

# ‘PERSONNE NE SE SOUCIE DE TA VIE OU DE TA MORT EN ROUTE’

Abus, protection et justice le long des routes menant de l’Afrique de l’Est et de l’Ouest à la côte méditerranéenne de l’Afrique



**UNHCR**  
L'Agence des Nations  
Unies pour les réfugiés



Mixed  
Migration  
Centre

# AVANT-PROPOS

Par Charlotte Slente, Secrétaire général du Conseil danois pour les réfugiés et Bram Frouws, Chef du Centre de recherche sur les migrations mixtes

Les réfugiés et les migrants sont confrontés à des violences aussi extrêmes qu'inacceptables sur les voies de migrations mixtes depuis l'Afrique de l'Est et de l'Ouest vers et à travers l'Afrique du Nord. Ce rapport expose des constats clairs et implacables fondés sur près de 16 000 entretiens réalisés avec des réfugiés et des migrants sur l'ensemble des itinéraires de déplacement. Il présente des données claires sur l'ampleur des diverses violations de leurs droits humains et identifie les individus généralement désignés comme responsables et qui devraient répondre de leurs actes.

Les éléments fournis dans ce rapport confirment que la Libye n'est pas un endroit sûr où renvoyer les gens. Ils montrent qu'il n'est pas acceptable de les abandonner à leur sort face aux passeurs, aux gangs criminels et aux camps de détention. Ils montrent combien le traitement négligeant des réfugiés et des migrants est inacceptable. Enfin, le rapport met en évidence les mesures qu'il convient d'adopter pour limiter les crimes commis contre les réfugiés et les migrants, traduire leurs auteurs en justice et renforcer les mécanismes de protection et de soutien aux victimes.

Recueillir des preuves fiables et irréfutables sur l'ampleur et la nature de ces violations et les différentes catégories de personnes qui s'en rendent coupables est la première étape à franchir avant de pouvoir passer à l'action. Il faut des données et des preuves pour amener les auteurs à rendre compte de leurs actes. Elles sont en outre nécessaires pour pouvoir lancer un appel sans équivoque au renforcement de la coopération entre les États dans le but d'accroître la protection.

Le Conseil danois pour les réfugiés se félicite donc du partenariat engagé entre son Centre de recherche sur les migrations mixtes (MMC) et le HCR afin de recueillir des données et des preuves pour l'élaboration de ce rapport conjoint. Grâce à 4Mi, le programme mondial de collecte de données du MMC, plus de 10 000 entretiens sont réalisés chaque année avec des réfugiés et des migrants en déplacement sur les routes de migrations mixtes pour réunir des informations directes auprès des personnes en mouvement concernant leurs expériences, leurs besoins, leurs intentions et aspirations et les risques auxquels ils sont confrontés. Ces informations offrent une perspective sans pareille sur la réalité humaine dissimulée derrière ces migrations. Les données collectées dans le cadre du programme 4Mi du MMC sur les routes d'Afrique subsaharienne vers et à travers l'Afrique du Nord en 2018 et 2019 composent le corpus de preuves qui donne substance à ce rapport.

La coopération entre le HCR et le MMC s'inscrit dans le droit-fil de la vision globale du MMC selon laquelle les politiques migratoires, les réponses apportées et le débat public sur la question doivent reposer sur des preuves crédibles et la prééminence des droits humains et de la protection de toutes les personnes en mouvement pour favoriser l'adoption de mesures efficaces et fondées sur des bases factuelles visant à assurer la protection de ces personnes. Elle est également conforme au rôle du MMC au sein du Conseil danois pour les réfugiés où il constitue néanmoins une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et d'élaboration de politiques sur les migrations mixtes à l'intention des décideurs, des praticiens et du secteur humanitaire dans son ensemble.

Le Conseil danois pour les réfugiés et le MMC sont résolus à poursuivre une étroite collaboration avec le HCR et tous les autres partenaires qui partagent le même objectif d'élimination de la violence contre les réfugiés et les migrants et nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous les enquêteurs du programme 4Mi qui sont à l'œuvre chaque jour pour collecter des données, pour écouter et recueillir les récits souvent déchirants, mais aussi pleins d'espoir, des réfugiés et des migrants. Nous sommes bien sûr particulièrement reconnaissants envers toutes les personnes en mouvement qui ont pris le temps de partager leurs histoires pour que nous puissions plaider pour leurs droits et contribuer à de meilleures politiques et à des réponses mieux adaptées.

Ce rapport n'est pas le premier à faire état des violations endurées par les réfugiés et les migrants en mouvement le long de ces routes et en Afrique du Nord et hélas, il pourrait bien ne pas être le dernier. Toutefois, il ajoute à l'accumulation croissante de preuves qui ne peuvent plus être ignorées.

# AVANT-PROPOS

Par Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Ce rapport expose une histoire consternante aux multiples ramifications qui a pour points de départ des villes, des bourgades et des villages de tout le continent africain, pour converger vers la Libye, témoignant des abus infligés aux réfugiés et aux migrants en mouvement tout au long de ce que l'on appelle désormais la route de la Méditerranée centrale, brisant des dizaines de milliers de vies au cours de la dernière décennie.

Pour nombre de ces personnes, les épreuves vécues en Libye s'inscrivent dans un continuum qui s'étend bien au-delà des frontières du pays, pivot à l'intersection d'innombrables voyages désespérés provoqués par la guerre, la persécution et l'inexorable érosion de l'espoir et caractérisés par des brutalités et une inhumanité innommables.

La région du Sahel est l'un des creusets d'où débent ces voyages. Plus de 2,5 millions de personnes sont actuellement déracinées dans toute la région en raison de violences ignobles, et leur nombre s'accroît. Lors d'une visite dans cette région l'année dernière, je me suis entretenu avec certains de ceux qui avaient été forcés de fuir leurs foyers. Leurs témoignages glaçaient le sang : des raids nocturnes lancés contre des villages par des groupes d'hommes armés ; l'assassinat d'amis et de voisins ; la séparation des familles et des êtres chers dans un chaos où l'on ne peut se retrouver.

Comme d'autres déracinés à travers le monde, la grande majorité d'entre eux reste dans la région, que ce soit dans leur propre pays ou des pays voisins, en quête de sécurité non loin de chez eux dans l'espoir de pouvoir rentrer un jour et reprendre leur existence. Certains cependant font, en désespoir de cause, le choix de partir vers la Libye, le Maroc ou d'autres pays du Maghreb, attirés par des promesses de travail et de perspectives plus sûres, notamment en Europe.

Ils s'exposent à un périlleux voyage à travers le Sahara où ils deviennent la proie de milices, de passeurs et de trafiquants pour qui le sacrifice d'une vie humaine fait partie des impondérables de leur activité et où les êtres humains sont des marchandises négociables. Les promesses qui les incitent à prendre la route donnent souvent lieu à d'autres réalités : tortures, extorsion, travail forcé, viols, enlèvements ou la mort.

Les récits que j'ai entendus dans le Sahel et à l'occasion de précédentes visites en Libye trouvent écho dans les innombrables expériences rapportées aux équipes du HCR, aux points de débarquement en Italie et à Malte, dans nos mécanismes de transit d'urgence au Niger et au Rwanda, ainsi qu'en Libye. Ceux dont le voyage a débuté en Afrique de l'Est ou ailleurs racontent des histoires semblables.

En dépit des atrocités qu'ils ont subies, nombre d'entre eux embarquent malgré tout sur des bateaux qui ne tiennent pas la mer pour tenter l'une des traversées les plus meurtrières du monde. Plus de 14 000 personnes ont perdu la vie entre l'Afrique du Nord et l'Europe depuis 2015. En juin 2020, à l'heure où j'écris ces mots, au moins 60 réfugiés et migrants viennent de périr dans le naufrage de leur bateau parti des côtes de Tunisie. Ces hommes, ces femmes et ces enfants rêvaient d'atteindre la sécurité... Des mères, des pères, des frères et des sœurs qui avaient rêvé d'un avenir meilleur.

Certains parviennent jusqu'en Europe où ils sont souvent confrontés à un avenir incertain, tandis que d'autres sont

interceptés et renvoyés en Libye où ils sont parfois remis entre les mains des passeurs et des trafiquants auxquels ils avaient espéré échapper.

Le mois dernier, j'ai réitéré mon appel au Conseil de sécurité des Nations Unies afin qu'un leadership fort et une action concertée viennent mettre un terme à ces actes cruels et faire pression pour trouver des solutions au conflit en Libye, pays qui est devenu le théâtre de déplacements internes généralisés, de flux mixtes complexes et d'abus atroces contre les réfugiés et les migrants. Voilà trop longtemps que les auteurs de ces abus et les organisateurs de ces périodes opèrent en toute impunité. Quelques progrès ont été accomplis occasionnellement au cours des dernières années, certains de ces individus étant désormais inscrits sur les listes relatives aux sanctions, et quelques arrestations importantes ont pu aboutir.

Le nombre de réfugiés et de migrants en détention en Libye a également chuté durant les derniers mois. C'est une évolution positive qui doit être maintenue, mais il reste encore beaucoup à faire. Des solutions doivent être trouvées pour les réfugiés et les migrants bloqués dans ce pays, des solutions qui supposent le soutien et l'engagement des États, dont les pays d'origine, ainsi que des possibilités d'évacuation, de réinstallation ou d'autres arrangements pour ceux qui ne peuvent rentrer chez eux.

Ces mesures doivent aller de pair avec une intensification et une meilleure coordination des efforts engagés pour s'attaquer aux causes profondes à l'origine de ces voyages périlleux. L'aide au développement doit être déployée de manière bien plus stratégique afin de résoudre les facteurs générateurs de conflits, de violence et d'appauvrissement, notamment les problèmes liés à la gouvernance, à l'inégalité et à l'environnement. Nous ne devons épargner aucun effort pour ramener la paix si nous voulons éviter que ces personnes ne soient contraintes de fuir leurs foyers et faire en sorte que les exilés soient plus nombreux à rentrer chez eux. Le renforcement de la sécurité est un aspect important, mais des mesures doivent également être prises pour aider les États à rebâtir la cohésion sociale et pérenniser les résultats obtenus.

Je félicite l'équipe du Centre de recherche sur les migrations mixtes du Conseil danois pour les réfugiés, nos partenaires dans la préparation de ce rapport, pour leur travail essentiel qui fait la lumière sur ces voyages vers à travers la Libye. Les données qu'ils ont rapportées viennent s'ajouter à un corpus croissant d'études qui ne peuvent plus être passées sous silence.

Il faudra plus de coordination, de confiance et de coopération pour mettre un terme à cette situation, surtout dans les domaines de la sécurité et de la justice. Nous devons faire davantage pour renforcer la protection des victimes le long de ces routes et offrir des solutions crédibles pour leur éviter de se lancer dans ces périlleuses traversées maritimes et terrestres. Ces mesures doivent être soutenues par un engagement sans équivoque à ce qu'aucune personne secourue en Méditerranée ne soit renvoyée vers autant de danger en Libye.

J'espère que par les informations qu'il apporte, ce rapport contribuera à susciter une action concertée afin de mettre fin aux souffrances qui jalonnent ces voyages désespérés. Elles laissent sur la conscience collective une tâche que nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer.

Rédigé par Duncan Breen, avec des remerciements particuliers pour les collègues du MMC et du HCR et l'équipe du projet *Telling the Real Story*.

Composition et mise en page : Ecorys UK

Titre extrait du témoignage d'un réfugié somalien évacué de la Libye vers le Niger qui évoquait son voyage avec les passeurs.

Les données présentées dans ce rapport ont été recueillies dans le cadre du programme 4Mi du MMC qui est soutenu par les donateurs suivants en l'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est et à Genève : Le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID), le Fonds fiduciaire de l'UE, l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), le Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE), le Foreign and Commonwealth Office (FCO) du Royaume-Uni, le GIZ, le HCR et DANIDA. Les informations, les données et les opinions exposées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position officielle d'un quelconque des donateurs précités qui appuient les travaux du MMC. Le MMC et le HCR assument l'entière responsabilité du contenu de ce rapport.

Photo de couverture : "Quand nous sommes arrivés [à Bani Walid], des hommes en armes nous ont forcés à descendre dans une cellule souterraine avec 500 autres prisonniers, et ils nous battaient tous nuit et jour. Ils nous ont dit d'appeler nos familles pour leur demander 10 000 dinars (7000 dollars) pour chacun de nous." Un demandeur d'asile soudanais évacué vers le Niger relate son expérience à Bani Walid, en Libye, en mai 2019. © HCR/John Wendle

# ‘PERSONNE NE SE SOUCIE DE TA VIE OU DE TA MORT EN ROUTE’

Abus, protection et justice le long des routes menant de l’Afrique de l’Est et de l’Ouest à la côte méditerranéenne de l’Afrique

## Table des matières

Avant-propos .....	2
Résumé analytique .....	7
Recommandations .....	8
Introduction.....	10
Mouvements à travers l’Afrique de l’Ouest, l’Afrique de l’Est et la Corne de l’Afrique, et l’Afrique du Nord .....	12
Risques rencontrés en chemin .....	14
Cartographie des abus: méthodologie d’enquête.....	17
Cartographie des abus: résumé des résultats d’enquête .....	18
Pertes en vies humaines le long de la route .....	18
Violences sexuelles et sexistes, victimes survivantes et auteurs présumés.....	20
Les violences physiques et leurs auteurs présumés.....	21
Les enlèvements et leurs auteurs présumés .....	21
Cartographie des abus: la portion Ouest-Africaine .....	24
Cartographie des abus: la portion d’Afrique de l’Est et de la Corne de l’Afrique .....	25
Cartographie des abus: la portion Nord-Africaine .....	27
Aide aux victimes d’abus en route .....	30
Les lacunes de l’aide aux victimes .....	31
Poursuite des criminels en justice.....	34
Conclusion .....	36
Notes bibliographiques.....	37

La route du Soudan à la Libye est pleine de problèmes et de difficultés extrêmes, au point qu'on pourrait penser ne pas y arriver. Après trois jours de traversée dans le Sahara, on perd le sens de l'orientation. Il n'y a pas d'arbres ou quoi que ce soit d'autre, on ne voit rien à part le ciel et les dunes de sable à perte de vue. Il y a la soif. On a voyagé trois jours dans le Sahara pour atteindre la Libye.

Ils ne nous donnaient que très peu d'eau, seulement une fois le matin. Ils nous battaient pour qu'on aille plus vite en disant qu'il y avait des voleurs et des bandits en chemin. Nos frères tombaient et mouraient de soif. On les laissait sur place.

Il y a des fois où on ne les enterrait même pas correctement. Ça, c'est un fait, parce qu'on a jeté comme ça nombre de nos frères et de nos sœurs sur la route. Le Sahara, c'est difficile.

On perd un frère mort de soif, il n'y a rien qu'on puisse faire pour lui quand il réclame de l'eau. Même si on leur dit que quelqu'un est en train de mourir de soif, ils n'écoutent pas. La seule chose qui leur importe, c'est de vous amener là où ils doivent vous livrer. Même à l'arrivée, ils ne vous donnent à manger qu'une fois par jour, le matin ou le soir.

Il y a aussi la soif et la saleté. J'ai passé deux années horribles en Libye. Pendant ces deux ans, chaque jour était pareil au précédent, nuit et jour. Des pâtes au petit déjeuner ou au dîner. Qui voudrait une vie pareille pour ses frères et sœurs?

C'était très difficile. La Libye est difficile. Être enfermé à l'intérieur pendant plus d'un an sans voir le soleil, sans eau à boire ni même pour se laver, au point qu'on attrape des poux et des maladies de peau sur tout le corps.

Vous savez combien ça a été difficile.

Et après avoir traversé tout ça, on avait aussi très peur de la mer. Pourtant, on était impatients d'y arriver parce que ça voulait dire qu'on sortait de cette vie-là. C'était au point où on espérait parfois que Dieu reprenne notre âme.

**Kidane, originaire d'Érythrée, interviewé pour le projet Telling the Real Story, 2019**

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

À la fin mai 2020, 30 personnes ont été abattues dans la ville de Mizdah, apparemment par des trafiquants. Elles comptent parmi les dernières d'une longue série de victimes le long des routes allant de l'Afrique de l'Ouest ou de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique vers la Libye. Il est avéré qu'au moins 68 réfugiés ou migrants ont perdu la vie sur ces routes depuis le début de cette année seulement. Durant leur périple le long de la route de la Méditerranée centrale vers la Libye, de nombreux réfugiés et migrants continuent d'être soumis à des violences inqualifiables en de multiples points en cours de route – comme l'attestent les témoignages présentés dans ce rapport – avant même de tenter une traversée par mer vers l'Europe, faisant de cette route l'un des parcours terrestres les plus meurtriers dans le monde.

Ce rapport s'appuie sur les données collectées en 2018 et 2019 le long de cette route par les enquêteurs du programme 4Mi du Centre de recherche sur les migrations mixtes pour cartographier les lieux les plus souvent évoqués par les réfugiés où se produiraient des décès, des violences sexuelles et sexistes, des sévices corporels et des enlèvements. Il met en évidence toute une série de risques rencontrés en route par les réfugiés et les migrants, notamment lorsqu'ils passent par l'est du Soudan et durant la traversée du Sahara, puis en de multiples endroits de la Libye. De même, les personnes qui voyageaient à travers l'Afrique de l'Ouest ont rapporté de multiples incidents, dont des sévices corporels, des violences sexuelles et sexistes et des décès survenus dans différents lieux. Des réfugiés et des migrants ont dit avoir été soumis à des actes d'une violence inouïe, comme avoir été brûlés avec de l'huile chaude ou des objets métalliques chauffés à blanc, avoir été électrocutés, ligotés dans des positions éprouvantes, contraints de subir ou d'assister à des violences sexuelles répétées, souvent dans les cas de demandes de rançon. Les équipes du HCR et de ses partenaires ne cessent de constater les conséquences sévères de ces abus sur la santé mentale de nombre d'hommes, de femmes et d'enfants.

Il n'y a toujours aucun moyen aujourd'hui de déterminer précisément le nombre de morts survenant chaque année le long de la route. De nombreuses personnes périssent encore dans le Sahara, leur décès n'étant généralement pas enregistré officiellement, tandis que de nombreuses autres meurent de maladies, dans des accidents de la route ou encore des violences qui leur sont infligées durant leur traversée de différentes régions d'Afrique de l'Ouest. Ces décès sont rarement enregistrés, sauf dans les données d'enquête telles que celles recueillies dans le cadre du programme 4Mi. Les données de ce programme ne mentionnent pas les dates de décès ou de survenue des abus, mais l'on peut déduire de la période où chaque répondant a débuté son voyage que près de 1400 des plus de 2200 décès signalés se sont probablement produits en 2018 et 2019. Ceci, ainsi que des informations provenant d'autres sources, laisse supposer un minimum d'au moins 72 décès par mois en moyenne. Une forte proportion

des décès rapportés aux enquêteurs du programme 4Mi paraissait d'origine purement criminelle, qu'il s'agisse de négligence de la part des passeurs ou de décès en captivité. Même si de nombreux décès et abus durant la traversée du Sahara continuent d'être signalés, les données mettent en évidence d'autres lieux où les réfugiés et migrants sont confrontés au danger, notamment Sabha, Koufrah et Qatrun dans le sud de la Libye, Bani Walid, une plaque tournante de passeurs au sud-est de Tripoli, ainsi que plusieurs autres endroits le long de la portion ouest-africaine de la route, dont Bamako et Agadez. Bien que les passeurs aient été désignés comme responsables de la plupart des incidents de violences sexuelles et sexistes en route, les forces de sécurité et de police et les militaires étaient les premiers incriminés dans les incidents de violences physiques, surtout en Afrique de l'Ouest.

Malgré la multitude de risques auxquels les réfugiés et les migrants se trouvent confrontés en Libye, les personnes secourues ou interceptées en mer sont toujours débarquées dans ce pays alors que le HCR et d'autres acteurs ont souligné à plusieurs reprises qu'il ne peut pas être considéré comme un lieu de débarquement sûr. De là, la plupart sont transférés vers des centres de détention où nombre d'entre eux vivent dans des conditions abjectes, et où certains risquent d'être à nouveau la proie des passeurs et des trafiquants. En Libye et ailleurs le long de la route, les mécanismes d'identification et de protection des victimes d'abus sont actuellement insuffisants. Des mesures telles que l'identification de réseaux locaux de protection – y compris les refuges sûrs et les services de soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes et d'autres abus – doivent être adoptées d'urgence en différents points clés de la route. Par ailleurs, il convient d'intensifier l'aide et le soutien apportés aux réfugiés pour leur permettre de s'intégrer dans les pays vers lesquels ils ont fui, et de favoriser l'accès à davantage de voies d'accès sûres et légales, notamment la réinstallation et le regroupement familial, pour qu'ils n'aient plus à recourir à des voyages périlleux.

En dépit de nombreuses évolutions positives qui ont permis de traduire en justice les auteurs d'abus contre les réfugiés et les migrants, il y a encore trop peu d'efforts collectifs mis en place par les États et les organismes compétents afin de coopérer et de coordonner leurs interventions transnationales et transrégionales. En conséquence, de nombreux criminels continuent de prendre pour cible des réfugiés et des migrants, et ce en toute impunité. Il convient d'intensifier l'action menée pour aider les victimes à obtenir justice et s'assurer qu'elles puissent témoigner sans craindre pour leur sécurité. En outre, une coopération doit s'engager entre les États pour identifier les coupables en différents points de la route, partager des renseignements essentiels avec les services de répression compétents et traduire les criminels en justice dans le cadre d'actions collectives, notamment par un recours aux sanctions et d'autres poursuites.

# RECOMMANDATIONS

## À l'intention des pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale et des donateurs

1. Renforcer les efforts d'identification et de protection, notamment dans le contexte du Covid-19, des réfugiés et migrants ayant été victimes d'abus tels que la traite, l'exploitation, les violences sexuelles et sexistes et les enlèvements. Ces efforts doivent également porter sur l'identification et la cartographie des réseaux et mesures de protection existants ainsi que sur l'établissement d'un plus grand nombre de foyers/refuges sûrs, avec une assistance de base et des services de soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes dans les lieux où des besoins ont été mis en évidence;
2. Accroître l'accès à l'aide juridique et cartographier sa disponibilité pour les victimes le long de cette route, notamment celles qui cherchent à obtenir justice, ainsi que celles pouvant prétendre au statut de réfugié compte tenu de leurs expériences ou de la crainte d'être victime de la traite d'êtres humains, conformément aux Principes directeurs n°7 du HCR,<sup>1</sup> ou encore en raison de persécutions sexistes<sup>2</sup> ou fondées sur leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre,<sup>3</sup> ainsi que les personnes à risque d'apatridie;
3. Soutenir les systèmes judiciaires nationaux pour offrir protection aux victimes de la traite et d'autres abus, telles que les violences sexuelles et sexistes, notamment au moyen de programmes de protection des témoins ou des victimes, et de formations organisées au profit des autorités compétentes sur les techniques d'entretien prenant en compte les besoins spécifiques des personnes susceptibles de présenter des troubles mentaux résultant des abus subis;
4. Continuer de renforcer les efforts menés par les organismes d'application de la loi, dont les organismes nationaux de lutte contre la traite, ainsi que par les agences de protection et les acteurs communautaires en vue d'une meilleure coopération et coordination des actions menées par différents pays pour s'attaquer aux réseaux internationaux ou aux criminels impliqués dans la traite, les enlèvements contre rançon et autres abus;
5. En collaboration avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, soutenir l'action menée par les institutions nationales de défense des droits humains pour enquêter sur les allégations d'abus par des fonctionnaires de l'Etat, notamment contre des réfugiés et des migrants en déplacement, et traduire les fautes en justice, avec la collaboration des autres institutions publiques compétentes;
6. Exhorter les organisations économiques régionales, en particulier la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans l'Est et la Corne de l'Afrique, à travailler avec les pays d'origine pour s'attaquer aux causes profondes, promouvoir la recherche de solutions et renforcer les capacités des États membres;
7. S'efforcer de développer les capacités de toutes les autorités nationales compétentes qui interviennent à un titre ou un autre auprès des réfugiés et des migrants, et sensibiliser leurs agents aux droits des réfugiés et des migrants;
8. Intensifier les efforts de protection dans la région (avec l'aide des donateurs et des partenaires humanitaires), y compris en favorisant l'accès aux possibilités d'éducation et d'emploi en tenant dûment compte des besoins spécifiques et des différents profils d'individus selon leur âge, leur sexe et leurs caractéristiques pour offrir des solutions alternatives viables aux voyages périlleux;
9. Dans les pays où les réfugiés sont tenus de demeurer dans des camps, assouplir les conditions de délivrance de permis de circuler depuis les camps pour leur éviter d'avoir recours à des passeurs pour des sorties temporaires, par exemple vers des villes importantes;
10. En Libye, modifier la Loi 19 de 2010 qui prévoit des peines de travail forcé à l'encontre de toute personne entrée irrégulièrement sur le territoire national, ces peines étant susceptibles de favoriser l'exploitation des réfugiés et des migrants;
11. En Libye, mettre en place un système national d'enregistrement des réfugiés et des migrants, notamment aux points de débarquement, dans les centres de détention et dans les zones urbaines pour éviter que des personnes soient portées disparues;
12. Renforcer les efforts coordonnés de recherche et de secours dans les zones désertiques.

## À l'intention des pays de destination

1. Développer les possibilités d'accès sûr et légal au-delà de la région couverte par le présent rapport, notamment en éliminant les obstacles au regroupement familial, en offrant davantage de places de réinstallation et en introduisant de nouvelles voies complémentaires d'admission, dont les dispositifs de travail temporaire et les visas d'études;
2. Donner aux réfugiés et aux migrants qui ont atteint leur pays de destination, notamment par réinstallation, des possibilités claires, sur base volontaire et avec des garanties de confidentialité, d'accès à la justice, en particulier pour les personnes désireuses de fournir des informations sur les abus subis en cours de route, en les conseillant sur les conséquences de leur éventuelle participation à des procédures pénales, en leur donnant accès à un statut conforme à leurs besoins de protection internationale, le cas échéant, ou encore à des autorisations de séjour légal pendant la durée des poursuites pénales pour les personnes n'ayant pas besoin d'une protection internationale, et fournir une assistance pour l'accès à l'aide juridique;
3. Continuer de renforcer l'action des services de répression afin qu'ils partagent des renseignements clés sur les auteurs



d'abus avec les organismes à même de prendre des mesures, notamment les organes d'application des lois de pays hors Europe, en veillant à ce que toute coopération soit engagée dans le respect du droit international des droits humains et des réfugiés;

4. Améliorer encore les mesures d'identification des victimes de la traite et d'autres abus, notamment en renforçant les compétences des agents des services d'immigration et d'asile et des fonctionnaires de police, et en instaurant ou en renforçant la coordination entre ces acteurs, les ONG et d'autres intervenants clés. Fournir des refuges sûrs aux victimes en cas de besoin, assurer la bonne diffusion de l'information sur les moyens d'accès à l'aide pour les victimes de la traite et fournir une assistance aux victimes de violences sexuelles et sexistes pour favoriser leur plein relèvement.

### À l'intention des agences humanitaires

1. Intensifier les efforts en vue de l'identification, de façon collaborative, des victimes d'abus commis le long de la route de la Méditerranée centrale, notamment par une sensibilisation accrue au niveau des endroits les plus importants en matière de transport et de transit, en renforçant la collaboration entre les prestataires de services et les organisations communautaires et en travaillant avec les communautés locales de réfugiés et de migrants pour trouver les moyens d'améliorer l'aide aux victimes, de lever les obstacles empêchant d'accéder à cette aide et de mieux orienter les personnes vers les services d'aide, dont ceux spécialisés dans les violences sexuelles et sexistes;
2. Travailler avec les autorités nationales pour améliorer la sécurité des personnes ayant été victime d'abus qui acceptent de témoigner, de rapporter des incidents et s'engagent dans une procédure judiciaire, assurer le suivi de la réponse et déterminer les mesures complémentaires qu'il conviendrait de prendre pour renforcer leur protection;
3. Travailler avec les homologues nationaux pour s'assurer que l'aide aux victimes soit délivrée sans discriminations, y compris à l'égard des hommes victimes de violences sexuelles et sexistes, ainsi que d'autres personnes, dont les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes;
4. Continuer de renforcer la communication à double sens avec les communautés dont sont issues les personnes en déplacement vers la Libye et d'autres pays d'Afrique du Nord en leur fournissant des informations fiables susceptibles de réfuter de fausses attentes, de faire connaître les multiples dangers du voyage et d'étudier d'autres possibilités sur place pour éviter des voyages dangereux. Élargir les programmes de sensibilisation tels que *Telling the Real Story*<sup>1</sup> auprès des jeunes et des enfants d'autres pays importants de transit ou de premier asile;
5. Engager une collaboration pour la mise en place d'un mécanisme interinstitutions accessible aux familles afin qu'elles puissent déclarer la disparition des leurs en cours de route, mener une action de sensibilisation auprès de ces familles et renforcer le traçage familial et le regroupement familial via une approche coordonnée de la part des pays et régions concernés;

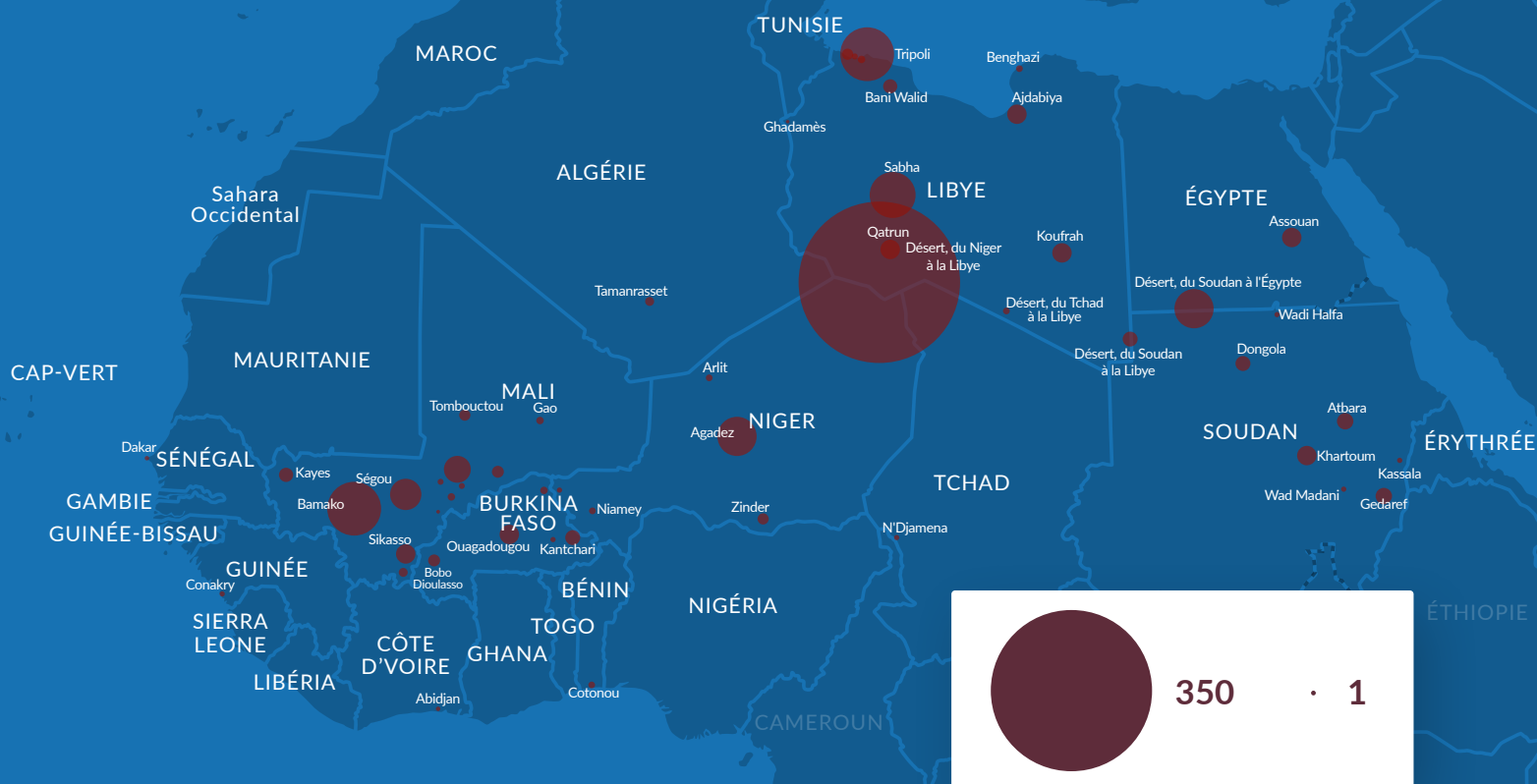
6. Poursuivre l'action engagée pour renforcer la collecte de données sur les mouvements vers et à travers l'Afrique du Nord, en particulier sur les incidents de protection se produisant sur les différents parcours, notamment dans les zones sur lesquelles on dispose actuellement de peu d'informations, comme le nord du Mali et le sud de l'Algérie.

### À l'intention de la communauté internationale

1. Assortir toute assistance offerte aux autorités libyennes à des mesures claires et efficaces destinées à atténuer les risques de violation des droits humains. La Libye n'est pas un pays sûr et aucune des personnes secourues en mer ne devrait y être débarquée, sauf en l'absence d'autre moyen de protéger les vies en mer contre des risques imminents, en cas de détresse ou de force majeure. Les personnes secourues en mer doivent toujours être débarquées en lieu sûr et, s'agissant des demandeurs d'asile, un lieu où ils pourront demander et recevoir une protection internationale, conformément aux normes internationales;
2. Appuyer les travaux des groupes d'experts des Nations Unies sur la Libye, le Mali et le Soudan et d'autres experts afin d'identifier les personnes impliquées dans des abus réguliers contre les réfugiés et les migrants dans la région et, s'il y a lieu, faire inscrire ces personnes sur les listes relatives aux sanctions;
3. Intensifier les efforts menés de part et d'autre de la Méditerranée pour enquêter sur les transactions financières liées à la traite et aux enlèvements contre rançon, en particulier les transferts de fonds transnationaux, afin d'identifier et de démanteler les réseaux de trafiquants;
4. Accroître le soutien apporté dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés en matière de moyens d'existence et d'autonomisation afin que les réfugiés puissent mieux subvenir à leurs besoins dans les pays vers lesquels ils ont fui plutôt que d'entreprendre des voyages risqués vers et à travers la Libye;
5. Améliorer l'enregistrement des décès le long de la route de la Méditerranée centrale en consignait davantage de détails sur chaque décès signalé durant les enquêtes, dans les centres officiels de détention, dans les rapports aux acteurs humanitaires en Libye ou suite aux opérations de secours en mer ou dans le désert, et travailler avec la Commission internationale pour les personnes disparues et le Comité international de la Croix-Rouge pour améliorer l'identification et la notification des membres des familles;
6. Exhorter les autorités libyennes à mettre fin à la détention et à libérer de manière ordonnée les réfugiés et les migrants arbitrairement détenus dans des centres à travers tout le pays et à cesser de placer en détention les personnes débarquées en Libye après avoir été secourues ou interceptées en mer;
7. Poursuivre les efforts engagés dans le cadre des processus de Khartoum et de Rabat pour renforcer la coopération en vue d'une meilleure protection des réfugiés et des migrants en mouvement et demander aux auteurs d'abus, tels que décrits dans le présent rapport, de rendre des comptes.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, voir <https://www.tellingtherealstory.org/en/>

# DÉCÈS ET ABUS SUR L'ENSEMBLE DE LA ROUTE



Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique que les principaux lieux liés aux incidents rapportés par les répondants, à l'exclusion des incidents qui se seraient produits dans leurs pays d'origine. La carte indique le nombre cumulé de décès, d'incidents de violences sexuelles et sexistes, de sévices corporels et d'enlèvements signalés par les répondants en rapport avec les lieux indiqués sur la carte.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

## INTRODUCTION

Malgré une baisse du nombre de personnes qui tentent de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe à partir de l'Afrique du Nord depuis la mi-2017, les réfugiés et les migrants sont toujours régulièrement confrontés à d'atroces abus sur les routes vers et à travers l'Afrique du Nord. En 2019, environ 17 700 personnes ont quitté les côtes libyennes pour atteindre l'Europe par la mer, soit une baisse de 45% par rapport à 2018,<sup>4</sup> et plus de la moitié d'entre elles (54%) ont été interceptées ou secourues en mer et débarquées en Libye.<sup>5</sup> Du début de l'année à la fin juin 2020, environ 11 300 personnes avaient tenté de traverser la Méditerranée depuis la Libye, dont la moitié ont été débarquées en Libye. Des agences des Nations Unies, des ONG, des chercheurs et des journalistes ont mis en évidence les multiples violations des droits humains dont nombre de réfugiés<sup>6</sup> et de migrants sont victimes en Libye.<sup>7</sup> Étant donné l'ampleur des violations signalées et l'impossibilité de s'en protéger, notamment par manque d'un système d'asile efficace, le HCR continue de s'élever contre les débarquements en Libye.<sup>8</sup>

Bien que le nombre de personnes cherchant à rejoindre l'Europe par la mer depuis l'Afrique du Nord ait chuté depuis 2017, d'où une baisse du nombre total de décès,<sup>9</sup> les réfugiés et les migrants qui empruntent des itinéraires terrestres vers et à travers la Libye, l'Égypte et certaines régions d'Algérie restent confrontés à des risques d'assassinat, d'enlèvement, de violences sexuelles et sexistes, d'abus physiques et d'autres violences. De ce fait, le voyage vers la Libye ou l'Égypte depuis l'Afrique de l'Ouest ainsi que l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique demeure l'un des plus dangereux du monde. Le HCR appelle cette route migratoire, ainsi que la traversée maritime que certains entreprennent ensuite, la « route de la Méditerranée centrale. »

Après leur débarquement, des réfugiés et des migrants arrivés en Europe par la mer depuis la Libye ont rapporté aux équipes du HCR les nombreuses atrocités auxquelles ils avaient été confrontés en chemin. Certains racontent avoir passé plus d'un an en captivité dans des entrepôts

où les trafiquants les soumettaient à de graves sévices corporels<sup>10</sup> pour leur extorquer de l'argent. Nombre d'entre eux avaient déjà tenté la traversée de la Méditerranée et s'étaient retrouvés dans des centres de détention après leur débarquement en Libye. Des abus quotidiens et des violences sexuelles et sexistes ont fréquemment été signalés aux équipes du HCR en Libye par des réfugiés et des migrants fraîchement débarqués, sans compter les conditions odieuses dans les centres officiels de détention et les entrepôts ou autres lieux où ils étaient gardés prisonniers par les passeurs ou les trafiquants. Par ailleurs, des réfugiés évacués de la Libye vers l'Italie, le Niger et le Rwanda ont rapporté avoir été témoins ou victimes d'expériences potentiellement traumatisantes telles que des violences sexuelles et sexistes contre des femmes, des filles et des hommes, de graves atteintes corporelles et des meurtres. Les équipes du HCR et de ses partenaires ont fait état de graves troubles mentaux chez ces personnes du fait de ces expériences.<sup>11</sup> En 2020, les risques rencontrés en chemin par les réfugiés et les migrants pourraient encore empirer, car les fermetures de frontières et les restrictions de mouvement imposées par le Covid-19 pourraient les inciter à emprunter des itinéraires plus dangereux où ils seraient d'autant plus exposés aux abus, à l'exploitation et à la traite d'êtres humains.<sup>12</sup>

Investi d'un mandat international de protection et d'assistance aux réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence et, en concertation avec les gouvernements, de recherche de solutions en leur faveur, le HCR mène une action totalement apolitique, humanitaire et sociale. Son mandat ne concerne pas le maintien de l'ordre ou de la sécurité.<sup>13</sup> Néanmoins, le HCR est concerné lorsque sont commis des crimes graves sur la personne de réfugiés, de demandeurs d'asile et d'autres personnes relevant de sa compétence, dont le meurtre, les violences sexuelles et sexistes et la traite<sup>14</sup> des êtres humains.

À la fin de 2017, le HCR a transmis des recommandations en matière de traite d'êtres humains à plusieurs États et organisations clés afin d'encourager l'adoption de mesures supplémentaires pour protéger les réfugiés et les migrants d'abus de toutes sortes le long de la route de la Méditerranée centrale. Outre ces recommandations, le HCR – appuyé en ce sens par le Centre de recherche sur les migrations mixtes (MMC)<sup>15</sup> – souhaite de nouveau attirer l'attention sur les violations des droits humains survenant sur de multiples portions terrestres de la route de la Méditerranée centrale. Avec les recommandations énoncées dans le présent rapport, le HCR et le MMC souhaitent ainsi appeler à l'adoption de mesures visant à traduire en justice les auteurs de crimes et de violations des droits humains perpétrés le long de cette route; à l'établissement de mesures supplémentaires d'aide et de protection des victimes; et à une coopération accrue entre les États pour accroître la protection, l'accès aux solutions et les possibilités de recours en justice.

Ce rapport vise à:

- Présenter les principales routes empruntées par les réfugiés et les migrants vers et à travers la Libye et l'Égypte;
- Décrire certains des risques majeurs qu'ils rencontrent en chemin, d'après les événements récents survenus jusqu'à la fin juin 2020;
- Cartographier les principaux points de cette route où de graves violations et abus sont commis en se fondant sur les récits systématiquement rapportés par les réfugiés et les migrants au cours des deux dernières années et sur les données collectées par les enquêteurs du programme de surveillance des migrations mixtes du MMC (4Mi)<sup>16</sup> entre janvier 2018 et décembre 2019;
- Définir le profil des personnes désignées comme responsables des abus par les personnes interrogées par les enquêteurs du programme 4Mi le long des différentes portions de la route, et examiner les différentes causes de décès dans des secteurs spécifiques de la route;
- Offrir des exemples de mesures de soutien aux personnes qui sont victimes d'abus en chemin et mettre en évidence les différentes lacunes en matière de protection;
- Souligner les mesures à prendre pour mettre un frein à ces crimes, amener les responsables à rendre compte de leurs actes et renforcer les mécanismes de soutien et de protection aux victimes.

## MOUVEMENTS À TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST, L'AFRIQUE DE L'EST ET LA CORNE DE L'AFRIQUE, ET L'AFRIQUE DU NORD

La route de la Méditerranée centrale s'étend de l'Afrique de l'Ouest ainsi que de l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique vers la Libye et/ou la Tunisie et l'Égypte, puis jusqu'en Europe pour ceux qui entreprennent la périlleuse traversée de la Méditerranée. Les modalités de déplacement diffèrent, certains couvrant une partie du chemin avant de s'arrêter, tandis que d'autres interrompent le voyage pour travailler pendant quelque temps avant de repartir, changeant parfois leur lieu de destination, et utilisant différents itinéraires. Ce rapport porte plus particulièrement sur les mouvements à destination de la Libye et de l'Égypte, entre autres parce que les enquêteurs du programme 4Mi ont systématiquement recueilli des données sur ces parcours durant la période considérée.

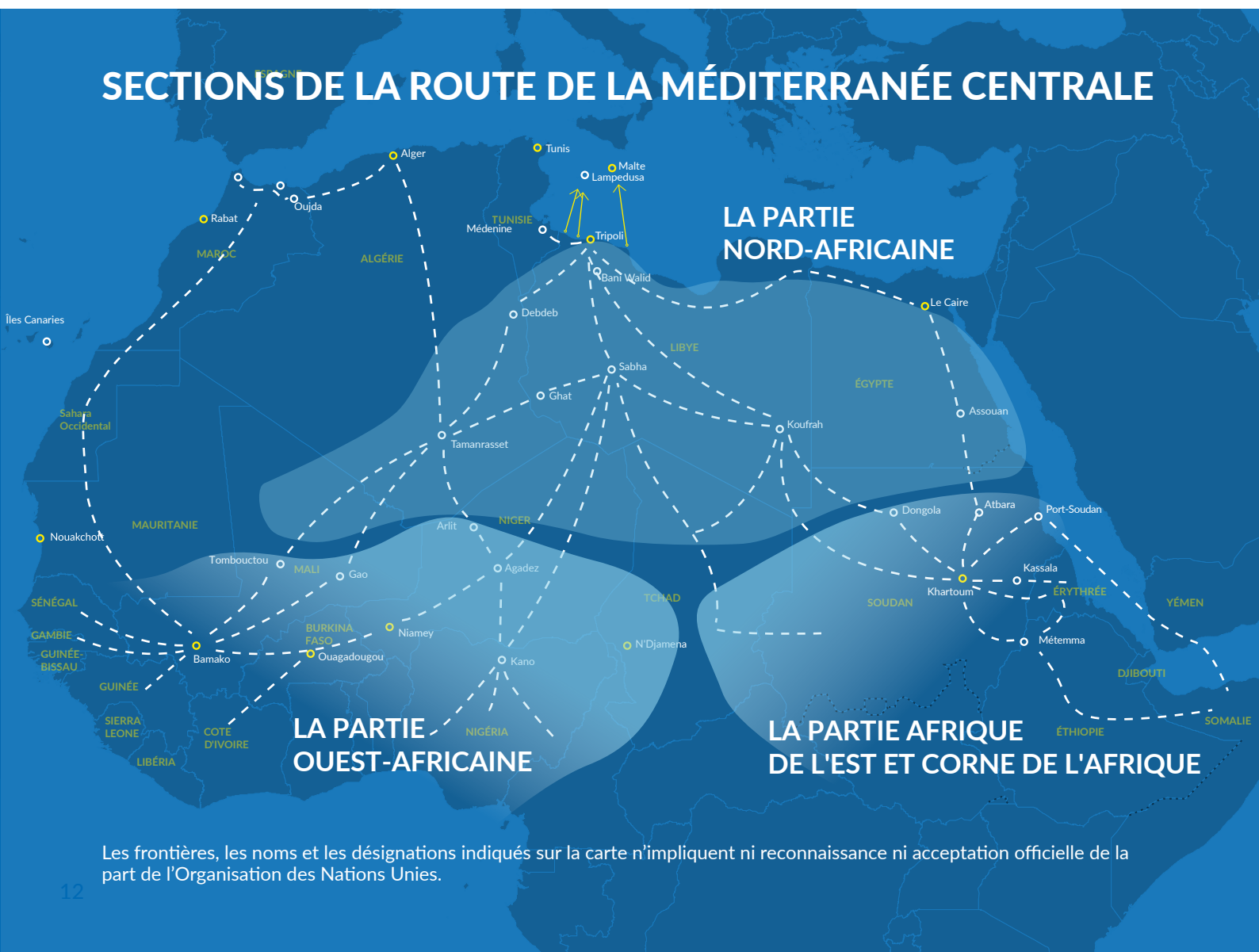
En dépit d'une baisse du nombre de personnes qui rejoignent l'Europe par la mer à partir de la Libye depuis la

mi-2017 et d'un durcissement des contrôles aux frontières en différents points de la route vers la Libye, les gens ont continué de voyager vers l'Afrique du Nord depuis l'Afrique occidentale et orientale et la Corne de l'Afrique pour différentes raisons, dont la recherche de protection, la quête d'un emploi ou le désir de rejoindre des membres de leurs familles. Les personnes interrogées par les enquêteurs du programme 4Mi visaient des destinations variées, notamment l'Europe, la Libye, l'Algérie et l'Égypte.

Dans le présent rapport, il est fait référence à trois sections distinctes de la route de la Méditerranée centrale, notamment en raison de différents modes de transport et d'une dépendance accrue aux passeurs dès lors qu'il faut entreprendre la traversée du Sahara. Ces trois portions sont définies comme suit:

- **La section Afrique de l'Ouest:** Depuis l'Afrique de l'Ouest, notamment via le Mali et le Burkina Faso, jusqu'à Agadez (Niger), Gao ou Tombouctou (Mali) et leurs environs, après quoi il faut traverser le désert;
- **La section Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique:** Depuis l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique jusqu'à Atbara ou El Shemaliya au Soudan, avant la traversée du désert vers la Libye ou l'Égypte;

## SECTIONS DE LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE



Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Un employé du HCR en train de distribuer des bouteilles d'eau aux réfugiés et aux migrants dont le bateau a été intercepté en tentant de traverser la Méditerranée, et renvoyé vers la Libye. © HCR/Noor Elshin



- **La section Afrique du Nord:** Le reste du voyage à travers le désert, vers et à travers l'Afrique du Nord, avec un intérêt particulier pour la Libye et l'Égypte.

Avant de traverser le désert, les réfugiés et les migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest passent généralement par le Mali, le Burkina Faso et/ou le Niger où la réglementation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) autorise les ressortissants de ses États membres à voyager sans visa, avec leurs seuls documents nationaux d'identité.<sup>17</sup> En conséquence, les citoyens des pays membres de la CEDEAO en possession de ces documents peuvent emprunter les transports publics jusqu'à Gao (Mali) ou Agadez (Niger) sans avoir besoin de faire appel à des passeurs.<sup>18</sup> De nombreuses personnes ont rapporté avoir été soumises à des demandes de pots-de-vin par des agents publics, surtout aux barrages routiers, durant la traversée de la région.<sup>19</sup> Une fois à Gao ou Agadez, ceux qui veulent poursuivre vers le nord en traversant le désert passent généralement quelques jours dans des bidonvilles ou des foyers d'accueil pour conclure des accords avec des passeurs.<sup>20</sup>

En revanche, les réfugiés et les migrants qui partent d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique – où la liberté de mouvement n'est pas encore accordée aux ressortissants des pays de la région<sup>21</sup> – sont bien plus tributaires des passeurs pour traverser les frontières et ils risquent de se faire arrêter s'ils sont pris sans papiers ou sans l'autorisation de quitter un camp de réfugiés. C'est également le cas des personnes qui veulent rejoindre des capitales à diverses fins, dont des entretiens de regroupement familial dans des ambassades. Ceux qui se rendent en Libye ou en Égypte depuis l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique transitent tous par le Soudan qu'ils abordent par l'Est, dans les villes de Gedaref et Kassala,

parfois avec des passeurs qui les retiennent dans ces villes ou leurs environs pendant plusieurs jours avant de les acheminer jusqu'à Khartoum.<sup>22</sup> À leur arrivée à Khartoum, certains restent sur place pour travailler tandis que d'autres s'arrangent avec d'autres passeurs pour poursuivre le voyage jusqu'en Libye, parfois via le Tchad, ou vers l'Égypte.<sup>23</sup> Depuis Khartoum, les groupes se dirigent généralement vers le nord en camion ou en bus jusqu'à différentes villes telles que Dongola ou Al Dabba, toutes deux situées dans l'État d'El Shemaliya dans le nord du Soudan, où ils préparent leur passage vers la Libye ou l'Égypte, notamment via Wadi Halfa, ou vers Atbara avant de passer en Égypte.<sup>24</sup>

Sur toute la longueur de l'Afrique du Nord, les réfugiés et les migrants ne peuvent généralement compter que sur des passeurs pour traverser le désert. À partir de là, certains sont gardés captifs par leurs passeurs pendant l'intégralité de leur présence en Libye, parfois deux ans ou davantage.<sup>25</sup> La traversée du nord du Niger se fait le plus souvent dans la benne de camions surchargés qui roulent à grande vitesse, empruntant des itinéraires différents pour éviter de se faire repérer.<sup>26</sup> Les groupes qui veulent passer en Libye depuis le Soudan sont généralement confiés à des passeurs libyens dans les régions frontalières, ce qui impose parfois d'attendre leur arrivée pendant plusieurs jours en plein désert.<sup>27</sup> Une fois parvenus dans le sud de la Libye, certains s'arrêtent ou sont gardés en captivité dans les villes de Sabha, Qatrun ou Koufrah, alors que d'autres sont transportés clandestinement vers Tripoli et la côte, au nord du pays, avec parfois des arrêts dans des plaques tournantes de passeurs, telles que Bani Walid<sup>28</sup> et Ash Shwayrif.

Le nombre de personnes en mouvement vers la Libye via le Soudan et le Niger semble avoir considérablement

régressé depuis 2016 lorsque les enquêteurs de l'OIM, par exemple, avaient enregistré en un seul mois plus de 24 000 réfugiés et migrants arrivés via le nord du Niger,<sup>29</sup> et que quelque 162 900 personnes avaient rejoint l'Italie par la mer depuis les côtes libyennes.<sup>30</sup> La baisse de ces déplacements en direction de la Libye est consécutive à l'introduction de mesures législatives et autres au Niger, avec l'aide de l'Union européenne (UE), pour contrer les passages clandestins à travers le nord du pays,<sup>31</sup> ainsi qu'aux efforts accrus des autorités soudanaises pour réduire les mouvements vers la Libye, là encore avec le soutien de l'UE.<sup>32</sup> À l'heure actuelle, on ne connaît pas l'ampleur des mouvements depuis le Niger, l'Algérie, le Tchad et le Soudan vers la Libye, mais les personnes interrogées par les équipes du HCR et de ses partenaires après leur arrivée en Europe depuis la Libye ou à leur débarquement dans ce pays disent majoritairement être restées en Libye pendant un an ou plus. En 2019, 7450 réfugiés et migrants sont arrivés en Italie et à Malte depuis la Libye et ils étaient encore 5400 à y débarquer durant le premier semestre 2020. Les groupes les plus nombreux au départ de la Libye étaient constitués de ressortissants soudanais, bangladais,<sup>33</sup> somaliens, marocains, maliens et érythréens. Environ un quart de ceux qui avaient traversé la Méditerranée étaient des enfants, pour la plupart non accompagnés. Par ailleurs, 14 300 réfugiés et migrants ont été débarqués en Libye entre janvier 2019 et juin 2020, la plupart après des sauvetages ou des interceptions en mer par les garde-côtes libyens.

## RISQUES RENCONTRÉS EN CHEMIN

### Décès

Les risques sont multiples tout au long des différentes sections de la route. De nombreuses personnes perdent la vie en chemin, mais l'ampleur exacte de la mortalité est inconnue, car la plupart des décès ne sont probablement pas enregistrés. Les personnes périssent dans des circonstances diverses mais au cours des dernières années, les récits témoignent de nombreuses disparitions pendant la traversée du désert,<sup>34</sup> ainsi qu'en captivité ou en détention en Libye.<sup>35</sup> Les données publiées par l'OIM<sup>36</sup> – qui proviennent de sources publiques<sup>37</sup> et d'entretiens conduits par les enquêteurs du programme 4Mi<sup>38</sup> – suggèrent quelque 1750 décès sur les portions terrestres de la route de la Méditerranée centrale entre 2018 et 2019, bien que le chiffre réel soit probablement beaucoup plus élevé.<sup>39</sup> On sait qu'au 30 juin 2020, au moins 68 réfugiés ou migrants avaient péri depuis le début de l'année le long de cette route, la plupart en Libye, dont 30 personnes assassinées par des membres de la famille d'un trafiquant après avoir été enlevées et soumises à des sévices corporels.<sup>40</sup>

En outre, environ 1830 personnes sont mortes en mer après avoir quitté les côtes libyennes en 2018 et 2019 (1133 en 2018 et 697 en 2019). Bien que le nombre de décès soit en recul en 2019 par rapport à l'année précédente, la proportion de personnes ayant péri en mer après leur départ de Libye est plus élevée en 2019.

À la fin juin 2020, environ 136 personnes ont perdu la vie durant la traversée de la Méditerranée depuis la Libye.<sup>41</sup>



*La conduite imprudente et irresponsable des chauffeurs ou des passeurs au volant des Toyota Hilux dans le désert est une cause majeure d'accidents mortels pour de nombreux migrants qui perdent la vie en route. Nombre de ceux qui meurent à cause de la conduite inconsciente des chauffeurs sont des hommes car ils sont généralement placés sur le côté des véhicules. Les passeurs surchargent les voitures et les gens sont très mal assis, mais ça n'empêche pas les chauffeurs de conduire sans se préoccuper de tous ceux qui sont installés sur le côté des véhicules. Leur conduite imprudente a causé la mort de l'un des hommes qui est tombé alors que la voiture roulait à toute allure. Le chauffeur a enterré son corps dans le désert. Une fois le corps recouvert de sable, ils ont mis quelques pierres par-dessus pour signaler qu'il y avait une tombe. Je me suis rendu compte plus tard que beaucoup de gens avaient péri sur la route parce qu'il y avait beaucoup de tumulus comme celui-là dans le désert. »*

Un Nigérian interviewé par le MMC en décembre 2019

### Violences sexuelles et sexistes

Le HCR et d'autres intervenants ont reçu de multiples témoignages attestant la poursuite de violences sexuelles et sexistes généralisées à de multiples étapes de cette route, que ce soit au moment de quitter le pays d'origine ou en de nombreux points du périple, les femmes et les filles étant concernées au même titre que les hommes et les garçons.<sup>42</sup> Ces violences surviennent dans des situations très diverses, notamment aux postes de contrôle,<sup>43</sup> dans les zones frontalières,<sup>44</sup> durant la traversée du désert avec des passeurs, dans les centres de détention,<sup>45</sup> dans les lieux de captivité aux mains de passeurs<sup>46</sup> et dans de nombreux autres endroits. Un rapport du groupe de travail sur les violences sexuelles et sexistes (AOR) en Libye fait le constat suivant pour la période de janvier à septembre 2019:

*Les violences sexuelles sont utilisées à des fins d'extorsion, d'asservissement, de sanction et de loisir et sont souvent caractérisées par des éléments de profonde cruauté et de tortures psychologiques. Les maltraitances sexuelles sont rarement des épisodes isolés, les éléments réunis laissant supposer que les réfugiés et les migrants sont régulièrement soumis à de multiples formes de sévices sexuels par différents auteurs et ce, dans des contextes d'impunité. Les hommes et les garçons sont forcés d'assister aux violences sexuelles infligées aux femmes et aux filles (y compris des viols mortels avec des objets) durant leur captivité dans des lieux de détention officiels ou clandestins et dans le désert. On entend fréquemment que les hommes et les garçons sont forcés de violer les femmes et les filles, y compris des membres de leurs familles. Les femmes sont également forcées de soumettre des hommes et des garçons réfugiés et migrants à des violences sexuelles. Ces violences sont souvent infligées en public ou filmées pour rajouter à l'humiliation et/ou à des fins d'extorsion.<sup>47</sup>*



*Bani Walid était encore pire. Ils torturaient et punissaient constamment mon mari. J'ai encore été violée. Ils n'avaient pas de préservatifs, alors ils utilisaient des sacs en plastique. Je me suis de nouveau retrouvée enceinte et j'ai de nouveau perdu mon enfant. »*

Une Somalienne évacuée de Libye par le HCR, 2019

### **Traite des êtres humains, sévices corporels graves et enlèvements contre rançon**

La traite d'êtres humains<sup>48</sup> a toujours été un crime d'une ampleur insoupçonnée compte tenu de sa nature occulte, de la stigmatisation des victimes et de la vulnérabilité de leur situation. Ces facteurs se conjuguent souvent pour dissuader les victimes de se faire connaître, d'où la difficulté des acteurs compétents à les identifier.

Dans le monde, les victimes connues de la traite d'êtres humains sont majoritairement des femmes, tandis que les hommes, destinés au travail forcé, constituent plus de la moitié des victimes identifiées.<sup>49</sup> Qu'il s'agisse d'exploitation sexuelle ou de travail forcé, la traite des êtres humains est toujours monnaie courante le long de cette route. De nombreuses femmes et filles arrivées de Libye par la mer semblent avoir été victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle,<sup>50</sup> notamment dans des zones du sud de la Libye, telles que Sabha et Qatrun.<sup>51</sup> En 2019, des autorités de pays d'Afrique et d'Europe ont procédé à plusieurs arrestations, libérant ainsi de multiples personnes originaires du Nigéria et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest victimes d'un trafic de prostitution.<sup>52</sup>

Pour certaines des personnes en route vers la Libye, ce qui n'était à l'origine qu'un transport illicite peut se transformer en traite d'êtres humains, notamment quand elles ne sont pas en mesure de payer les passeurs à leur arrivée en Libye, auquel cas elles sont vendues à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle, ou encore détenues en servitude pour dettes.<sup>43</sup> D'autres arrivent parfois à négocier et à travailler pour les passeurs afin de s'acquitter de leur dette, ce qui ne les préserve pas forcément de la traite. Le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est également déclaré préoccupé par la vente d'êtres humains depuis des centres de détention libyens à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle.<sup>54</sup> En Italie, les Commissions territoriales – organismes publics chargés de l'examen des demandes d'asile – ont adressé à des organisations spécialisées entre 2018 et 2019 environ 10 000 victimes possibles de la traite d'êtres humains.

Sur d'autres secteurs de la route, les personnes qui entrent au Soudan depuis l'Éthiopie ou l'Érythrée sont parfois enlevées lors du passage de la frontière à pied ou une fois entrées au Soudan, vendues à des trafiquants par les passeurs faute d'avoir pu payer les sommes réclamées, trompées par les passeurs et détenues contre rançon, ou encore vendues pour être mises au travail ou exploitées sexuellement.<sup>55</sup> De nombreuses personnes ont raconté avoir été détenues et soumises à des abus dans un lieu appelé Hajar, à proximité de Khartoum.<sup>56</sup> Entre janvier 2017 et décembre 2019, le HCR a enregistré plus de 630

cas de traite de réfugiés et de demandeurs d'asile dans l'est du Soudan, dont près de 200 femmes et filles ayant été victimes de violences sexuelles et sexistes. En Afrique de l'Ouest, l'OIM signale avoir identifié 326 personnes victimes de la traite – dont près de la moitié originaires du Nigéria – entre 2016 et juillet 2019 durant leur traversée du Niger vers la Libye et l'Algérie.<sup>57</sup>

En outre, les enlèvements contre rançon seraient toujours fréquents sur diverses portions de la route.<sup>58</sup> Ces pratiques continuent par exemple d'être signalées dans diverses zones du Soudan.<sup>59</sup> Dans certains cas, des enlèvements contre rançon peuvent se produire quand les gens ne peuvent payer leur passeur ou que celui-ci réclame une somme supérieure à celle initialement convenue. En Libye, où les chances d'une traversée réussie de la Méditerranée jusqu'en Europe ont encore reculé en 2019, certains passeurs auraient de plus en plus recours à d'autres moyens pour se faire de l'argent au détriment des personnes sous leur emprise, d'où une augmentation des demandes de rançon, parfois à plusieurs reprises,<sup>60</sup> et du recours au travail forcé.<sup>61</sup> Les groupes arrivés de Libye par la mer en 2020, ou évacués vers le Niger ou le Rwanda, ont raconté aux équipes du HCR d'épouvantables expériences de sévices corporels répétés,<sup>62</sup> de violences sexuelles et sexistes,<sup>63</sup> de travail forcé et de privation de nourriture<sup>64</sup> pendant leur captivité dans des endroits comme Bani Walid dans l'attente du paiement de rançons.<sup>65</sup> Dans certains cas, les auteurs de ces exactions sont de la même nationalité que leurs victimes.

Pendant les opérations de profilage de plus de 1800 réfugiés et demandeurs d'asile conduites par le HCR en Algérie en 2018, plus de 31% des personnes interrogées ont signalé des incidents de protection, principalement perpétrés par des groupes armés et des passeurs (extorsion, violences physiques, violences sexuelles et sexistes, y compris exploitation et viols).



*La femme qui nous a fait sortir du Nigéria m'avait été présentée par une amie. Elle m'avait parlé de cette femme et avait expliqué qu'elle aimerait prendre quelques filles... qu'elle avait besoin de quelques filles à emmener en Europe et que si on était intéressées, il fallait le lui faire savoir. On était huit, alors elle nous a toutes prises. Elle a dit qu'on allait partir en Europe pour travailler. Elle ne nous a pas dit de quel travail il s'agissait, mais on était impatientes de quitter le Nigéria à cause de la situation dans le pays... Une fois arrivées en Libye, la femme nous a dit qu'on devrait travailler un peu avant d'entamer la traversée parce que le passage n'était pas sécurisé. J'ai demandé en quoi consisterait le travail et elle dit que c'était un travail de « connexion », autrement dit de la prostitution. Alors je me suis mise à pleurer et une de mes amies et moi-même avons refusé. Ils se sont mis à nous battre en disant qu'il fallait qu'on le fasse. C'est de là que vient la cicatrice sur mon visage. Ils nous ont battues en disant qu'il fallait qu'on le fasse. »*

Une Nigériane interviewée dans le cadre du projet Telling the Real Story, 2019

Un Érythréen retrouve sa fille à Tripoli après avoir été libéré  
de détention, décembre 2018.  
© HCR/Farah Harwida





## Risques en détention

En Libye, des réfugiés et des migrants sont toujours arbitrairement détenus, notamment nombre de ceux débarqués après avoir été interceptés ou secourus en mer.<sup>66</sup> En dépit de la fermeture de trois centres de détention en 2019, le Bureau du HCR en Libye estime qu'il y a encore environ 2500 réfugiés et migrants dans les centres de détention officiels. Des rapports du HCDH et d'autres organisations exposent les préoccupations liées au grave surpeuplement des centres, aux pénuries alimentaires,<sup>67</sup> aux déplorables conditions d'hygiène, au manque d'accès permanent aux soins médicaux, de même qu'aux rapports d'abus,<sup>68</sup> de travail forcé et de disparitions à l'intérieur même des centres de détention.<sup>69</sup> Des dispositions de la législation libyenne (Loi 19 de 2010) prévoient des peines d'emprisonnement d'une durée indéfinie, des amendes et des peines de travail forcé pour les personnes entrées illégalement sur le territoire national.<sup>70</sup>

En 2019, les réfugiés et les migrants se sont retrouvés confrontés à des risques accrus dans les centres de détention, notamment par suite du conflit. En juillet 2019, environ 53 personnes ont été tuées lors d'un raid d'aérien ciblant le centre de détention de Tajoura.<sup>71</sup> C'était le second raid lancé contre ce centre cette année-là où des tirs d'artillerie avaient également visé des quartiers proches d'autres centres de détention<sup>72</sup> et où un centre avait été l'objet d'une fusillade.<sup>73</sup> Certains réfugiés et migrants détenus ont également raconté avoir été enrôlés de force dans le conflit<sup>74</sup> ou contraints à diverses tâches, comme le chargement ou le nettoyage d'armes,<sup>75</sup> la réparation et le nettoyage de véhicules militaires et l'enlèvement des corps sur les champs de bataille.<sup>76</sup> Depuis 2018, on sait qu'environ 25 personnes sont mortes de tuberculose et d'autres maladies dans un seul centre situé à Zintan.<sup>77</sup>



*J'ai été gardé en captivité dans un centre de détention en Libye. Il y a tant de gens malades là-bas, la plupart ont la tuberculose. Il n'y a pas de traitement médical disponible. On voyait des gens mourir tous les jours. Au moins deux ou trois personnes tous les jours. Ils ont emmené des gens, une bonne cinquantaine, en disant qu'ils les amenaient se faire soigner... Mais ils ne sont jamais revenus. Nous ne savons pas s'ils sont vivants ou morts. Les gens n'ont pas accès à la lumière du jour ou à l'air frais. Moi, je n'étais pas sorti à l'extérieur depuis 2017 jusqu'à maintenant. Mes sœurs, elles sont toujours là-bas. Ça fait mal à l'intérieur. »*

Un Érythréen évacué de Libye par le HCR, 2019

## Autres risques

Les réfugiés et les migrants sont également exposés à d'autres risques en cours de route, y compris être blessé ou tué dans les conflits qui secouent différentes régions du Burkina Faso,<sup>78</sup> du Mali<sup>79</sup> et du Niger,<sup>80</sup> les vols<sup>81</sup> et les fréquentes demandes de pots-de-vin par les autorités locales.<sup>82</sup> Citons en outre d'importants risques d'arrestation et d'expulsion,<sup>83</sup> surtout pour les personnes

qui craignent pour leur vie ou leur liberté en cas de retour chez eux. Dans l'est et la Corne de l'Afrique, certains entreprennent la périlleuse traversée maritime vers le Yémen avant de poursuivre leur route vers la Libye via le Soudan, tandis que d'autres sont exposés à divers risques en tentant de quitter leur propre pays.<sup>84</sup>

Bien que l'on ne connaisse pas précisément la prévalence des abus en cours de route, des enquêtes conduites par le HCR et l'OIM en 2017 laissent à penser qu'environ 75% des personnes arrivées en Italie depuis la Libye avaient été exposées en chemin à des abus d'un genre ou d'un autre.<sup>85</sup> Selon un rapport de l'association MEDU publié en mars 2020 et basé sur plus de 3000 témoignages recueillis entre 2014 et 2020, 85% des réfugiés et des migrants qui avaient transité par la Libye y avaient subi des tortures et des traitements inhumains ou dégradants.<sup>86</sup>

## CARTOGRAPHIE DES ABUS: MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Les données utilisées dans ce rapport ont été collectées par les enquêteurs du programme 4Mi du MMC,<sup>87</sup> sous la supervision de l'équipe externe d'examen éthique et méthodologique du programme 4Mi et conformément au principe de ne pas nuire,<sup>88</sup> entre janvier 2018 et décembre 2019. Les enquêteurs du programme 4Mi ont réalisé près de 16 000 entretiens<sup>89</sup> dans 21 lieux d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, et d'Afrique du Nord, ainsi qu'un petit nombre d'entretiens conduits en Europe avec des personnes qui avaient emprunté la route de la Méditerranée centrale. La plupart des entretiens utilisés dans cet échantillon ont été réalisés au Burkina Faso, en Égypte, en Allemagne, en Libye, au Mali et au Niger.

La méthode d'enquête utilisée par le programme 4Mi ne précise pas le moment précis où les incidents se sont produits ; c'est pourquoi l'échantillon utilisé dans ce rapport est fondé sur les personnes en mouvement depuis deux ans au plus afin de réunir des données sur les incidents les plus récents dans le cadre des schémas migratoires actuels.<sup>90</sup> En outre, l'échantillon ne comprend que des incidents survenus hors du pays d'origine des personnes interrogées afin de distinguer les événements qui ont pu contribuer à la fuite de leur pays d'origine de ceux survenus en transit.

Les enquêteurs du programme 4Mi<sup>91</sup> ne sont pas présents dans tous les pays traversés par la route, mais uniquement dans des lieux-clés de transit des pays où des données sont recueillies. Les enquêtes du programme 4Mi reposent sur un échantillonnage non exhaustif, à savoir que les personnes interrogées ne représentent pas nécessairement toutes les populations qui empruntent ces routes migratoires. Par conséquent, certains profils sont probablement sur ou sous-représentés dans l'échantillon. En outre, certains profils ne sont pas accessibles aux enquêteurs en Libye, par exemple les personnes en détention ou gardées captives par des trafiquants.<sup>92</sup> De ce fait, les incidents survenus dans des centres de détention ou en captivité

peuvent être sous-représentés dans l'échantillon. Les enquêteurs du programme 4Mi ne s'entretiennent qu'avec des adultes et leurs constats ne reflètent donc pas les expériences de réfugiés et de migrants de moins de 18 ans. D'autres recherches ont cependant montré que les enfants et les jeunes sont confrontés à des abus semblables tout au long de cette route.<sup>93</sup>

Par ailleurs, les données analysées constituent en fait trois ensembles de données, dont 54% correspondent aux données pour l'Afrique de l'Ouest,<sup>94</sup> 32% celles pour la Libye<sup>95</sup> et 14% celles concernant l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.<sup>96</sup> Une fois ces ensembles combinés, 65% des personnes interrogées sont des hommes, tandis que les femmes en représentent 35%. Les nationalités les plus représentées sont les Nigériens (15%), les Éthiopiens (10%), les Burkinabés (9%), les Guinéens (7%) et les Ivoiriens (7%). Ces personnes ayant été interrogées à différentes étapes de la route, elles en avaient couvert des secteurs plus ou moins longs. C'est pourquoi, plutôt que de s'intéresser à la prévalence des incidents, l'analyse présentée dans la section ci-dessous examine les types d'abus par lieu, notamment pour identifier les zones à très haut risque en cours de route d'après les données disponibles.<sup>97</sup> Elle établit également le profil des personnes désignées comme responsables dans chaque lieu. Les données portent sur les éléments suivants :

- les pertes en vies humaines observées le long de la route;
- les enlèvements vécus;<sup>98</sup>
- les violences sexuelles et sexistes (observées ou subies);
- les autres sévices corporels vécus.

Pour accroître la fiabilité des informations sur les pertes humaines, sont exclus de l'analyse les rapports relatifs à des incidents uniques où de nombreuses personnes auraient trouvé la mort, mais n'offrant pas suffisamment de détails sur les causes de décès. L'objectif était d'éviter de classer certains lieux comme « zones à haut risque » d'après seulement un ou deux rapports peu circonstanciés selon lesquels de nombreuses personnes auraient perdu la vie à cet endroit. En conséquence, plus de 85% des témoignages de pertes humaines en cours de route ont trait à des incidents où cinq personnes au plus ont péri. D'après les informations fournies concernant les causes de décès, les auteurs (le cas échéant)<sup>99</sup> et le lieu, l'analyse distingue les décès de nature criminelle de ceux dus à d'autres causes. Sont considérés comme des incidents de nature criminelle les décès associés à des facteurs tels que des abus physiques (parfois accompagnés de maladies et d'absence de traitement médical) ainsi que ceux survenus durant la traversée du désert et imputés à la négligence des passeurs.

## CARTOGRAPHIE DES ABUS: RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ENQUÊTE

Les résultats des quelque 16 000 entretiens conduits par les enquêteurs du programme 4Mi – après filtrage pour rendre compte des expériences des personnes

interrogées en 2018 et 2019 – auprès de personnes qui avaient suivi la route de la Méditerranée centrale, étaient en mouvement depuis deux ans au plus et rapportaient des incidents survenus hors de leur propre pays, montrent une nouvelle fois que les réfugiés et les migrants doivent échapper à de nombreux risques en de multiples points de cette route. Comme indiqué au paragraphe précédent, les résultats présentés ci-dessous n'indiquent pas le nombre total de personnes mortes en chemin, ni les taux de prévalence (entre autres parce que certains types d'abus tels que les violences sexuelles et sexistes sont systématiquement sous-déclarées), mais ils montrent les lieux les plus souvent désignés par les personnes rapportant des abus ou des pertes humaines, et les principales causes de décès en différents lieux, et ils précisent les catégories d'acteurs que les réfugiés et les migrants désignent comme responsables de la plupart des abus dans les différents points de cette route.

### Pertes en vies humaines le long de la route

- 2204 décès ont été signalés par 1079 personnes. Soixante-huit pour cent (68%) de l'ensemble des pertes paraissent être à caractère strictement criminel, plutôt que des pertes uniquement dus à la maladie ou à des accidents en cours de route;
- Au moins 1395 des 2204 décès sont survenus en 2018 ou 2019,<sup>100</sup> soit un taux moyen de presque 60 disparitions par mois.
- Dans les trois échantillons, les signalements de décès les plus nombreux seraient intervenus sur la portion nord-africaine de la route (59%), suivi de la section d'Afrique de l'Ouest (36%).<sup>101</sup> La proportion de pertes directement liées à des agissements criminels était en outre particulièrement élevée sur la portion nord-africaine de la route (92%), suivie par la portion d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique (82%), seulement 27% environ des décès survenus sur le secteur d'Afrique de l'Ouest ayant été rattachés à la criminalité.
- Quatorze pour cent (14%) des personnes qui disent avoir témoigné de la mort d'autrui y ont été confrontées à plusieurs reprises.
- Le désert est le principal lieu où des décès sont signalés (28%), surtout durant la traversée du Niger en Libye, de nombreux autres morts ayant également été rapportés à Sabha, dans le sud de la Libye (7%). D'autres lieux fréquemment évoqués du fait du nombre de décès qui s'y produisent sont Bani Walid, Agadez, Tamanrasset, Bamako, Tripoli (3% pour tous) ainsi que d'autres endroits illustrés sur la carte connexe.
- Sur l'ensemble de la route, les causes de décès sont multiples et se recoupent souvent. Nombreux sont ceux qui évoquent la maladie et l'absence de traitement comme cause première (915 décès, soit 42%), mais ces causes se conjuguent souvent à d'autres facteurs tels que la déshydratation, la famine et l'absence d'abris convenables, laissant présager des disparitions durant les traversées du désert avec les passeurs, voire en captivité. Pour d'autres, la maladie et le manque d'accès aux soins venaient exacerber d'autres facteurs tels que les abus physiques ou les violences sexuelles et

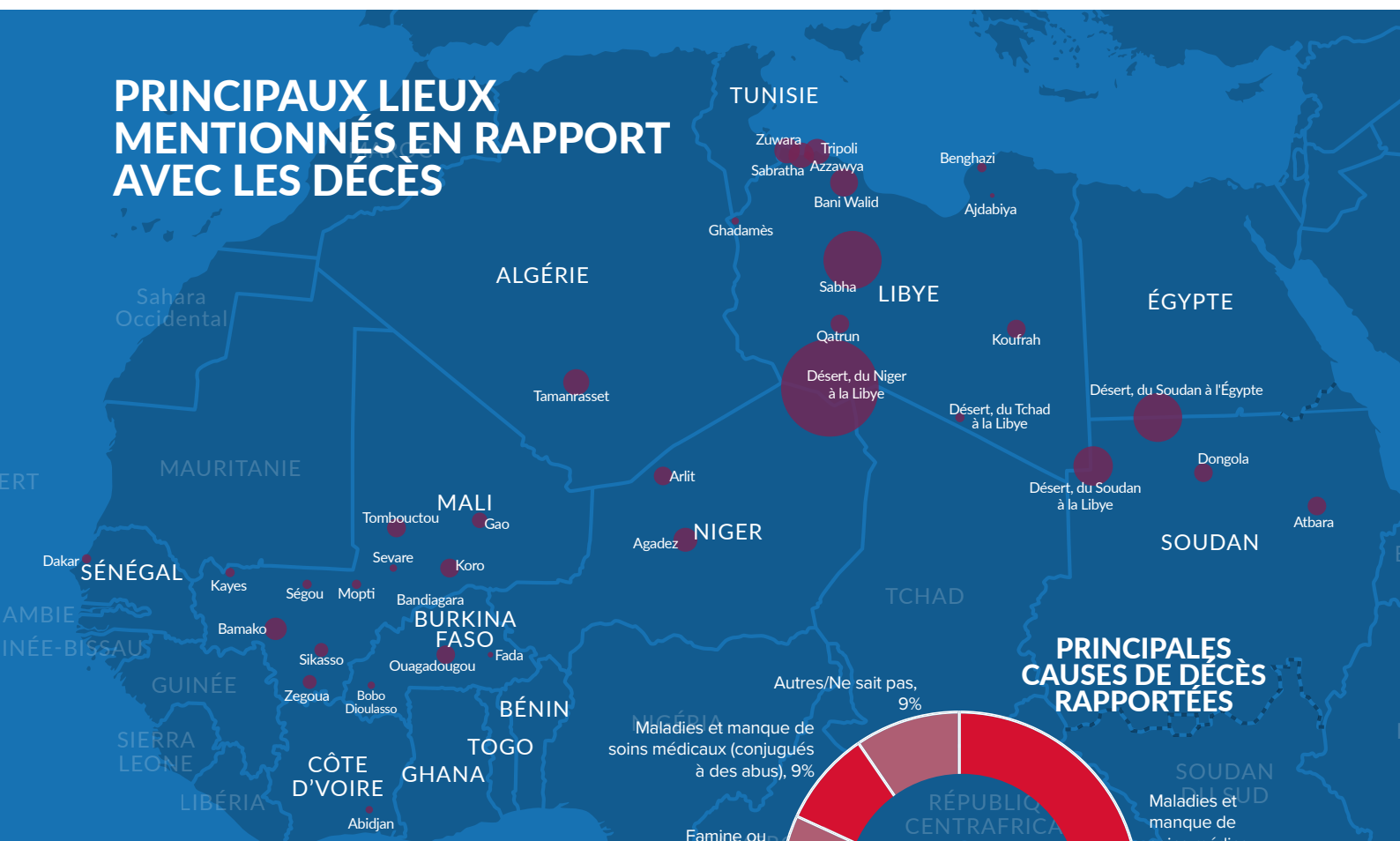
sexistes, témoignant davantage de morts en captivité (190 décès, soit 9%). Les accidents à bord de véhicules constituent une autre cause commune (419 décès, soit 19%), souvent pendant la traversée du désert, y compris des personnes tombées des véhicules et tuées dans leur chute, abandonnées sur place ou décédées durant leur transport des suites de maltraitements. D'autres encore sont nombreux à avoir été tués par balle ou à l'arme blanche ou à périr des conséquences de sévices corporels ou de violences sexuelles et sexistes (276 personnes, soit 13%). Par ailleurs, 9% (194) sont morts de famine ou de déshydratation, conjuguées à d'autres facteurs, laissant supposer des décès dans le désert ou en captivité.

- Le long de la portion ouest-africaine de la route, où seulement 27% des pertes semblent liées à la criminalité, les causes premières de décès sont la maladie sans accès

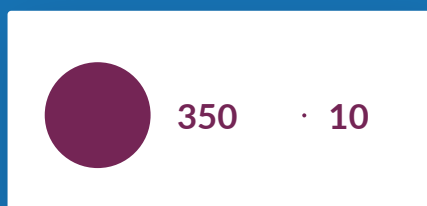
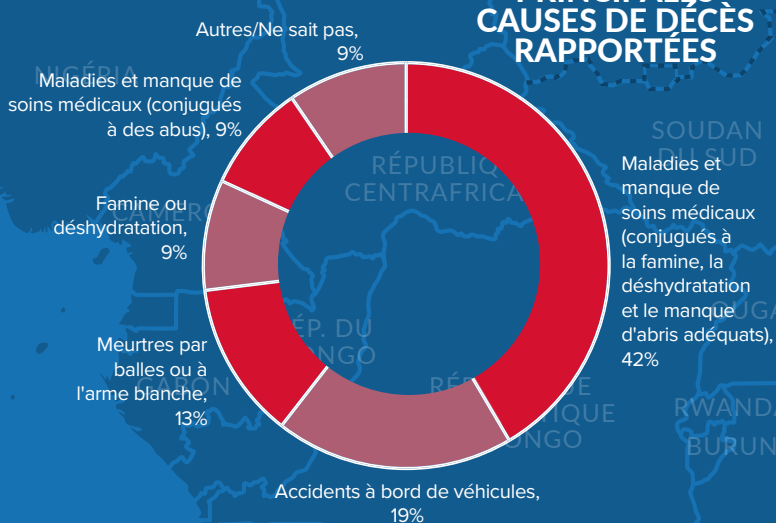
à des traitements médicaux suffisants (33%), les accidents de la route (31%), ainsi que les sévices corporels, sexuels et sexistes et les meurtres par balle ou à l'arme blanche (13%).

- Le long de la portion nord-africaine, 54% des décès signalés seraient dus à des facteurs tels que la maladie sans accès à des soins médicaux, la déshydratation et la famine, tandis que 28% sont attribués à différents facteurs tels que les sévices corporels, sexuels et sexistes et les assassinats par balle ou à l'arme blanche.
- Le long de la portion d'Afrique de l'Est, 45% des pertes sont attribuées à la maladie sans possibilité d'accéder à des soins médicaux, conjuguée à d'autres facteurs comme la déshydratation et le manque d'abris, tandis que 28% sont attribués à différents facteurs, dont les abus.

## PRINCIPAUX LIEUX MENTIONNÉS EN RAPPORT AVEC LES DÉCÈS



## PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS RAPPORTÉES



Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique que les lieux pour lesquels les répondants ont rapporté un minimum de 10 décès, à l'exclusion des décès qui se seraient produits dans leurs pays d'origine.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

## Violences sexuelles et sexistes, victimes survivantes et auteurs présumés

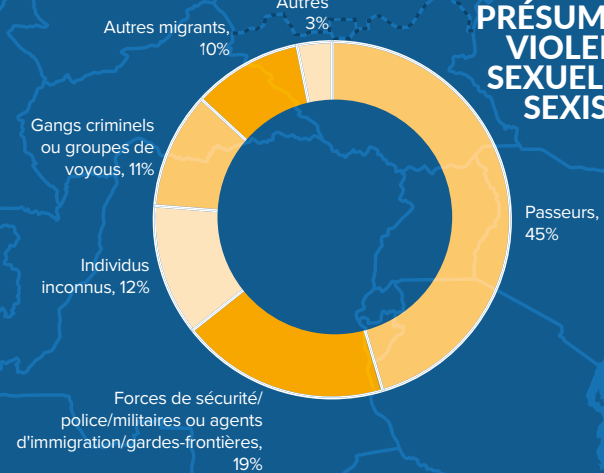
- 1634 des personnes interrogées ont indiqué avoir été témoin ou victime de près de 2008 incidents de violences sexuelles et sexistes infligées à plus de 6100 personnes.
- Étant entendu que les violences sexuelles et sexistes sont connues pour être sous-déclarées et que leur degré de prévalence est probablement bien plus élevé que ne le dit ce rapport, ces violences sont le plus souvent signalées le long de la portion nord-africaine de la route (45% des incidents rapportés), suivie de la section ouest-africaine (38%), puis le long de la portion d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique (17%). Pour l'Afrique de l'Ouest, la plupart des incidents se seraient produits au Mali (43%), au Burkina Faso (26%) et au Niger (16%).
- Le désert est le principal lieu où ces incidents sont signalés par les personnes interrogées (particulièrement durant la traversée du Niger vers la Libye, et du Soudan vers l'Égypte) (18%), à Tripoli (6%), à Khartoum (6%), à Bamako (5%) et à Sabha (5%).
- Les personnes témoignant avoir été témoin ou victime de violences sexuelles et sexistes sont pour la plupart des femmes (65%).
- Environ 31% des personnes qui ont été témoin ou victime de violences sexuelles et sexistes y ont assisté à plusieurs endroits.
- Pour les trois portions conjuguées de la route, les coupables désignés étaient dans l'ordre les passeurs (45%), les membres de forces de sécurité/police ou des forces armées (19%), des individus inconnus (12%), des groupes de voyous ou des gangs criminels (11%) et d'autres migrants (10%).
- Le long de la portion nord-africaine de la route, les auteurs désignés étaient principalement les passeurs (près de 60%) et des groupes armés en Libye (16%). Sur la portion ouest-africaine, les membres de forces de sécurité/police ou des forces armées étaient désignés comme les principaux auteurs de ces violences (25%), suivis d'individus inconnus et isolés (24%) et d'autres migrants (18%) tandis que sur le secteur d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, les passeurs étaient désignés comme responsables de près de 90% des incidents.

## PRINCIPAUX LIEUX MENTIONNÉS EN RAPPORT AVEC DES INCIDENTS DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

TUNISIE  
Zuwara Sabratha Azzawya  
Tripoli  
Benghazi  
Bani Walid  
Ajdabiya  
Sabha  
Libye  
Qatrun  
Koufrah  
Égypte  
Assouan  
Désert, du Soudan à l'Égypte  
Wadi Halfa  
Désert, du Soudan à la Libye  
Dongola  
Mali  
Gao  
Koro  
Niger  
Agadez  
Zinder  
Tchad  
N'Djamena  
Soudan  
Khartoum  
Érythrée  
Kassala  
Gedaref  
Mali  
Koyes  
Ségou  
Koutiala  
San  
Ouagadougou  
Kantchari  
Burkina Faso  
Niamey  
Bénin  
Nigéria  
Togo  
Cotonou  
Côte d'Ivoire  
Abidjan  
Sierra Leone  
Libéria  
Guinée



## AUTEURS PRÉSUMÉS DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES



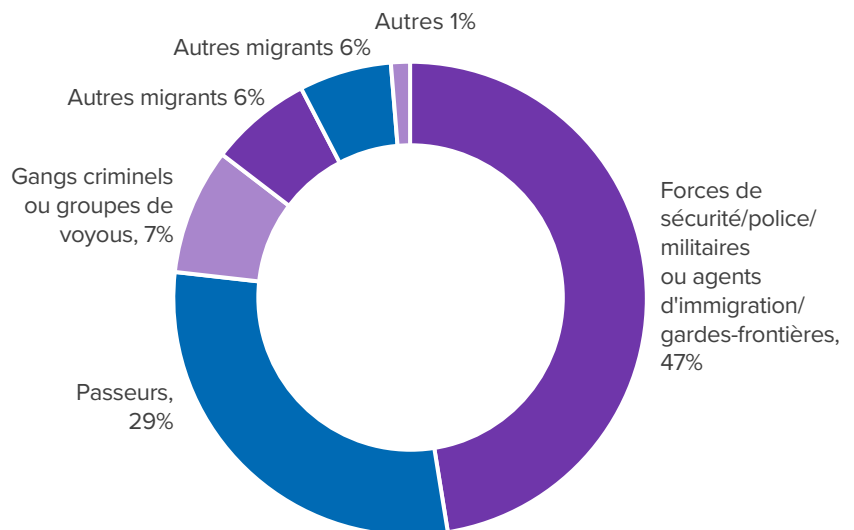
Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique que les lieux pour lesquels les répondants ont rapporté un minimum de 10 incidents, à l'exclusion de ceux qui se seraient produits dans leurs pays d'origine.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

## Les violences physiques et leurs auteurs présumés

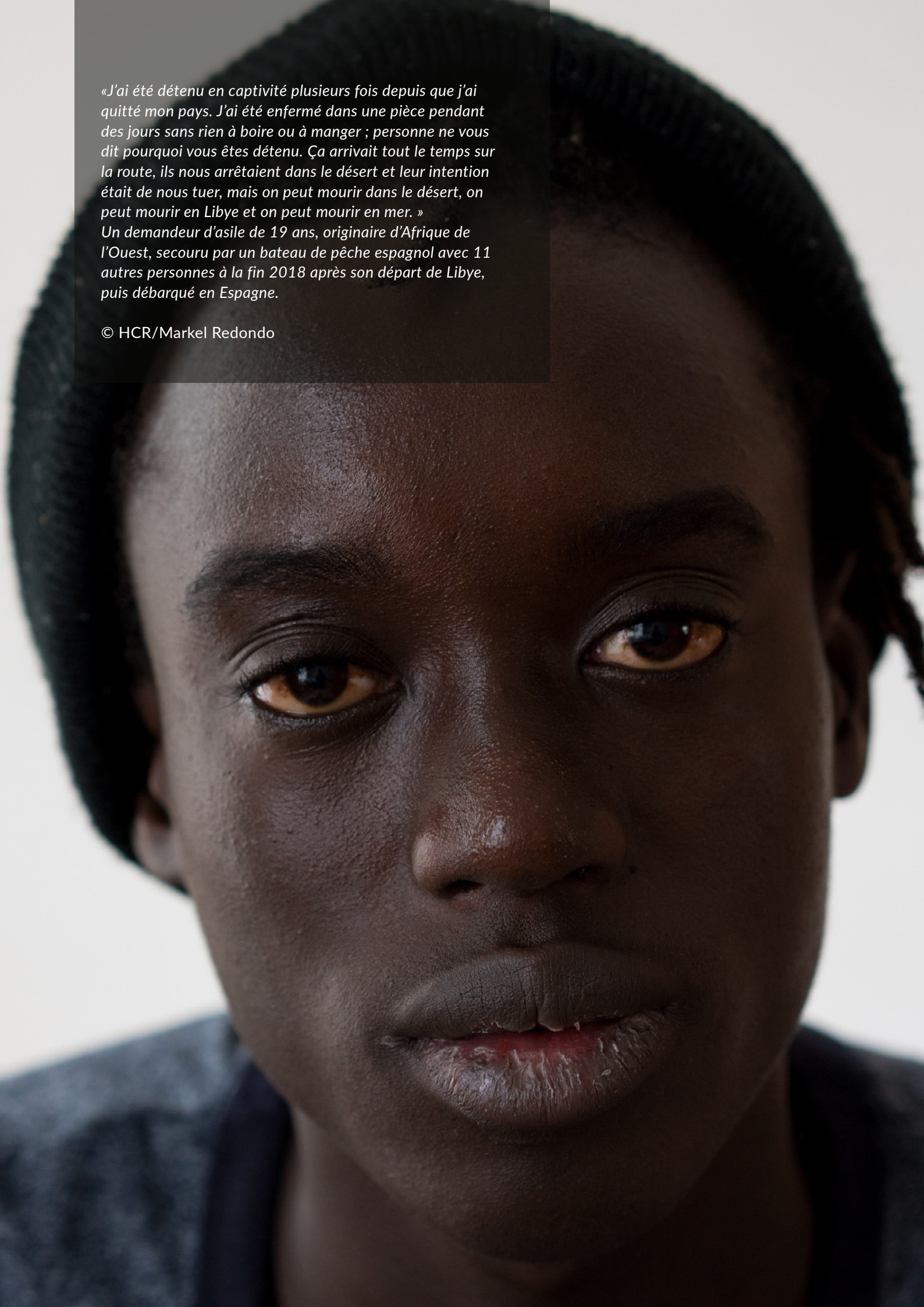
- 4468 incidents de violences physiques ont été rapportés par 2883 victimes.
- Les violences physiques sont le plus souvent rapportées sur la portion ouest-africaine de la route (57%), suivie de la portion nord-africaine (36%). En Afrique de l'Ouest, la plupart des incidents se seraient produits au Mali (56%), au Burkina Faso (19%) et au Niger (15%).
- Les principaux endroits où des violences physiques seraient intervenues sont le désert (surtout pendant la traversée du Niger en Libye) (11%), à Bamako (8%), à Tripoli (6%), à Ségou au Mali (5%) et à Agadez (5%).
- Les hommes représentent 63% de ceux qui rapportent avoir été victimes de violences physiques. Toutefois, comme 65% personnes interrogées (avant filtrage) étaient des hommes, on peut supposer que les femmes subissent également d'importants sévices corporels en chemin.
- La plupart des incidents de violences physiques signalés sur l'ensemble de la route auraient été le fait de membres des forces de sécurité/police, de militaires ou encore d'agents d'immigration/gardes-frontières (47%), suivis par les passeurs (29%).
- Les acteurs principalement désignés comme responsables des abus physiques sur la portion ouest-africaine de la route étaient des membres des forces de sécurité/police ou des militaires (63% de l'ensemble des incidents), tandis que les passeurs étaient surtout accusés sur la portion nord-africaine et dans l'Est de l'Afrique (52% et 91% respectivement).
- Alors que les hommes considèrent les membres des forces de sécurité/police ou les militaires comme responsables de 70% de tous les incidents de violences physiques en Afrique de l'Ouest, les femmes désignent différents responsables, en priorité les membres des forces de sécurité/police ou les militaires (51%), suivis par des individus inconnus et isolés (12%) et des agents d'immigration/gardes-frontières (10%). Sur les deux autres portions de la route, les témoignages des hommes et des femmes étaient plus concordants en ce qui concerne les auteurs d'abus physiques.
- Environ 38% des personnes rapportant avoir été victimes de sévices corporels disent y avoir été soumis en plus d'un lieu, 14% d'entre eux disant avoir subi des violences à trois reprises ou davantage.

## AUTEURS PRÉSUMÉS DE VIOLENCES PHYSIQUES LE LONG DE LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE



## Les enlèvements et leurs auteurs présumés

- 291 enlèvements ont été signalés par 171 des personnes interrogées, dont environ 70% disent avoir été enlevées contre rançon plus d'une fois.
- Les enlèvements sont surtout rapportés sur la portion nord-africaine de la route (57%), suivie de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique (40%).
- Dans cet échantillon, la plupart des enlèvements signalés se seraient produits sur la route entre le Soudan et l'Égypte, principalement à Atbara dans le nord du Soudan (21%), à Assouan dans le sud de l'Égypte (18%), dans le désert entre le Soudan et l'Égypte (18%) et à Gedaref, dans l'est du Soudan (12%).
- Les passeurs étaient principalement désignés comme auteurs des enlèvements (79%).



*« J'ai été détenu en captivité plusieurs fois depuis que j'ai quitté mon pays. J'ai été enfermé dans une pièce pendant des jours sans rien à boire ou à manger ; personne ne vous dit pourquoi vous êtes détenu. Ça arrivait tout le temps sur la route, ils nous arrêtaient dans le désert et leur intention était de nous tuer, mais on peut mourir dans le désert, on peut mourir en Libye et on peut mourir en mer. »*

*Un demandeur d'asile de 19 ans, originaire d'Afrique de l'Ouest, secouru par un bateau de pêche espagnol avec 11 autres personnes à la fin 2018 après son départ de Libye, puis débarqué en Espagne.*

© HCR/Markel Redondo

Quand on est arrivés en Libye, ils nous ont emmenés dans un grand bâtiment avec beaucoup de gens. Après m’y avoir emmenée, ils m’ont demandé de donner l’argent. C’était dans un sous-sol et il y avait beaucoup de monde, environ 300 personnes. Il y avait des gens qui avaient beaucoup de problèmes et certains étaient malades. Une fois entrés là, ils m’ont demandé de donner l’argent. Ils m’ont demandé 8000 dollars. J’ai appelé ma mère. Je lui ai dit que j’étais retenue captive contre paiement d’une rançon de 8000 dollars. Ma mère m’a dit « Je n’ai pas 8000 dollars ! Tu veux que je vende la maison ? Je vais essayer de trouver ce que je peux pour toi. »

Après ça, l’homme m’amenait dehors tous les jours et me demandait si j’avais l’argent. Je lui répondais que c’était en route et qu’il fallait attendre. C’était juste comme ça, il m’amenait dehors et voilà ce qu’il me faisait faire : il remplissait un seau d’eau et me le versait dessus, et il fait froid en Libye. Il me déshabillait devant tout le monde, il m’enlevait mon hijab et versait de l’eau sur ma tête. Il me plongeait la tête dans le seau et me frappait aux jambes avec un bâton.

Finalement, ma mère m’a appelée et m’a dit « Je n’ai rien. Si je vends la maison, je n’ai plus nulle part où dormir. » Je lui ai dit de ne pas s’inquiéter et qu’Allah prendrait soin de moi. « Je quitterai cet endroit un jour. Ne te mets pas la pression. »

Les hommes m’ont dit de payer 8000 dollars, sinon ils m’ont dit qu’ils me tueraient et m’emmèneraient au cimetière. « On va te brûler vive, c’est comme ça que tu vas mourir. » Puis, il m’a encore dit de payer, l’homme m’a dit de payer 4000 dollars. Mon oncle et ma mère ont cherché de l’argent. Mon oncle a dit « J’ai 2000 dollars. Est-ce que je dois te les envoyer ? » Je lui ai dit « Si tu m’envoies les 2000 dollars, il arrêtera de

me battre et il relâchera la pression. Alors envoie-moi les 2000 dollars. » Il m’a envoyé les 2000 dollars.

Il m’emmenait dehors toutes les nuits. En plus, il emmenait tous les autres dehors, plus de 300 personnes, et il me disait de laver, même les murs. « Nettoie l’endroit où on fait la cuisine ! Nettoie mes vêtements ! Nettoie ma maison. » S’il voyait la moindre petite tache, il m’attrapait par l’oreille et me battait. Oui, toutes les nuits, il m’emmenait dehors.

Non, je n’ai pas été violée en Libye, mais j’ai été battue. Il y avait des filles qu’il prenait et gardait toute la nuit. L’homme qui nous gardait en otages, le Libyen, il se saoulait et torturait tout le monde. Il y avait des filles qu’il prenait, c’était habituel, et il les amenait chez lui et il les violait.

Il y avait des gens qu’il battait. Surtout des garçons, il leur disait de se mettre face au mur, tous les hommes, et il les battait. Ils étaient face au mur. Il se servait d’un bâton. Il les obligeait à se déshabiller.

Il y avait des filles avec qui on parlait. Pendant la nuit, ils prenaient qui ils voulaient. Vous savez, on dormait par terre. Il entrait dans la pièce et il pointait sa torche sur nous, juste comme ça. Dès qu’il voyait une fille, la première qu’il voyait, il l’emmenait. Peu importe qui c’était, il l’emmenait, mais Allah n’a jamais permis que ça m’arrive.

Je jure qu’ils venaient nous prendre. Toutes les filles se rassemblaient. « Voilà ce qui m’est arrivé et voilà ce qui m’est arrivé. » Elles nous racontaient ce qui s’était passé, mais que pouvions-nous faire ? On ne pouvait rien faire, on se contentait de pleurer.

**Khadra, originaire de Somalie, interviewée dans le cadre du projet Telling the Real Story, 2019**

## CARTOGRAPHIE DES ABUS: LA PORTION OUEST-AFRICAINE



*En cas de crevaison dans le désert, c'est difficile de changer la roue à cause du sable parce que le cric s'enfonce dedans. Alors, ils se sont servis d'un migrant qui n'avait plus assez d'argent pour payer son passage. Ils se sont servis de son corps pour poser le cric et empêcher la voiture de s'enfoncer dans le sable. L'homme n'a pas supporté le poids et il a été abandonné sur place à mourir. Ils ont forcé un de mes amis à poignarder son ami parce qu'il n'avait pas d'argent à leur donner. Si les femmes n'ont pas assez d'argent, ils les violent devant tout le monde. »*

Un Guinéen décrivant la traversée du désert du Niger à l'Algérie, interviewé en Europe par un partenaire du HCR, 2019.

Sur la portion ouest-africaine de la route vers la Libye ou l'Algérie, les réfugiés et les migrants rapportent systématiquement des incidents dans les capitales du Mali et du Burkina Faso et, dans une moindre mesure, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal, du Bénin et du Tchad. De très rares incidents d'enlèvement se seraient produits le long de cette portion de route, mais les pays où se seraient produits la plupart des pertes humaines, des violences sexuelles et sexistes et des sévices physiques étaient le Mali, le Niger et le Burkina Faso, les trois principaux pays de transit sur cette portion de route.<sup>102</sup> De même, Bamako, Ouagadougou et Agadez sont les trois villes les plus fréquemment citées dans la plupart des incidents.<sup>103</sup> Sur les 27 villes où ont été signalés des chiffres relativement élevés d'incidents d'une ou plusieurs catégories, 12 se trouvent au Mali, cinq au Niger et quatre au Burkina Faso.

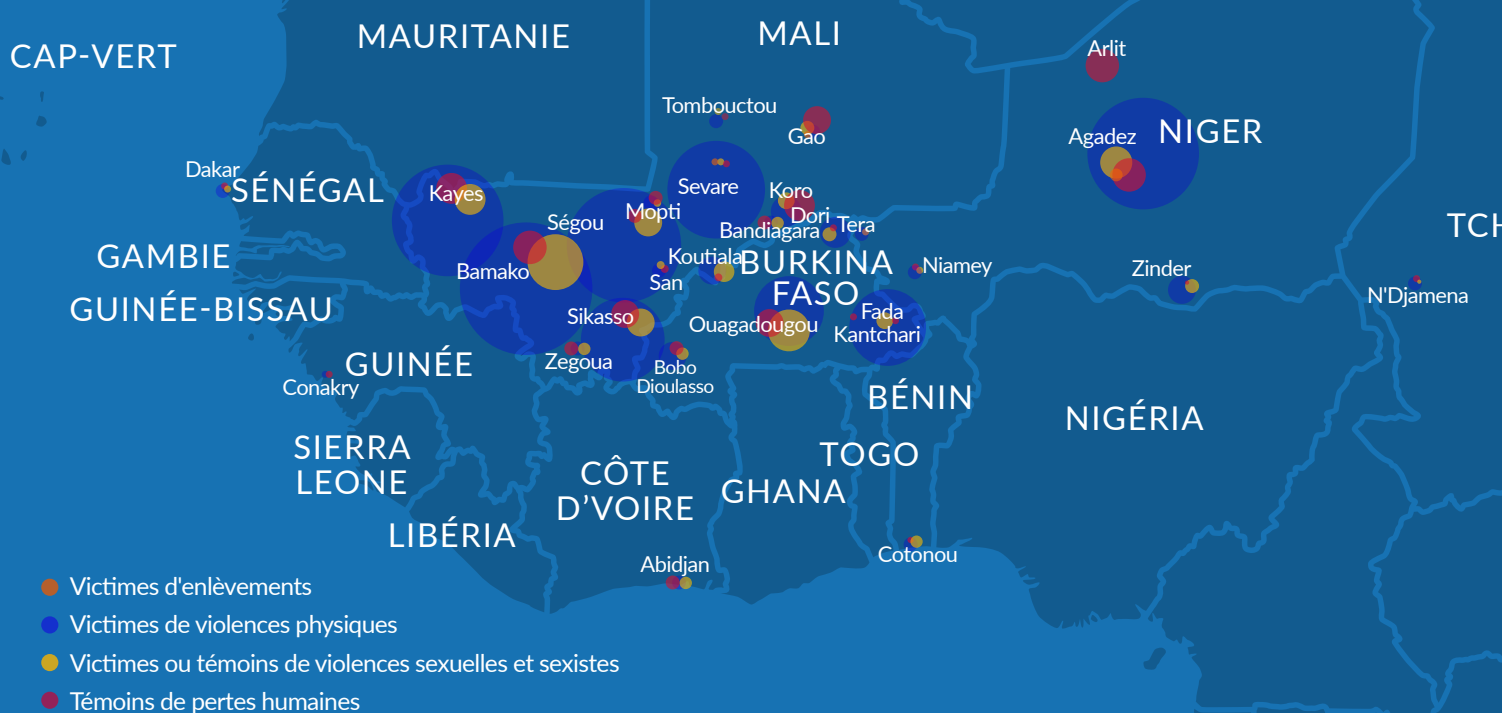
La plupart des décès auxquels auraient assisté les personnes interrogées par les enquêteurs en Afrique de l'Ouest seraient dus à la maladie, conjuguée à l'impossibilité d'obtenir des soins médicaux suffisants, et à des accidents de la route, tandis que les villes citées au regard du plus grand nombre de pertes humaines d'origine criminelle apparente étaient Arlit et Agadez (Niger) ainsi que Koro, Gao et Tombouctou (toutes au Mali). À Arlit, les passeurs étaient tenus responsables de tous les cas dus à des abus physiques alors qu'à Gao, Agadez et Tombouctou, la plupart des décès étaient attribués à des voyous ou des gangs criminels et résultaient de meurtres par balle ou à l'arme blanche, d'abus physiques ou d'accidents de la route faisant suite à des abus.

La plupart des décès auxquels auraient assisté les personnes interrogées par les enquêteurs en Afrique de l'Ouest seraient dus à la maladie, conjuguée à l'impossibilité d'obtenir des soins médicaux suffisants, et à des accidents de la route, tandis que les villes citées

au regard du plus grand nombre de pertes humaines d'origine criminelle apparente étaient Arlit et Agadez (Niger) ainsi que Koro, Gao et Tombouctou (toutes au Mali). À Arlit, les passeurs étaient tenus responsables de tous les cas dus à des abus physiques alors qu'à Gao, Agadez et Tombouctou, la plupart des décès étaient attribués à des voyous ou des gangs criminels et résultaient de meurtres par balle ou à l'arme blanche, d'abus physiques ou d'accidents de la route faisant suite à des abus.



# PRINCIPAUX LIEUX MENTIONNÉS EN RAPPORT AVEC DES DÉCÈS ET DES ABUS, PORTION OUEST-AFRICAINE DE LA ROUTE



Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique pas les incidents qui se seraient produits dans les pays d'origine des répondants.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.



349 · 10

## CARTOGRAPHIE DES ABUS: LA PORTION D'AFRIQUE DE L'EST ET DE LA CORNE DE L'AFRIQUE



Nous avons quitté l'Érythrée au début du mois de mars et il y avait trois jeunes hommes qui voyageaient avec nous, mais nous ne savions pas qui ils étaient. Quand nous sommes arrivés à la frontière, le passeur a appelé quelqu'un pour demander qu'ils viennent avec une voiture. Trois hommes sont arrivés et nous ont demandé de monter et notre passeur a disparu immédiatement. Ils nous ont bandé les yeux à tous et nous ont emmenés dans une maison où ils se sont mis à nous tabasser en demandant qu'on appelle nos familles, exigeant plus de 6000 dollars par personne. Nos familles ont dit qu'elles ne pouvaient pas payer cette somme. Mon amie et moi avons été ligotées et violées devant les jeunes hommes. Ils ont continué comme ça pendant cinq jours. Une nuit, mon amie et moi avons demandé à sortir pour aller faire nos besoins et nous nous sommes précipitées pour sauter le mur. Les trafiquants se sont lancés à notre poursuite, mais nous avons trouvé un grand arbre où nous sommes restées

cachées pendant plusieurs heures. Nous étions pieds nus parce que les trafiquants avaient pris nos chaussures. Nous avons très peur. Nous avons marché pendant une journée entière avant d'arriver à une maison ; un couple est sorti et nous a fait rentrer. Ils nous ont donné de la nourriture et de l'eau et du savon pour nous laver. »

Une Érythréenne interviewée dans le cadre du projet Telling the Real Story, 2018.

Une fois les réfugiés et les migrants entrés ou en transit au Soudan,<sup>104</sup> la plupart des abus se produiraient à Atbara, El Shemaliya, Gedaref, Khartoum et Wadi Halfa.<sup>105</sup> La plupart des décès (44%) seraient survenus à Atbara, une ville du nord du Soudan, en direction de la frontière égyptienne, toutes les pertes en vies humaines étant apparemment d'origine criminelle. Les personnes interrogées tenaient surtout les passeurs et parfois les agents d'immigration/gardes-frontières pour responsables des décès dont beaucoup résultaient d'abus physiques et de violences sexistes et sexuelles, mais aussi de maladies sans accès aux médicaments, aux rigueurs du temps en l'absence d'abris adéquats et à la déshydratation, autant d'indicateurs probables de morts survenues pendant la traversée du désert. C'est aussi à Atbara que se produirait la plus forte proportion d'enlèvements contre rançon (52%) sur cette portion de

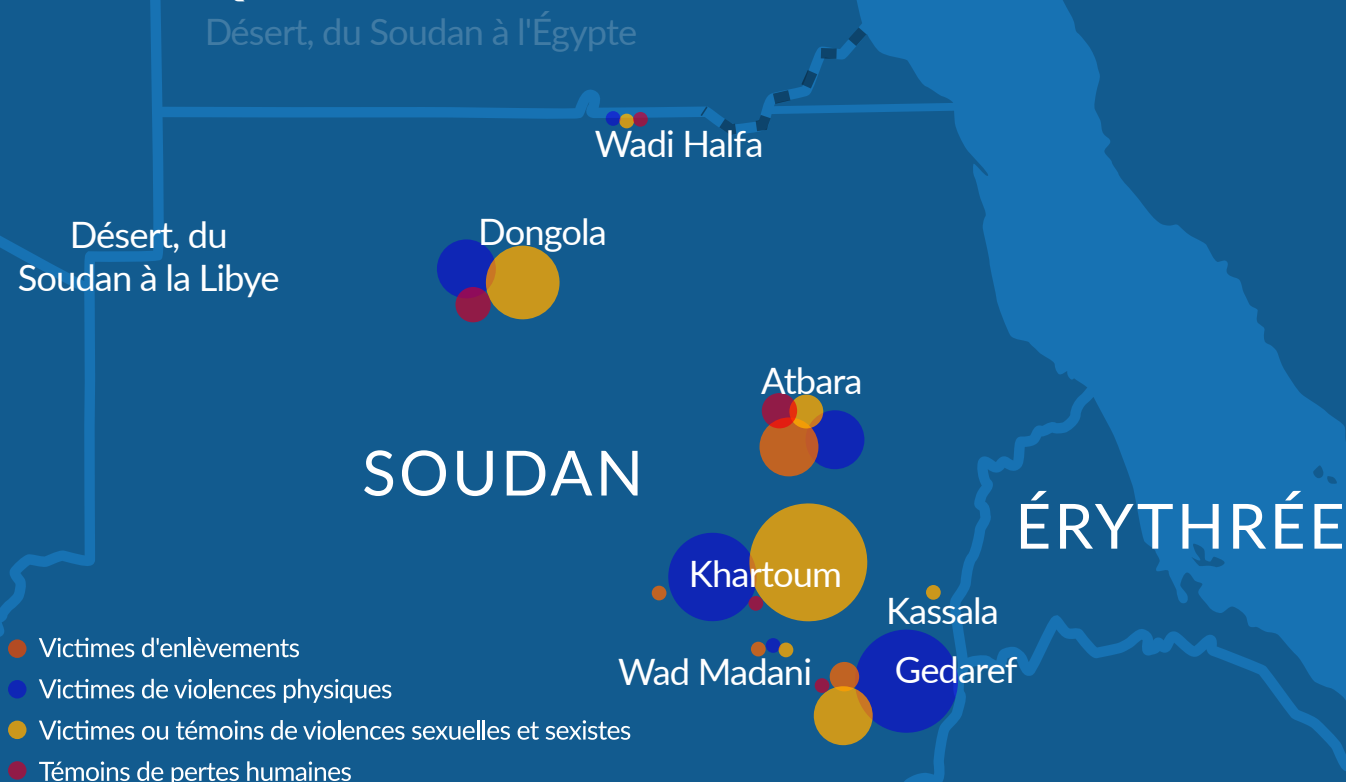
route. Les personnes interrogées tiennent les passeurs responsables dans la plupart des cas. Les sévices corporels (19% des incidents sur cette portion de la route) et les violences sexuelles et sexistes (10% des incidents sur le même trajet) étaient aussi fréquemment signalés à Atbara, les passeurs étant là encore accusés de la plupart des incidents.

Des décès étaient régulièrement signalés à El Shemaliya (33% des incidents sur cette portion de route), au nord-ouest de Khartoum, sur la route vers la Libye ou l'Égypte, et les passeurs étant là encore tenus pour responsables dans la plupart des cas. Des facteurs tels que la maladie et le manque d'accès aux soins médicaux, de même que la déshydratation et le manque d'abris étaient les causes les plus fréquemment invoquées. Après Khartoum, c'est là qu'étaient signalés les cas les plus nombreux de violences sexuelles et sexistes ainsi que de sévices corporels, les passeurs étant désignés comme responsables de la plupart de ces violences.

Selon les personnes interrogées par les enquêteurs du programme 4Mi, de nombreux enlèvements contre rançon se seraient également produits à Gedaref, à proximité des frontières soudanaises avec l'Érythrée et l'Éthiopie (31% des incidents signalés le long de cette route), les passeurs étant tenus responsables de la plupart des enlèvements. C'est également là que seraient survenus de nombreux cas de violences sexuelles et sexistes (16% des incidents signalés) et de sévices corporels (29% des incidents signalés).

Enfin, plus d'un tiers de tous les cas de violences sexuelles et sexistes signalés sur cette portion de route se seraient produits à Khartoum, les passeurs étant désignés comme les principaux responsables. En outre, 25% des incidents de violences physiques signalés seraient survenus à Khartoum, de même que 10% des enlèvements contre rançon.

## PRINCIPAUX LIEUX MENTIONNÉS EN RAPPORT AVEC DES DÉCÈS ET DES ABUS, AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE



Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique pas les incidents qui se seraient produits dans les pays d'origine des répondants.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

124 · 10

## CARTOGRAPHIE DES ABUS: LA PORTION NORD-AFRICAINE



*Le passeur qui nous conduisait depuis Agadez nous a déposés à Qatrun. Le surlendemain, un autre groupe de chauffeurs nous a conduits jusqu'à Sabha. À l'arrivée à Sabha, les chauffeurs nous ont déposés à une maison avec un mur d'enceinte et un grand portail. Dès qu'on est descendu de la voiture, j'ai vu des gens qui avaient l'air affamé et j'ai tout de suite compris qu'il se passait là des choses terribles. Après quelques minutes, les chauffeurs sont venus nous voir et nous ont dit d'appeler nos familles et qu'elles pouvaient venir nous chercher à condition de payer une caution, parce qu'on leur avait dit que nous avions tous voyagé à crédit. Mais en vérité, je savais très bien que mon frère avait payé pour moi avant mon départ de la maison. Les individus malfaisants que nous avons rencontrés dans cette propriété nous ont terriblement maltraités. Certains y sont morts après avoir été roués de coups ou sont morts de faim. Plus tard, j'ai pris contact avec mon frère et il m'a promis de faire vite. Il a envoyé de l'argent et j'ai été relâché avec l'aide de quelques personnes. »*

Un Ghanéen interviewé par le MMC, 2019.

La traversée du désert vers la Libye ou l'Égypte est réputée pour être l'un des secteurs les plus dangereux du voyage, ce qu'attestent les données recueillies par les enquêteurs du programme 4Mi lors des entretiens avec des réfugiés et des migrants. Les personnes interrogées en 2018 et 2019 disaient avoir été témoins d'environ 619 décès durant la traversée du désert. Sur ce total, 53% des disparitions seraient intervenus lors du passage du Niger à la Libye, 25% pendant la traversée du Soudan à l'Égypte, et 18% durant le passage du Soudan vers la Libye,<sup>106</sup> des chiffres moins importants ayant été donnés pour les traversées entre le Niger ou le Mali et l'Algérie, le Tchad vers la Libye, et l'Égypte vers la Libye.

Pour la plupart, les pertes humaines dans le désert auraient été dues à des facteurs tels que la déshydratation, la famine, l'absence d'abris, le manque d'accès aux soins médicaux et les accidents à bord de véhicules. Toutefois, sur le trajet entre le Soudan et l'Égypte, les réfugiés et les migrants étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux (59%) que sur d'autres secteurs à mentionner les abus physiques ou les violences sexuelles et sexistes comme causes de décès (souvent conjuguées à la déshydratation, au manque d'accès aux soins médicaux et à la famine).

Des enlèvements contre rançon ont été rapportés en nombre relativement élevé sur la portion de désert entre le Soudan et l'Égypte, avec quelques rares incidents signalés au cours de la traversée du désert entre le Soudan et la Libye,<sup>107</sup> bien des informations anecdotiques rapportées aux équipes du HCR par des réfugiés et des migrants laissent supposer une sous-déclaration des cas d'enlèvements dans ce secteur.

De nombreuses personnes ont fait état de violences sexuelles et sexistes au cours de la traversée du désert, notamment lors

du passage du Niger à la Libye quand elles étaient aux mains de passeurs ou de groupes armés. Des violences sexuelles et sexistes ont en outre été fréquemment rapportées durant la traversée du désert entre le Soudan et l'Égypte, les passeurs étant tenus responsables de la plupart des incidents. Les violences corporelles, surtout signalées sur la traversée du Niger vers la Libye, étaient principalement imputées aux passeurs (48%) ainsi qu'aux forces de sécurité ou à des groupes armés.

À la sortie du désert, de nombreux réfugiés et migrants disaient avoir été retenus captifs ou soumis à des abus dans des villes du sud de la Libye, telles que Sabha, Koufrah et d'autres,<sup>108</sup> ce que confirment les données recueillies par les enquêteurs du programme 4Mi. Ainsi, les personnes interrogées dans le cadre des enquêtes 4Mi ont rapporté avoir été témoins de 165 décès à Sabha, 48 à Qatrun et 47 à Koufrah. À Sabha, le premier arrêt en Libye pour nombre de ceux qui arrivent du Niger, les répondants ont spécifiquement précisé que les abus, les meurtres par balles ou les attaques à l'arme blanche par des passeurs ou des gangs criminels étaient impliqués dans 66% des décès. Pour la plupart, les 34% restants sembleraient également liés aux conditions de captivité, des facteurs tels que la déshydratation, la famine et le manque de soins médicaux étant mentionnés par beaucoup. La plupart des 48 décès survenus à Qatrun ont été signalés par des personnes interrogées vers la fin de 2019, dont plus de 80% disaient avoir été en voyage depuis moins d'un an, laissant supposer que la plupart de ces disparitions étaient récentes. Pour la plupart, les morts signalées sembleraient être dues à la traversée du désert ou aux conditions de captivité, dont la famine, la déshydratation et le manque d'accès aux soins médicaux. À Koufrah, la première étape en Libye pour beaucoup d'arrivants du Soudan, la plupart des décès signalés auraient été dus à la déshydratation ou à l'impossibilité d'obtenir des soins médicaux, ce qui évoque là encore la traversée du désert et la captivité. En outre, des violences sexuelles et sexistes ont été régulièrement signalées à Sabha et Koufrah, la plupart étant imputées aux passeurs (63% pour les deux endroits).

Dans le nord de la Libye, les pertes humaines (69) se seraient essentiellement produites à Bani Walid, une plaque tournante de passeurs, et seraient surtout dues à la famine, la déshydratation et le manque de soins médicaux, a priori en captivité.<sup>109</sup> Les témoignages faisaient systématiquement état de violences sexuelles et sexistes dont les passeurs et les gangs criminels seraient les principaux responsables. Tripoli vient au second rang du nombre de décès survenus dans le nord de la Libye (57). Environ 54% des décès qui s'y sont produits ont été directement attribués à différentes formes d'abus (dont des sévices corporels, des violences sexuelles et sexistes et des meurtres par balles ou à l'arme blanche), les autres pertes étant dues au manque de soins médicaux, parfois associé à la famine et à la déshydratation, probablement en captivité. De nombreux incidents de violences sexuelles et sexistes (126) ont été principalement imputés à des passeurs, parfois alliés à des gangs criminels (48%), suivis par des individus inconnus (28%). La plupart des incidents de violences physiques se seraient produits à Tripoli, les répondants les attribuant

majoritairement à des passeurs (parfois avec des gangs criminels) (41%), des individus inconnus (33%) et des groupes armés (11%).

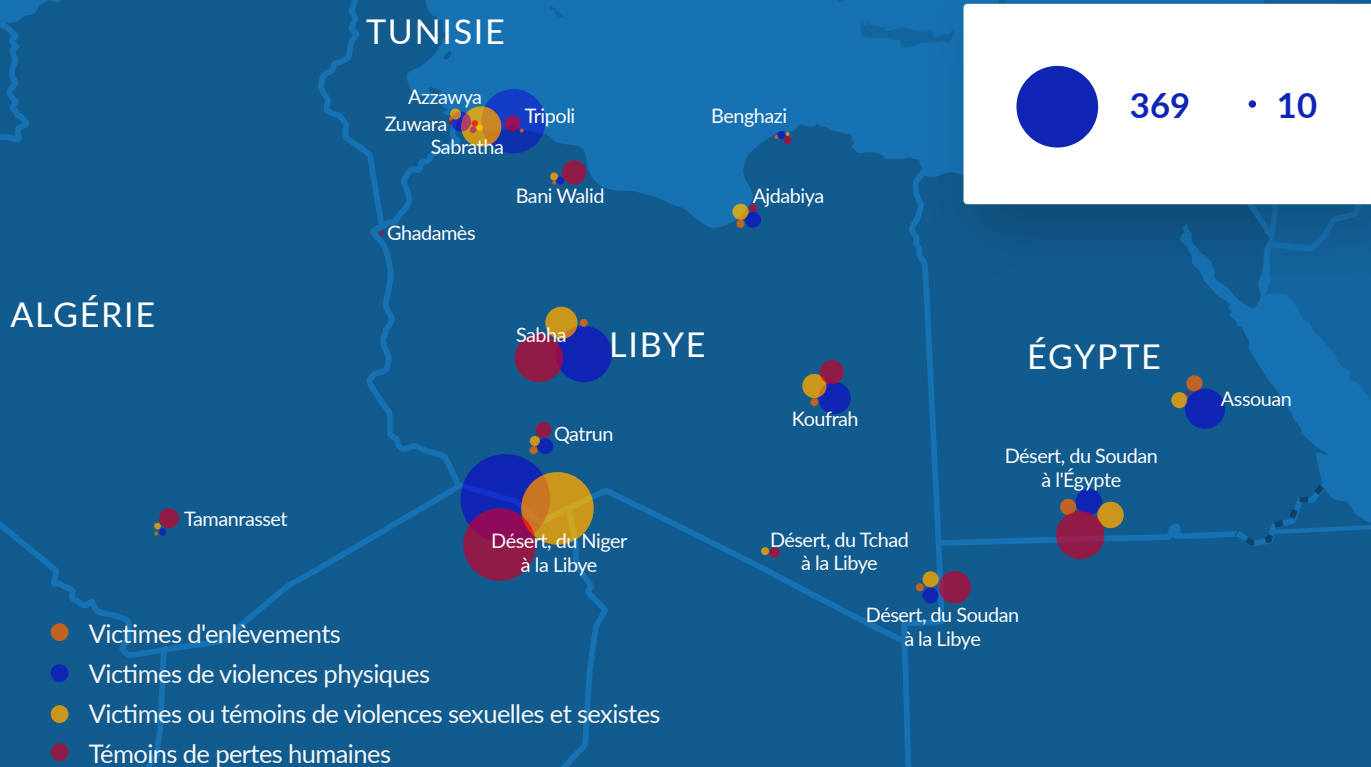
Le long de la côte vers l'ouest de Tripoli, les personnes interrogées ont signalé de nombreux décès à Sabratha (37) et à Zuwara (31), deux zones de départ des bateaux à destination de l'Europe. Dans ces deux villes, la plupart des décès seraient dus aux conditions de détention en captivité par des passeurs (surtout par manque d'accès aux soins médicaux, famine et déshydratation). Par ailleurs, les répondants ont signalé 11 décès survenus dans un centre de détention, affirmant que les conditions de détention et les abus physiques en étaient la cause.

Dans l'est de la Libye, les incidents de protection signalés par les répondants se seraient produits à Ajdabiya et Benghazi, avec 24 décès à Benghazi et 12 à Ajdabiya, sans compter de nombreux incidents de violences sexuelles et sexistes infligées à Ajdabiya, dans la plupart des cas par des passeurs.

### Sud de l'Égypte et de l'Algérie

Ailleurs en Afrique du Nord, les personnes interrogées ont rapporté de nombreux incidents à Assouan, dans le sud de l'Égypte, et à Tamanrasset, dans le sud de l'Algérie. À Tamanrasset, elles ont signalé 63 disparitions, dont 68% auraient été causés par des facteurs tels que la déshydratation, l'impossibilité d'obtenir des soins médicaux et la famine, tandis qu'environ 32% étaient attribués à différents facteurs, dont des sévices corporels, la famine et les meurtres par balles ou à l'arme blanche. Des responsables n'ont été désignés que dans 22% de ces cas de décès, pour la plupart des gangs criminels ou des voyous. À Assouan, de nombreux rapports faisaient état d'enlèvements contre rançon (52), les passeurs étant accusés dans tous les cas, de même que dans la presque totalité des 49 incidents de violences sexuelles et sexistes.<sup>110</sup>

## PRINCIPAUX LIEUX MENTIONNÉS EN RAPPORT AVEC DES DÉCÈS ET DES ABUS, PORTION NORD-AFRICAINE DE LA ROUTE



Source: D'après 15 983 enquêtes conduites par les enquêteurs du programme 4Mi en 2018 et 2019. La carte n'indique pas les incidents qui se seraient produits dans les pays d'origine des répondants.

Les frontières, les noms et les désignations indiqués sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

*Nombre des personnes que nous recevons au mécanisme de transit d'urgence après leur évacuation de Libye ont vécu des expériences extrêmement traumatisantes, ont été témoins de morts et ont enduré de graves abus physiques, des violences sexuelles et souvent la famine. Bon nombre des femmes que nous voyons ont subi des violences sexuelles, tout comme certains hommes, mais il faut du temps avant qu'ils puissent en parler ouvertement. Les conséquences observables de ces abus sont notamment des troubles de stress post-traumatique (TSPT) accompagnés de symptômes tels que des flashbacks et des cauchemars, des dépressions sévères et, dans certains cas, de l'automutilation. Pour beaucoup, ces personnes sont très résilientes malgré leurs expériences, mais il faudrait à plus long terme leur donner la possibilité d'obtenir un soutien psychosocial pour les aider à surmonter ces traumatismes.*

Marzia Vigliaroni  
Auxiliaire de santé mentale et de soutien psychosocial  
HCR Niamey

## AIDE AUX VICTIMES D'ABUS EN ROUTE

À l'heure actuelle, l'aide apportée aux victimes est extrêmement variable sur l'ensemble de la région. Des interventions utiles sont actuellement menées en quelques lieux clés, notamment l'est du Soudan, le nord du Niger, au Rwanda, et après le débarquement en Italie.

### Aide aux victimes de la traite d'êtres humains dans l'est du Soudan

À Kassala, dans l'est du Soudan, le HCR participe à l'identification des victimes de la traite et appuie deux refuges séparés par sexe dont la gestion est assurée par la Croix-Rouge soudanaise. Ces refuges accueillent des victimes ayant probablement besoin d'une protection internationale, des personnes exposées à de graves risques de préjudice corporel et d'autres qui ont besoin de traitements ou de soins médicaux et ne peuvent être suivies à l'intérieur des camps. Par mesure de sécurité, l'accès à ces refuges est strictement contrôlé et les personnes qui y sont logées bénéficient d'une assistance médicale, psychiatrique et psychosociale, d'une aide juridique et de quelques formations pour l'acquisition de compétences. Les séjours étant temporaires, des solutions à long terme – dont le transfert à Khartoum, la réinstallation ou le retour dans l'un des camps de réfugiés proches – sont recherchées avec les résidents en fonction de leurs circonstances personnelles.<sup>111</sup> Par ailleurs, pour aider les victimes de la traite à avoir accès à la justice, le HCR a appuyé en 2017 la création d'une salle d'audition de témoins, reliée par audio et vidéo au Tribunal pour la lutte contre le trafic d'êtres humains de Kassala, afin de protéger l'identité des victimes qui viennent témoigner.

Outre les refuges, le HCR apporte également une aide et un soutien juridique aux victimes et aux témoins de la traite, favorise le regroupement familial, surtout dans le cas de victimes mineures, et mène une action de sensibilisation sur les risques liés aux migrations irrégulières dans le cadre du projet Telling the Real Story (Raconter l'histoire véritable).<sup>112</sup>

### Aide au Niger et au Rwanda pour les personnes évacuées depuis la Libye

Depuis novembre 2017, le HCR évacue des groupes de réfugiés très vulnérables de la Libye vers le Niger dans le cadre d'un mécanisme de transit d'urgence établi avec le Gouvernement nigérien. Un mécanisme analogue a été mis en place au Rwanda en 2019.<sup>113</sup> Au 30 juin 2020, environ 3200 personnes avaient été évacuées vers le Niger depuis le début du programme et un peu plus de 300 vers le Rwanda. Nombre d'entre elles ont été victimes de violences atroces, dont des

abus physiques et des violences sexuelles et sexistes extrêmes. À leur arrivée, elles sont installées dans des logements et bénéficient de programmes d'aide à la santé mentale et physique, étant donné les graves troubles psychopathologiques que beaucoup présentent, outre les conséquences physiques des abus qu'elles ont endurés. Parallèlement, des solutions à long terme sont étudiées avec chacune d'elles, dont la possibilité d'une réinstallation ou un appui à une intégration locale.

Selon les équipes du HCR au Niger, les réfugiés évacués depuis la Libye après avoir subi des sévices corporels extrêmes présentent des troubles graves et durables, la plupart souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique ou de dépression sévère, avec pour certains des manifestations telles que des flashbacks, des cauchemars et des traumatismes psychologiques.

### Identification des victimes possibles de la traite durant les procédures d'asile en Italie

Certaines des personnes qui arrivent en Italie par la mer ont été victimes de la traite d'êtres humains. Différents réseaux de trafiquants ont pour mode opératoire d'encourager certaines victimes à demander l'asile afin de régulariser leur statut pour que leur exploitation se poursuive en Europe. En 2016, le HCR et la Commission nationale pour le droit à l'asile ont élaboré des principes directeurs pour aider les Commissions territoriales à identifier les victimes possibles et les confier à des groupes spécialisés dans la protection des victimes. Depuis lors, les Commissions territoriales ont identifié un nombre bien plus important de victimes potentielles de la traite et les ont adressées au réseau de lutte contre la traite d'êtres humains.

D'autres initiatives ont été établies pour identifier et secourir les victimes en différents points de la route, notamment un partenariat entre le HCR et la Fédération nationale des transporteurs routiers du Burkina Faso qui facilite l'identification des victimes de la traite et leur orientation vers les services appropriés, ainsi qu'un partenariat noué au Tchad entre le HCR et la Croix-Rouge pour mieux identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale le long de certaines portions clés de la route et les transférer vers les services disponibles.

## LES LACUNES DE L'AIDE AUX VICTIMES

Malgré plusieurs initiatives positives, l'aide aux victimes d'abus en cours de route présente encore de nombreuses lacunes. L'une des difficultés majeures demeure l'identification des victimes, notamment en raison du transit souvent rapide des personnes en mouvement. Comme le montrent les résultats ci-dessus, les crimes souvent violents perpétrés contre des réfugiés ou des migrants se produisent dans les lieux en proie à un conflit, où les institutions nationales sont peu représentées et où les acteurs humanitaires n'ont qu'un accès très limité, que ce soit par suite des politiques publiques, de problèmes de sécurité ou de leur isolement en plein désert. Suite au durcissement des contrôles aux frontières vers la Libye mis en œuvre par certains pays, les passeurs auraient parfois changé d'itinéraire ou de lieux de rassemblement pour éviter de se faire repérer.<sup>114</sup> Une fois les victimes identifiées, la coordination et les systèmes d'orientation entre les autorités nationales, les agences humanitaires et les organisations communautaires sont actuellement insuffisants, faute d'accords clairs sur les modalités d'assistance collective qui permettraient d'aider les victimes au mieux.

De même, il convient d'intensifier les efforts d'identification des victimes de la traite, y compris après leur débarquement en Europe. À Malte, il est aujourd'hui rare qu'elles soient vite identifiées après leur débarquement, les évaluations globales de la vulnérabilité survenant parfois des mois après leur arrivée, notamment en raison du manque d'assistants sociaux dans les centres de réception.

Autre difficulté de taille, la pénurie d'abris sûrs où placer les victimes de crimes majeurs une fois qu'elles ont été identifiées.<sup>115</sup> Au Soudan, il n'existe actuellement aucun foyer ou refuge public sûr à Atbara ou Dongola tandis qu'à Khartoum, les capacités d'accueil sont limitées pour les personnes ayant été victimes d'abus. Au Niger, il est prévu de construire des centres de réception pour les victimes de la traite à Niamey et Agadez, ce qui fournirait des capacités d'accueil supplémentaires des plus opportunes.<sup>116</sup> Par ailleurs, les refuges où mettre en sécurité les victimes de trafic débarquées en Italie et à Malte depuis la Libye sont actuellement insuffisants,<sup>117</sup> sans compter que le manque général d'abris pour les réfugiés et les migrants demeure un problème majeur en Libye. Dans certains pays situés le long de la route, les victimes risquent d'être détenues, voire ultérieurement déportées ou *refoulées*.

L'aide juridique aux réfugiés et aux migrants ayant été victimes d'abus est aujourd'hui extrêmement limitée sur la majeure partie de la route. En outre, comme nombre des victimes d'abus sur certains secteurs sont en situation irrégulière et n'ont pas les autorisations nécessaires pour entrer dans certains États ou traverser leur territoire, elles risquent de se faire arrêter et déporter, ont parfois peur de signaler ces crimes aux autorités compétentes ou n'ont pas les moyens d'obtenir l'aide médicale nécessaire (dont la prise en charge des violences sexuelles et sexistes) ou toute autre forme d'assistance, notamment des services de santé mentale et de soutien psychosocial.<sup>118</sup>

L'assistance financière et les services de soutien psychosocial sont des plus limités en différents points de la route, en particulier pour les personnes ayant été victimes de violences sexuelles et sexistes. Ce constat



Un jeune couple avec leur fille de deux mois le jour suivant leur arrivée au centre de transit d'urgence de Gashora au Rwanda, après leur évacuation de la Libye, 2019. © HCR/Tobin Jones

*Quand Winta a dit au revoir à deux de ses enfants en juin 2014, elle n'aurait jamais imaginé qu'il lui faudrait attendre quatre ans avant de les revoir. Elle avait quitté son foyer avec les deux plus jeunes, Melat et Yonathan, pour s'installer en Suisse. Ses deux aînés, Ermias et Ksanet, étaient restés derrière avec ses grands-parents mais quand l'insécurité a commencé de croître dans la région, ils ont fini par fuir et traverser le Sahara avec leur oncle. Ils prévoyaient de traverser la Méditerranée pour rejoindre Winta en Europe, mais leur convoi a été attaqué et ils ont été maintenus en captivité dans un centre de détention libyen et une rançon a été exigée pour leur libération. Après l'intervention du HCR, ils ont fini par retrouver leur mère en avril 2018. © HCR/Mark Henley*



vaut également pour les acteurs humanitaires qui sont très peu présents à plusieurs points clés du trajet, dont les endroits à haut risque mis en évidence par les données présentées dans ce rapport. L'assistance aux personnes en transit et à celles qui sont déjà tombées aux mains de criminels est donc limitée.

L'aide aux enfants en déplacement demeure plus qu'insuffisante, alors même que des enfants non accompagnés continuent de quitter certains camps situés sur le trajet. En octobre 2019, le HCR a lancé son initiative « Vivre, apprendre et participer » afin de renforcer la protection offerte dans six lieux clés de la route entre l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique et les villes de Tripoli et du Caire, notamment par une meilleure identification, l'offre d'un soutien d'urgence tel que la mise à disposition de logements provisoires, l'accès à des lieux sûrs et un meilleur accès aux possibilités de regroupement familial et autre voies légales.<sup>119</sup>

En Libye, l'absence de système national d'enregistrement des réfugiés et des migrants demeure un problème majeur, surtout pour les personnes débarquées après avoir été interceptées ou secourues en mer ainsi que celles maintenues en détention. C'est ainsi que ces personnes risquent d'être portées disparues une fois débarquées ou détenues.

Enfin, les voies légales constituant une alternative sûre aux périlleux voyages vers la Libye et l'Égypte sont encore bien trop rares. À la fin juin 2020 par exemple, les possibilités de réinstallation promises pour ceux se trouvant dans certains pays clés de la route étaient très limitées, avec seulement 1280 places pour les réfugiés

au Soudan, 1250 pour le Tchad et pas la moindre au Mali. Malgré certaines avancées, dont des promesses de réinstallation le long de la Méditerranée centrale, des difficultés ont été rencontrées pour concrétiser ces engagements. Ceux qui espèrent rejoindre des membres de leur famille dans d'autres pays ont parfois beaucoup de mal à obtenir un regroupement familial,<sup>120</sup> en raison notamment de critères restrictifs et du fait que la plupart des pays n'ont pas de représentation consulaire à Tripoli. De même, les réinstallations depuis la Libye ont considérablement augmenté depuis 2017 mais les procédures sont souvent lentes et les places demeurent limitées. Même s'il existe des mécanismes de transit d'urgence au Niger et au Rwanda, les capacités sont insuffisantes et le processus de réinstallation depuis ces pays est souvent lent. Il faudra offrir davantage de places de réinstallation et adopter des procédures plus rapides et plus efficaces pour les évacuations<sup>121</sup> comme pour les réinstallations depuis la Libye pour que ces mécanismes remplissent leur rôle et contribuent à fournir des solutions durables. Par ailleurs, il convient d'apporter un soutien accru aux programmes d'autonomisation et d'accès à des moyens d'existence afin que les réfugiés puissent mieux se prendre en charge dans les pays vers lesquels ils ont fui, sans avoir à se confronter à des périls dangereux.



Du Soudan en 2017, j'ai décidé de partir pour la Libye. J'ai trouvé un passeur qui m'a emmené en Libye. Il m'a fait passer la frontière à Koufrah. Ils ont tout un réseau dans le pays, les passeurs. À Koufrah, ils ont exigé que je leur donne 3000 dinars libyens. Quand j'ai fini par payer, ils nous ont amenés d'un endroit à l'autre, de passeur en passeur. Les passeurs étaient tous de mèche. Mais ils nous mentaient et disaient que les passeurs précédents ne leur avaient rien donné et donc ils nous en demandaient encore plus, mais nous n'avions plus rien.

Un passeur a finalement dit qu'il nous amènerait à Tripoli et qu'on le paierait une fois arrivés là-bas, mais au lieu de cela, il nous a conduits dans un entrepôt à Bani Walid. À notre arrivée, des hommes en armes sont sortis et nous ont forcés à descendre dans une cellule souterraine où on a trouvé environ 500 autres prisonniers. La première chose qu'ils ont faite, c'est de demander les numéros de téléphone de nos familles pour les appeler et leur soutirer de l'argent. Le premier jour, ils nous ont battus sans relâche, nuit et jour. Le jour d'après, ils nous ont dit d'appeler nos familles. Ils exigeaient 10 000 dinars pour chacun de nous, sans quoi ils menaçaient de nous laisser dépérir pour le restant de notre vie dans la cellule souterraine.

La cellule était épouvantable. Il n'y avait même pas de toilettes. Nous devons faire nos besoins là où nous dormions. Les gens étaient affamés tout autour. Il y avait environ 35 étrangers là-bas qui travaillaient pour eux. Certains étaient d'autres réfugiés ou migrants qu'ils obligeaient à travailler pour eux. Nous leur avons dit qu'il était impossible de payer ce qu'ils demandaient parce que nous étions pauvres et que nos familles n'avaient pas tant d'argent.

Finalement, nous avons décidé d'essayer de nous échapper... Ils ont tiré à travers la porte

et ont tué sept personnes. Puis ils ont ouvert la porte et sont entrés, toujours en tirant des coups de feu. Ils nous ont attrapés, nous ont ligoté les mains et les pieds et ont commencé à nous infliger d'épouvantables tortures. Sept autres de nos amis en sont morts.

Après ça, ils nous ont ligotés dans un coin de l'entrepôt. Ils ont continué à nous torturer sans arrêt pendant quatre jours pleins. Ils mettaient certains d'entre nous dans des bassins et envoyaient du courant électrique dans l'eau. Ils nous emmenaient dehors et faisaient fondre du plastique sur notre peau. Ils filmaient tout ça et l'envoyaient à nos familles. Pendant ces quatre jours, nous n'avons rien eu à boire ou à manger, nous avons dû boire notre propre urine pour survivre. Nous avons beaucoup souffert.

Ils sortaient les jolies filles et les forçaient à travailler comme esclaves sexuelles dans des maisons de passe. Ils mettaient tout le monde nu. Nous étions tous tellement sales. Nous avions tous de petits insectes sur la peau.

Pour les tortures, ils y allaient par étapes. D'abord, c'étaient des tabassages ordinaires, puis on était battu avec des bâtons ou des tuyaux en plastique, puis venait l'électrocution ou l'huile brûlante sur la peau. Il leur arrivait aussi de chauffer du métal à blanc pour nous l'appliquer sur la peau. Le type de torture était directement fonction de la somme qu'on pouvait payer. Si on ne pouvait rien payer, on avait le pire traitement. Si on pouvait payer quelque chose, c'était un peu moins cruel. Certains de mes amis dans mon pays ont réussi à rassembler la moitié de l'argent dont j'avais besoin et après ça, ils se sont surtout contentés de me tabasser avec des bâtons.

**Omar, originaire du Soudan et évacué de Libye, 2019.**

\*Nom modifié pour des raisons de protection

## POURSUITE DES CRIMINELS EN JUSTICE

Dans un discours prononcé devant le Conseil de sécurité en novembre 2017, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a déclaré qu'il fallait engager « une action collective résolue... pour s'attaquer aux atroces abus perpétrés par les trafiquants, identifier ces criminels et les poursuivre en justice. »<sup>122</sup> Évoquant les initiatives de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), d'Europol, de l'EUNAVFOR Med et d'autres, il a également demandé au Conseil de sécurité d'envisager des sanctions contre les personnages influents impliqués dans la traite d'êtres humains. En juin 2005, il a réitéré son appel à mettre fin à l'impunité des passeurs et des trafiquants.<sup>123</sup> Dans le droit-fil de ces déclarations, le Secrétaire général des Nations Unies notait dans son rapport au Conseil de sécurité :

*Je suis profondément préoccupé par l'impunité qui continue de caractériser le trafic de migrants et la traite d'êtres humains en mouvement vers et à travers la Libye ou depuis son littoral et j'appelle les autorités compétentes à s'assurer que justice soit rendue à ceux qui ont été victimes d'abus aux mains de passeurs, de trafiquants et de toute personne leur ayant facilité la tâche et que ces derniers soient tenus responsables de leurs actes. J'en appelle en outre à toutes les autorités compétentes afin qu'elles s'assurent que tous les responsables des épouvantables abus infligés aux réfugiés et aux migrants en Libye, notamment les graves violations des droits humains dans les centres de détention, soient traduits en justice et que les victimes reçoivent l'aide dont elles ont besoin.*<sup>124</sup>

### Recours aux sanctions

Durant les dernières années, des initiatives en nombre croissant ont vu le jour pour lutter contre la traite ou le trafic de réfugiés et de migrants en mouvement vers l'Europe. Au nombre des évolutions positives, citons la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies, à l'initiative des Pays-Bas, d'imposer des sanctions à six personnes impliquées dans la traite en Libye.<sup>125</sup> En septembre 2018, le Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye a donné les noms d'autres personnes impliquées dans la traite et les abus infligés à des réfugiés et des migrants, demandant leur ajout sur la liste des sanctions.<sup>126</sup> En novembre 2018, le Conseil de sécurité a décidé que les auteurs de violences sexuelles et sexistes pourraient également être soumis à des sanctions.<sup>127</sup> À la fin juin 2020 toutefois, aucun nouveau nom n'avait été ajouté à la liste relative aux sanctions.

S'agissant du Mali, le Comité des sanctions des Nations Unies a ajouté trois personnes à la liste en décembre 2018, dont l'une dirigerait le trafic de réfugiés et de migrants dans une région à la frontière avec l'Algérie et aurait soumis certains d'entre eux au travail forcé, à des châtiments corporels, à l'emprisonnement et à l'exploitation sexuelle.<sup>128</sup>

Pour ce qui est du Soudan, le Groupe d'experts des Nations Unies a fait état de groupes armés impliqués dans la traite au Darfour ou qui offraient protection ou liberté de passage aux trafiquants, notant par ailleurs que certains membres des Forces de soutien rapide avaient été accusés de participer au trafic de migrants.<sup>129</sup> Dans un de ses rapports antérieurs, il signalait des allégations de maltraitance sur des migrants capturés le long des routes de migration de la part de certaines autorités gouvernementales.<sup>130</sup> Aucun nom n'a été récemment ajouté à la liste relative aux sanctions pour le Soudan en ce qui concerne la traite de réfugiés et de migrants ou les abus subis.

### Réponses des pays situés le long de la route

En Libye, le procureur général a émis en mars 2018 plus de 200 mandats d'arrêt en rapport avec des incidents de trafic de migrants, de traite d'êtres humains, de tortures, de meurtres et de viols.<sup>131</sup> Certaines des personnes détenues et soumises à des abus en vue du paiement de rançons ont été libérées après diverses interventions de la part de groupes libyens<sup>132</sup> et l'arrestation de deux trafiquants notoires a été annoncée en octobre 2019.<sup>133</sup> À la fin juin 2020, les personnes figurant sur la liste du Comité des sanctions des Nations Unies n'avaient cependant pas été arrêtées.

Plus au sud, au Niger, les autorités nationales ont renforcé les dispositions légales de lutte contre la traite et procédé à plusieurs arrestations en rapport avec le trafic d'êtres humains.<sup>134</sup> Par ailleurs, l'équipe d'enquête conjointe, composée de représentants des services de répression français, nigériens et espagnols, a arrêté l'un des principaux passeurs entre le Niger et la Libye en novembre 2018.<sup>135</sup> L'un des passeurs arrêtés aurait également été impliqué dans un trafic de Nigériennes vouées à l'exploitation sexuelle et aurait dirigé un lieu de passage à Sabha, dans le sud de la Libye, où des femmes ont déclaré avoir été violées et soumises à d'autres sévices.<sup>136</sup>

En Éthiopie, deux trafiquants identifiés en 2018 par le Groupe d'experts des Nations Unies en Libye pour leurs agissements à Bani Walid (Libye) ont été arrêtés au début de 2020 dans deux opérations différentes.<sup>137</sup>

Au Soudan, selon le suivi assuré par un partenaire du HCR, les autorités nationales auraient arrêté en 2018 dans l'est du pays plus de 50 personnes impliquées dans la traite d'êtres humains, qui ont été condamnées à des peines allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement.<sup>138</sup> Par ailleurs, les autorités soudanaises élaborent actuellement un nouveau Plan d'action national 2020-2022 pour la lutte contre la traite d'êtres humains.

Citons encore d'autres initiatives conduites par des autorités nationales de la région: au Nigéria, l'Agence nationale pour l'interdiction de la traite des personnes (NAPTIP) est parvenue à faire condamner en 2018 au moins 31 personnes impliquées dans la traite, et a secouru plus de 400 victimes d'un trafic pour exploitation sexuelle ou travail forcé.<sup>139</sup> En 2019, l'Agence signalait avoir secouru 1152 victimes de la traite et obtenu la condamnation de 25 trafiquants.<sup>140</sup>

Un jour, mon frère est parti et il est venu me rejoindre au Soudan. Mais il était impatient, alors un jour il est parti comme ça, pour rejoindre la Libye. Je l'ai cherché. Je l'ai suivi à travers le Sahara. Quand je suis arrivé en Libye, j'ai rencontré d'autres voyageurs qui m'ont dit qu'il avait passé deux semaines dans le Sahara où il avait fini par mourir de soif comme quatre autres personnes.

De Khartoum à la Libye, on ne peut voyager qu'avec des passeurs, mais ils ne vous demandent rien jusqu'à ce que vous soyez arrivé. Une fois que vous êtes en route, vous n'avez plus qu'à vous en remettre à Dieu. J'ai entendu tant d'histoires sur le Sahara et sur la Libye. Mais si on n'a pas l'esprit en paix, qu'est-ce qu'on a?

Les gens que vous rencontrez en chemin deviennent votre famille. Si je tombe, quelqu'un me vient en aide. On devient vraiment plus que des amis, on fait partie de la même famille. On n'a plus rien que les autres.

L'entrepôt de Koufrah était grand. Je dirais entre 1300 et 1400 personnes. S'ils en avaient envie, ils nous donnaient des pâtes et de l'eau.

Mais le pire, c'était pour les femmes. Ces gens-là, les passeurs... Ils arrivaient la nuit saouls ou drogués. Ils venaient la nuit pour emmener les femmes. C'était tellement dur de les voir les emmener. On pensait à nos propres familles. Et puis ça a empiré encore et encore, c'était de pire en pire. On pouvait les entendre hurler.

Il y a des moments où on n'en a plus rien à faire, où on ne veut plus de cette vie. Au fond de moi, je ne pouvais pas voir ça. Ils me battaient quand je m'opposais à eux, mais ça m'était égal de perdre la vie. Dans ma culture, on n'abandonne pas les gens justes comme ça, on fait ce qu'on peut pour les aider.

Les femmes étaient les plus fortes pendant le voyage. Elles prenaient même soin de nous. Mais après ça, après ce qu'ils leur ont fait, elles ont changé. Ça fait mal. Même maintenant, je ne peux pas en parler. Ça fait mal. C'est très douloureux. C'était tellement douloureux de voir à quel point elles avaient changé, même maintenant. J'étais avec ma cousine tout le temps. Je ne peux pas parler pour elle. Elle a subi bien pire que moi.

Moi, j'ai payé ce qu'ils m'avaient demandé, alors je n'ai pas été torturé comme les autres. Mon oncle m'a aidé à payer l'argent. J'ai seulement été battu quand j'ai essayé de protéger les femmes. J'ai perdu le compte du nombre d'endroits où ils m'ont emmené en Libye.

Ici au Niger... Je n'ai plus de mots maintenant. Maintenant, il n'y a plus que les larmes. Peut-être que tout ça avait une raison d'être malgré tout. Je ne sais vraiment pas quoi dire. Je me sens très positif par rapport à ma vie. Personne ne sait ce que la vie nous réserve, mais j'ai un bon sentiment.

**Samuel, évacué de Libye, 2018.**

\*Nom modifié pour des raisons de protection

Arrivée d'un groupe de réfugiés et de demandeurs d'asile au centre du mécanisme de transit d'urgence de Hamdallaye, à 40 km de Niamey.  
© HCR/Giulia Raffaelli

Avec l'aide de l'ONUDC, le détachement de deux procureurs nigériens en Italie et en Espagne aurait également renforcé la coopération judiciaire en matière de traite d'êtres humains et l'introduction de poursuites devant les tribunaux nigériens.<sup>141</sup>

Ailleurs dans la région, l'OIM a annoncé en début d'année la première condamnation prononcée au Sierra Leone en rapport avec la traite d'êtres humains,<sup>142</sup> tandis qu'en novembre 2019, Interpol a déclaré avoir porté secours à 64 personnes, dont des victimes de la traite au Mali, dans une opération menée avec les autorités maliennes.<sup>143</sup>

### Quelques exemples de réponses en Europe

En Italie, plusieurs personnes ont été arrêtées, dont certaines traduites en justice, pour leur participation à des abus dans des lieux où des réfugiés et des migrants étaient détenus avec demande de rançon en Libye, notamment Bani Walid, Sabha, Sabratha, Azzawiya et Koufrah.<sup>144</sup> En décembre 2018 par exemple, deux hommes ont été condamnés à la prison à vie par un tribunal italien pour leur participation à des abus, dont des viols et des sévices corporels, sur des réfugiés et des migrants dont ils avaient la garde.<sup>145</sup> Un autre homme qui avait détenu et abusé de réfugiés et de migrants à Bani Walid a été condamné à la prison à vie en octobre 2017 après avoir été déclaré coupable de 13 accusations de meurtre ainsi que d'enlèvements contre rançon et de violences sexuelles et sexistes.<sup>146</sup> Les autorités italiennes ont également procédé sur leur territoire à plusieurs arrestations en lien avec le trafic de Nigériennes contraintes à la prostitution.<sup>147</sup>

Toujours en Europe, citons plusieurs exemples de coopération internationale facilitée par Europol qui ont conduit à l'arrestation de trafiquants présumés, tels que celles d'août 2017 en rapport avec le trafic de Nigériennes à des fins d'exploitation sexuelle, opérations menées avec la coopération des autorités espagnoles et finlandaises,<sup>147</sup> ainsi que d'autres arrestations survenues en février 2018, toujours liées au trafic de Nigériennes et, là encore, avec la coopération des autorités espagnoles, nigériennes et britanniques.<sup>149</sup> En France, 24 personnes ont été condamnées en novembre 2019 pour leur participation au trafic de Nigériennes destinées à la prostitution.<sup>150</sup>

### Initiatives et mécanismes internationaux et régionaux

D'autres initiatives internationales récentes visent à traduire en justice les criminels présumés, notamment la création d'une cellule de renseignement criminel par EUNAVFOR Med,<sup>151</sup> l'établissement d'un centre opérationnel régional à Khartoum pour promouvoir la coopération et le partage d'information sur les populations en transit, ainsi que les travaux en cours de la Cour pénale internationale pour instruire les crimes contre des migrants en Libye.<sup>152</sup>

Citons encore d'autres initiatives importantes, dont les formations de personnels de justice pénale par l'ONUDC,<sup>153</sup> les formations dispensées par l'Organisation

pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour une meilleure identification des victimes et la poursuite des contrevenants sur les routes migratoires<sup>154</sup> ainsi que le rôle important d'Interpol qui a contribué à la libération de plusieurs centaines de victimes de la traite en Afrique de l'Ouest et au Soudan.<sup>155</sup>

Même s'il s'agit d'évolutions positives, plusieurs organismes d'application des lois ont fait savoir au HCR qu'il faudrait encore renforcer la coordination et le partage transnational de l'information, en particulier un plus large partage de l'information recueillie en Europe avec les pays situés le long de la route qui seraient alors davantage susceptibles d'intervenir.

### Enquêtes financières

En matière de reddition de comptes, l'une des stratégies peut-être trop peu exploitée consisterait à engager des enquêtes financières pour suivre les paiements effectués en réponse aux demandes de rançon pour les personnes détenues en captivité en Libye et ailleurs sur la route.<sup>156</sup> Différents rapports font état de paiements internationaux liés à ces situations.<sup>157</sup> L'ONUDC a récemment dispensé en Afrique du Nord une formation sur les enquêtes financières destinées à circonvenir le trafic d'êtres humains<sup>158</sup> tandis qu'un nouveau manuel publié en novembre par l'OSCE indique comment conduire ce genre d'enquêtes dans le cadre de la traite.<sup>159</sup>

## CONCLUSION

La baisse du nombre de personnes traversant la Méditerranée de la Libye vers l'Europe depuis la mi-2017 a peut-être occulté le fait que les réfugiés et les migrants qui voyagent vers et à travers la Libye et d'autres parties d'Afrique du Nord continuent d'être soumis à d'atroces abus en de multiples points du trajet. Des mesures louables ont été adoptées par plusieurs États pour identifier et traduire leurs auteurs présumés en justice, mais la coopération entre les acteurs compétents sur tout le parcours devra encore être renforcée pour garantir l'efficacité de ces mesures. En outre, il faut faire encore bien davantage pour renforcer l'identification et la protection des victimes durant l'ensemble du voyage, y compris en leur offrant un accès immédiat à des mécanismes de sécurité, à l'asile ou d'autres formes de protection, à l'aide juridique et aux services de santé mentale, de même qu'un soutien pour leur permettre d'accéder à la justice.

## Notes bibliographiques

- 1 HCR, *Principes directeurs sur la protection internationale N° 7 : Application de l'Article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés aux victimes de la traite et aux personnes risquant d'être victimes de la traite*, 7 avril 2006, HCR/GIP/O6/07, <https://www.refworld.org/docid/443679fa.html>
- 2 HCR, *Principes directeurs sur la protection internationale N°1 : La persécution liée au genre dans le cadre de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés*, 7 mai 2002, HCR/GIP/O2/01, <https://www.refworld.org/docid/3d36f1c64.html>
- 3 HCR, *Principes directeurs sur la protection internationale N° 9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou de son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés*, 23 octobre 2012, HCR/GIP/12/01, <https://www.refworld.org/docid/50348afc2.html>
- 4 On sait qu'en 2019, environ 17 700 personnes ont quitté les côtes libyennes par bateau, 9000 d'entre elles ayant été ultérieurement débarquées en Libye, 4100 en Italie, 3400 à Malte et 500 en Tunisie, outre environ 700 personnes décédées en mer. En 2018, environ 31 900 personnes ont quitté la Libye, 15 200 d'entre elles ayant été ensuite débarquées en Libye, 13 000 en Italie, 1400 à Malte, 1100 en Espagne et moins de 100 en Tunisie, sans compter un peu plus de 1100 pertes humaines en mer.
- 5 Cette proportion était supérieure à celle de 2018 (49%).
- 6 Par « réfugié », on entend une « personne qui répond aux critères d'éligibilité énoncés par la définition du réfugié établie par les instruments internationaux ou régionaux relatifs aux réfugiés applicables, dans le cadre du mandat du HCR, et/ou dans la législation nationale. Selon bon nombre de ces instruments, un réfugié est une personne qui ne peut retourner dans son pays d'origine en raison d'une crainte fondée de persécution ou de menaces graves et indiscriminées à la vie, à l'intégrité physique ou à la liberté. » Voir HCR, *Glossaire du Plan d'action en 10 points*, décembre 2016, <https://www.refworld.org/docid/59e99eb94.html>
- 7 Voir par exemple HCDC et MANUL, *Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya*, 20 décembre 2018, <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf>; HCDC et MANUL, *Detained and Dehumanised: Report on human rights abuses against migrants in Libya*, 13 décembre 2016, [https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/DetainedAndDehumanised\\_en.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/DetainedAndDehumanised_en.pdf); MEDU, *The Torture Factory*, mars 2020, [https://mediciperidiritiumani.org/medu/wp-content/uploads/2020/03/report\\_medu\\_2020\\_ing\\_web.pdf](https://mediciperidiritiumani.org/medu/wp-content/uploads/2020/03/report_medu_2020_ing_web.pdf); GITOC, *The Human Conveyor Belt*, mars 2017, <http://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2017/03/global-initiative-human-conveyor-belt-human-smuggling-in-libya-march-2017.pdf>; Clingendael, *Only God can stop the smugglers*, février 2017, [https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/only\\_god\\_can\\_stop\\_the\\_smugglers.pdf](https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/only_god_can_stop_the_smugglers.pdf); IRIN, *Prostituted, beaten and held for ransom*, 31 mars 2016, <https://www.irinnews.org/feature/2016/03/31/prostituted-beaten-and-held-ransom>; Washington Post, 'They are not treated like humans', 2 juillet 2017, [http://www.washingtonpost.com/sf/world/2017/07/02/they-are-not-treated-like-humans-inside-libyas-thriving-migrant-trade/?utm\\_term=.a8abab03e500](http://www.washingtonpost.com/sf/world/2017/07/02/they-are-not-treated-like-humans-inside-libyas-thriving-migrant-trade/?utm_term=.a8abab03e500); Fondation Sahan, *Human Trafficking and Smuggling on the Horn of Africa-Central Mediterranean Route*, février 2016, [https://igad.int/attachments/1284\\_ISSP%20Sahan%20HST%20Report%20%2018ii2016%20FINAL%20FINAL.pdf](https://igad.int/attachments/1284_ISSP%20Sahan%20HST%20Report%20%2018ii2016%20FINAL%20FINAL.pdf); HCR, IMPACT et Altai, *Libya: Changing dynamics, and protection challenges*, juillet 2017, <http://www.altaiconsulting.com/wp-content/uploads/2017/07/LIB-HCR-MAS-Final-Report.pdf>; Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, *Lettre datée du 1er juin 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*, juin 2017 <https://undocs.org/fr/S/2017/466>; Amnesty International *En Libye, les réfugiés et les migrants fuient les sévices sexuels, les violences et l'exploitation*, 1<sup>er</sup> juillet 2016, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/07/refugees-and-migrants-fleeing-sexual-violence-abuse-and-exploitation-in-libya/>; Refugees International, "Death would have been better", avril 2018, <https://bit.ly/2AoyN6>; Oxfam, 'You aren't human any more', 9 août 2017, <https://www.oxfam.org.uk/-/media/Files/OGB/Media%20centre/Press%20Releases/Libyaltaibrief.pdf>. Voir également par exemple, HCR, *Desperate Journeys: January-Décembre 2018*, janvier 2019, <https://data2.HCR.org/en/documents/details/67712>
- 8 Voir par exemple, HCR, *Commentaires de Gillian Triggs, Haut Commissaire assistante du HCR en charge de la protection internationale, sur les opérations de recherche et sauvetage en Méditerranée centrale*, 1<sup>er</sup> mai 2020, <https://www.HCR.org/news/press/2020/5/5eac53214/news-comment-search-rescue-central-mediterranean-gillian-triggs-assistant.html>; HCR, *Position du HCR sur les retours en Libye - Libye (Mise à jour II)*, septembre 2018, <https://www.refworld.org/docid/5b8d02314.html>; et encore, HCR, *UNHCR Intervention before the European Court of Human Rights in the Case of Hirsi and Others v. Italy*, mars 2010, Demande N°. 27765/09, <http://www.refworld.org/docid/4b97778d2.html>
- 9 En 2019, le nombre total de décès en mer a chuté de 38%, en dépit d'une légère augmentation de la proportion de décès liés aux départs (un décès sur 24 personnes au départ de la Libye en 2019, contre un sur 27 en 2018).
- 10 Les différents types d'abus physiques rapportés par les réfugiés et les migrants en Libye incluent les coups sous la plante des pieds (appelés falanga ou falaka), de longues périodes ligotés dans des positions éprouvantes, parfois avec des blocs de béton sur le corps et des brûlures pratiquées avec du plastique fondu. Voir par exemple, MEDU, *The Torture Factory*; HCDC et MANUL, *Desperate and Dangerous*; Channel 4, *Torture and shocking conditions: the human cost of keeping*

- migrants out of Europe, 25 février 2019, <https://www.channel4.com/news/torture-and-shocking-conditions-the-human-cost-of-keeping-migrants-out-of-europe>;
- Les observateurs, France 24, *WhatsApp call shows horrific abuse of kidnapped migrants in Libya*, 19 juin 2017, <https://observers.france24.com/en/20170619-video-migrants-tortured-kidnapped-libyan-smugglers>; InfoMigrants, *Libye: une vidéo montre des migrants soudanais se faire torturer*, 25 janvier 2018, <https://www.infomigrants.net/en/post/7164/shocking-video-shows-sudanese-migrants-being-tortured-in-libya>
- 11 Voir également A. Barbieri, F. Visco-Comandini, D. AlunniFegatelli, C. Schepisi, V. Russo, F. Calò, A. Dessi, G. Cannella & A. Stellacci, *Complex trauma, PTSD and complex PTSD in African refugees*, *European Journal of Psychotraumatology*, 10:1, 1700621, décembre 2019, <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/20008198.2019.1700621?needAccess=true>
  - 12 UNODC, *How COVID-19 restrictions and the economic consequences are likely to impact migrant smuggling and cross-border trafficking in persons to Europe and North America*, mai 2020, <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/covid/Covid-related-impact-on-SoM-TiP-web3.pdf>
  - 13 HCR, *Note on The Mandate of the High Commissioner for Refugees and His Office*, octobre 2013, <https://www.HCR.org/526a22cb6.html>
  - 14 À titre d'exemple, le HCR a publié en 2006 des principes directeurs sur la protection internationale des victimes de la traite et des personnes confrontées à ce risque, voir HCR, *Principes directeurs sur la protection internationale N° 7 : Application de l'Article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés aux victimes de la traite et aux personnes risquant d'être victimes de la traite*, 7 avril 2006, <https://www.refworld.org/docid/443679fa4.html>
  - 15 Le Centre de recherche sur les migrations mixtes (MMC) est un réseau mondial composé de sept bureaux régionaux et d'un service central à Genève, tous voués à la collecte de données, à la recherche, à l'analyse et à l'élaboration de politiques sur les migrations mixtes. Le MMC s'attache à améliorer la compréhension des migrations mixtes afin d'exercer un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, de fournir des bases factuelles aux dispositifs de protection des personnes en mouvement et de favoriser des réflexions progressistes dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC relève du Conseil danois pour les réfugiés (CDR) qui assure sa direction, mais intervient en tant que source indépendante de données, de recherche, d'analyse et d'élaboration des politiques sur les migrations mixtes. Les positions du MMC ne sont pas nécessairement alignées sur celles du CDR.
  - 16 Pour plus d'informations sur le programme 4Mi, y compris une liste de questions fréquemment posées, voir: <http://www.mixedmigration.org/4mi/>
  - 17 Par ailleurs, les ressortissants maliens peuvent entrer en Algérie sans visa pour des périodes d'une durée maximale de 90 jours, ce qui a conduit des ressortissants d'autres pays à se procurer de faux passeports maliens, voir Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Mali*, février 2017, [https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/irregular\\_migration\\_and\\_human\\_smuggling\\_networks\\_in\\_mali.pdf](https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/irregular_migration_and_human_smuggling_networks_in_mali.pdf).
  - 18 Toutefois, comme certaines personnes n'ont pas de documents nationaux d'identité, sans compter les difficultés rencontrées aux postes de contrôle et aux frontières du fait des demandes de pots-de-vin ou des risques de détention, certains ont recours à des passeurs même sur cette portion du voyage. Voir MMC, *Players of many parts: The evolving role of smugglers in West Africa's migration economy*, mai 2019, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/06/065\\_briefing-paper\\_smugglers\\_wa.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/06/065_briefing-paper_smugglers_wa.pdf); Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Mali*; Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Niger*, février 2017, [https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/irregular\\_migration\\_and\\_human\\_smuggling\\_networks\\_in\\_niger\\_0.pdf](https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/irregular_migration_and_human_smuggling_networks_in_niger_0.pdf)
  - 19 Altai Consulting, *Irregular Migration between West Africa, North Africa and the Mediterranean*, , décembre 2015, [http://www.altaiconsulting.com/wp-content/uploads/2016/03/Altai\\_Consulting\\_Free\\_Movement\\_and\\_Migration\\_in\\_West\\_Africa.pdf](http://www.altaiconsulting.com/wp-content/uploads/2016/03/Altai_Consulting_Free_Movement_and_Migration_in_West_Africa.pdf); GIZ, *A Gender Perspective on Corruption Encountered during Forced and Irregular Migration*, septembre 2017, <https://i.unu.edu/media/migration.unu.edu/attachment/4665/A-Gender-Perspective-on-Corruption-Encountered-during-Forced-and-Irregular-Migration.pdf>; Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Mali*; Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Niger*; RMMS, *Before the Desert: Conditions and Risks on Mixed Migration Routes through West Africa*, 2017, <https://data2.HCR.org/en/documents/download/58470>
  - 20 Voir par exemple, Assemblée générale des Nations Unies, *Visit to Niger: Report of the Special Rapporteur on the human rights of migrants*, A/HRC/41/38/Add.1, 16 mai 2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A\\_HRC\\_41\\_38\\_Add.1\\_E.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_41_38_Add.1_E.pdf)
  - 21 En février 2020, les représentants des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont adopté le Protocole sur la libre circulation des personnes dans la région de l'IGAD dont la mise en œuvre est encore à venir, voir IGAD, *Protocol On Free Movement Of Persons Endorsed At Ministerial Meeting*, 26 février 2020, <https://igad.int/divisions/health-and-social-development/2016-05-24-03-16-37/2373-protocol-on-free-movement-of-persons-endorse-at-ministerial-meeting>
  - 22 Abdel Ati, Hassan A. *Human Smuggling and Trafficking in Eastern Sudan*, septembre 2017, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/6325-human-smuggling-and-trafficking-in-eastern-sudan.pdf>. Une

- autre route parfois empruntée par les ressortissants somaliens consiste à rejoindre le Yémen par la mer pour y prendre un autre bateau à destination des environs de Port-Soudan d'où ils poursuivent leur voyage jusqu'à Khartoum. Les personnes qui suivent cet itinéraire sont confrontées à une multitude d'autres risques. Voir par exemple InfoMigrants, 'Horrific conditions' in Yemen migrant detention camps, 8 mai 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/16767/horrific-conditions-in-yemen-migrant-detention-camps>
- 23 HCR, IMPACT et Altai, Libya: *Changing dynamics, and protection challenges*.
  - 24 Voir par exemple MMC, MMC North Africa 4Mi Snapshot – February 2020: *The Role of Smugglers in East Africans' Mixed Migration to Libya via Sudan*, mars 2020, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2020/03/091\\_snapshot\\_NA.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2020/03/091_snapshot_NA.pdf)
  - 25 Voir par exemple HCR, *From Hand to Hand: The migratory experience of East African refugees and migrants in Libya*, avril 2019, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/impact\\_lby\\_report\\_from\\_hand\\_to\\_hand\\_april\\_2019.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/impact_lby_report_from_hand_to_hand_april_2019.pdf)
  - 26 GITOC, *The Human Conveyor Belt Broken*, mars 2019, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2019/04/Global-Initiative-Human-Conveyor-Belt-Broken\\_March-2019.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2019/04/Global-Initiative-Human-Conveyor-Belt-Broken_March-2019.pdf)
  - 27 Kuschminder, K. and A, Triandafyllidou, *Smuggling, Trafficking, and Extortion: New Conceptual and Policy Challenges on the Libyan Route to Europe*, dans *Antipode* Vol 52, N° 1, 2019, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/anti.12579>
  - 28 Voir par exemple The Irish Times, *Inside the smuggler's warehouse: Africa's 21st-century slave trade*, 11 avril 2020, <https://www.irishtimes.com/news/world/africa/inside-the-smuggler-s-warehouse-africa-s-21st-century-slave-trade-1.4224073>
  - 29 IOM, Niger: *Flow Monitoring Report- September 2016*, , octobre 2016, <https://migration.iom.int/reports/niger-%E2%80%94-flow-monitoring-report-september-2016>
  - 30 HCR, *Italy Sea Arrivals Dashboard: January to December 2016*, janvier 2017, <https://data2.HCR.org/en/documents/download/53356>
  - 31 Voir par exemple Clingendael, *Irregular migration and human smuggling networks in Niger*.
  - 32 Clingendael, *Multilateral Damage: The impact of EU migration policies on central Saharan routes*, septembre 2018, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2018-09/multilateral-damage.pdf>
  - 33 À la différence de multiples autres nationalités en Libye, la plupart des Bangladais arrivent dans le pays par avion. Voir par exemple OIM, *Libya's Migrant Report: Round 29, January-February 2020*, avril 2020, <https://migration.iom.int/reports/libya-%E2%80%94-migrant-report-29-jan-feb-2020>. Certains se rendraient en Libye en quête de possibilités d'emploi, tandis que d'autres y viennent avec l'intention de passer en Europe. Voir The New Humanitarian, *Explaining the Bangladeshi Surge into Europe*, 1<sup>er</sup> juin 2017, <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2017/06/01/explaining-bangladeshi-migrant-surge-italy>
  - 34 BBC, *Over 40 people 'die of thirst' in Sahara Desert*, 1<sup>er</sup> juin 2017, <https://www.bbc.com/news/world-africa-40118370>; BBC, *Niger migrants: 52 die during desert crossing*, 26 juin 2017, <https://www.bbc.com/news/world-africa-40408599>; VOA, *IOM: 18 Migrants Found Dead in Niger's Desert*, 17 juin 2015, <https://www.voanews.com/africa/iom-18-migrants-found-dead-nigers-desert>; Arab News, *Three migrants die of thirst in Niger desert*, 30 mai 2019, <https://www.arabnews.com/node/1504281/world>; Dabanga, *Nine Sudanese migrants die, 300 rescued in Libya desert*, 1<sup>er</sup> mai 2014, <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/nine-sudanese-migrants-die-300-rescued-in-libya-desert> Après l'abandon de plusieurs groupes dans le désert en 2017, l'OIM a déclaré avoir secouru 585 personnes traversant le désert pour rejoindre la Libye depuis le nord d'Agadez entre janvier 2018 et juillet 2019, voir OIM, *Niger Search and Rescue Dashboard*, July 2019, <http://www.nigermigrationresponse.org/sites/default/files/IOM%20Niger%20-%20OSAR%20-%20Humanitarian%20Rescue%20and%20Search%20and%20Rescue%20Dashboard%20-%20July%202019%20-%20EN.pdf>
  - 35 HCDC et MANUL, *Desperate and Dangerous*
  - 36 Si l'on exclut les incidents signalés par les enquêteurs du programme 4Mi, la base de données de l'OIM sur les migrants portés disparus fait état de 116 personnes ayant perdu la vie sur cette route entre 2018 et 2019 (54 en 2018 et 62 en 2019).
  - 37 Par ailleurs, 237 autres décès ont été signalés par des sources publiques au cours de cette période. Ce chiffre comprend 53 personnes tuées dans une attaque aérienne sur le centre de détention de Tajoura, 22 personnes mortes de tuberculose et de maladies apparentées dans un centre de détention libyen, 60 corps qui auraient été retrouvés à Bani Walid et dans les environs et 51 autres corps découverts à Sabha.
  - 38 Les données du programme 4Mi n'indiquent pas directement la date où un décès s'est produit mais en recoupant la durée de voyage des personnes qui signalent les décès et la date de l'entretien, on peut déterminer que 1440 des décès signalés sont probablement intervenus en 2018 et 2019.
  - 39 En 2017, la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a appelé à un renforcement des recherches et de l'identification des réfugiés et migrants portés disparus, voir Assemblée générale des Nations Unies, *Mort illégale de réfugiés et de migrants*, Note du Secrétaire général, 15 août 2017, A/72/335, <https://undocs.org/A/72/335>
  - 40 Al Jazeera, *Bangladeshis killed in Libya were abducted, tortured*: Minister, 29 mai 2020, <https://www.aljazeera.com>

[com/news/2020/05/bangladeshis-killed-libya-abducted-tortured-minister-200529175420829.html](https://www.unhcr.org/news/2020/05/bangladeshis-killed-libya-abducted-tortured-minister-200529175420829.html)

Les autres décès signalés depuis le début de 2020 comprennent 12 corps qui auraient été retrouvés à proximité de Bani Walid, sept personnes laissées pour mortes aux environs de Sabha et deux personnes décédées dans des centres de détention.

- 41 Les chiffres du HCR relatifs aux personnes décédées ou portées disparues sont compilés à partir de diverses sources dont la qualité et la fiabilité varient. Aucun effort n'est épargné pour s'assurer que toutes les statistiques sont vérifiées et que les chiffres sur les personnes décédées et disparues en mer constituent de prudentes estimations d'un total possiblement supérieur à celui indiqué. Les chiffres indiqués dans les données du HCR pour les personnes décédées et portées disparues ont trait à des incidents sur lesquels l'Agence a reçu des informations suffisamment détaillées.
- 42 Voir également Women's Refugee Commission, "More than One Million Pains": Sexual Violence Against Men and Boys on the Central Mediterranean Route to Italy, mars 2019, <https://www.womensrefugeecommission.org/research-resources/more-than-one-million-pains-sexual-violence-against-men-and-boys-on-the-central-mediterranean-route-to-italy/>; HCR, *From Hand to Hand*; MSF, *European leaders must urgently allow disembarkation of 104 survivors*, 28 octobre 2019, <https://www.msf.org/sos-mediterranee-and-msf-call-european-leaders-urgently-allow-disembarkation-104-survivors>; Italia et Borderline Sicilia, *Accordo Italia-Libia: scacco ai diritti umani in 4 mosse*, février 2019, <https://www.osservatoriodiritti.it/wp-content/uploads/2019/02/accordo-italia-libia1.pdf>; MMC, *4Mi snapshot: Protection risks within and along routes to Libya – a focus on sexual abuse*, 30 septembre 2019, <http://www.mixedmigration.org/resource/4mi-snapshot-protection-risks-within-and-along-routes-to-libya/>
- 43 MMC, *Navigating borderlands in the Sahel Border security governance and mixed migration in Liptako-Gourma*, novembre 2019, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/12/083\\_navigating\\_borderlands.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/12/083_navigating_borderlands.pdf)
- 44 The Guardian, *Captured, raped, ransomed: the kidnapers preying on Eritrean refugees*, 19 janvier 2018, <https://www.theguardian.com/global-development/2018/jan/19/everyday-thing-kidnappers-preying-on-eritrean-refugees>
- 45 Conseil de sécurité des Nations Unies, *United Nations Support Mission in Libya, Report of the Secretary-General, S/2020/360*, 5 mai 2020, [https://unsml.unmissions.org/sites/default/files/s\\_2020\\_360\\_e.pdf](https://unsml.unmissions.org/sites/default/files/s_2020_360_e.pdf)
- 46 OHCHR and UNSMIL, *Desperate and Dangerous*
- 47 Libya Gender-Based Violence AOR, *Jan-Sept Updates: Jan-Sept 2019*, non daté, [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/jan-sept\\_updates\\_eng\\_web.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/jan-sept_updates_eng_web.pdf)
- 48 Pour plus d'informations sur la distinction entre les trafiquants d'êtres humains et les passeurs de migrants, veuillez consulter Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes (ICAT), *What is the difference between trafficking in persons and smuggling of migrants?* 2016, <https://icat.network/sites/default/files/publications/documents/UNODC-IB-01-draft4.pdf>
- 49 UNODC, *Global Report on Trafficking in Persons 2018*, décembre 2018, [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTIP\\_2018\\_BOOK\\_web\\_small.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTIP_2018_BOOK_web_small.pdf)
- 50 Voir par exemple OIM, *Human trafficking through the Central Mediterranean route: Data, stories and information collected by the International Organization for Migration*, octobre 2017, [http://www.italy.iom.int/sites/default/files/news-documents/IOMReport\\_Trafficking.pdf](http://www.italy.iom.int/sites/default/files/news-documents/IOMReport_Trafficking.pdf).
- 51 Voir par exemple : Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, *Lettre datée du 5 septembre 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*, septembre 2018, <https://www.undocs.org/S/2018/812>.
- 52 HRW, "You Pray for Death": Trafficking of Women and Girls in Nigeria, August 2019, <https://www.hrw.org/report/2019/08/27/you-pray-death/trafficking-women-and-girls-nigeria>; InfoMigrants, France : le procès d'un réseau de prostitution de jeunes Nigérianes débute à Lyon, 6 novembre 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/20646/nigerian-sex-trafficking-syndicate-on-trial-in-france-1>; InfoMigrants, Italy: 11 people accused of trafficking, coercing Nigerian girls into prostitution, 18 novembre 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/20896/italy-11-people-accused-of-trafficking-coercing-nigerian-girls-into-prostitution>; Interpol, *Des victimes de trafiquants d'êtres humains secourues lors d'une opération coordonnée par INTERPOL au Mali*, 8 novembre 2019, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2019/Trafficking-victims-rescued-during-INTERPOL-coordinated-operation-in-Mali>; Reuters, *Sex traffickers hold 20,000 Nigerian women and girls in Mali, agency says*, 22 janvier 2019, <https://www.reuters.com/article/us-nigeria-trafficking-mali/sex-traffickers-hold-20000-nigerian-women-and-girls-in-mali-agency-says-idUSKCN1PG2L6>; Al Jazeera, *Nigerian women in Ghana exploited by smugglers, madams, 'priests'*, 28 août 2019, <https://www.aljazeera.com/indepth/features/nigerian-women-ghana-exploited-smugglers-madams-priests-190827113452214.html>
- 53 Voir par exemple GITOC, *The Human Conveyor Belt; Kuschminder and Triandafyllidou, Smuggling, Trafficking, and Extortion*; CNN, *Migrants describe being tortured and raped on perilous journey to Libya*, 13 octobre 2019, <https://edition.cnn.com/2019/10/11/africa/libya-migrants-chaim-intl/index.html>; Clingendael, *Only God can stop the smugglers*; Washington Post, *'They are not treated like humans'*; HCR, *From Hand to Hand*.
- 54 HCDC, *Press briefing note on Libya*, 7 juin 2019, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24681&LangID=E>.



- 55 Abdel Ati, *Human Smuggling and Trafficking in Eastern Sudan*.
- 56 Voir également Fondation Sahan, *Human Trafficking and Smuggling on the Horn of Africa-Central Mediterranean Route*; RMMS, *Human Smuggling – No victimless crime: Voices from those on the move*, juin 2017, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/05/017\\_human-smuggling.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/05/017_human-smuggling.pdf)
- 57 IOM, *Le premier centre d'accueil pour les victimes de traite s'ouvre au Niger*, 23 juillet 2019, <https://www.iom.int/news/first-reception-centre-victims-trafficking-opens-niger>
- 58 Voir par exemple MMC, *Everyone's prey: Kidnapping and extortionate detention in mixed migration*, mai 2019, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/07/068\\_everyones\\_pre.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/07/068_everyones_pre.pdf)
- 59 Abdel Ati, *Human Smuggling and Trafficking in Eastern Sudan*; Dabanga, *84 Eritreans freed from traffickers by Sudan security forces*, 20 novembre 2018, <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/84-eritreans-freed-from-traffickers-by-sudan-security-forces>; Dabanga, *Sudan police raid hostage sites, refugees in custody*, 20 avril 2018, <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/sudan-police-raid-hostage-sites-refugees-in-custody>; The Guardian, *Captured, raped, ransomed: the kidnappers preying on Eritrean refugees*; GITOC, *Integrated Responses to Human Smuggling from the Horn of Africa to Europe*, mai 2017, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2017/05/global-initiative-human-smuggling-from-the-horn-of-africa-mai-2017-web.pdf>; SIHA, SOAS, et IRRI, *tackling the root causes of human trafficking and smuggling from Eritrea*, novembre 2017, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/IRRI%20Report%20final%20Nov%208.pdf>
- 60 Time, *The Families of Migrants Held Hostage Are Using Facebook to Raise Money for Smugglers' Ransoms*, 5 février 2019, <https://time.com/5510517/facebook-smuggling-libya-ransoms/>
- 61 See GITOC, *The Human Conveyor Belt Broken*.
- 62 SOS Méditerranée, *SOS Mediterranee and MSF call for rescue survivors to be allowed disembarkation in a place of safety*, 13 août 2019, <https://sosmediterranee.com/press/sos-mediterranee-and-msf-call-for-rescue-survivors-to-be-allowed-disembarkation-in-a-place-of-safety/>; The Guardian, *Healing hands: the Italian surgeon treating Libya torture camp survivors*, 13 février 2020, <https://www.theguardian.com/global-development/2020/feb/13/healing-hands-the-italian-surgeon-treating-libya-torture-camp-survivors>
- 63 BBC, *'Tortured and abused': One Somali woman's ordeal in Libya*, 31 juillet 2019, <https://www.bbc.com/news/av/world-africa-49157113/tortured-and-abused-one-somali-woman-s-ordeal-in-libya>
- 64 Voir par exemple Marco Rotunno, *Tweet du 22 octobre 2019*, <https://twitter.com/MarcoRotunno/status/1186648639579537410>
- 65 Internazionale, *La vita in Niger dei rifugiati liberati dalle carceri libiche*, 5 juin 2019, <https://www.internazionale.it/reportage/annalisa-camilli/2019/06/05/rifugiati-libia-niger>; En mai 2018, une centaine de personnes retenues en captivité par des trafiquants ont réussi à s'échapper à Bani Walid. Dans son rapport de septembre 2018, le Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye expose un réseau qui opère depuis Bani Walid, voir Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, *Lettre datée du 5 septembre 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*, septembre 2018, septembre 2018 ;MMWG, *Flash update – Bani Walid Situation*, 24 mai 2018, mai 2018, <https://reliefweb.int/report/libya/mmwg-libya-flash-update-bani-walid-situation-24-may-2018>; Reuters, *East African migrants escape from captors in Libyan smuggling hub*, 25 mai 2018, <https://www.reuters.com/article/us-europe-migrants-libya/east-african-migrants-escape-from-captors-in-libyan-smuggling-hub-idUSKCN1IQ1XR>; Oxfam Italia and Borderline Sicilia, *Accordo Italia-Libia: scacco ai diritti umani in 4 mosse*; MSF, *Libya: "People are endlessly trapped between the sea and detention"*, 29 mars 2019, <https://www.msf.org.uk/article/libya-people-are-endlessly-trapped-between-sea-and-detention>
- 66 Voir HCR et OIM, *Joint Statement: UN High Commissioner for Refugees Filippo Grandi and IOM Director General António Vitorino welcome consensus on need for action on Libya, Mediterranean*, 22 juillet 2019, <https://www.HCR.org/cy/2019/07/22/joint-statement-un-high-commissioner-for-refugees-filippo-grandi-and-iom-director-general-antonio-vitorino-welcome-consensus-on-need-for-action-on-libya-mediterranean/>
- 67 MSF, *Alarming rates of malnutrition and inhumane conditions in Tripoli detention centre*, 20 mars 2019, <https://www.msf.org/alarming-rates-malnutrition-and-inhumane-conditions-tripoli-detention-centre-libya>; Al Jazeera, *As Tripoli conflict continues, detained migrants run out of food*, 2 mai 2019, <https://www.aljazeera.com/news/2019/05/tripoli-conflict-continues-detained-migrants-run-food-190502135744216.html>; Independent, *Airstrikes, forced labour, and no food: Libya's migrant detention centres come under scrutiny*, 4 juillet 2019, <https://www.independent.co.uk/news/world/africa/libya-detention-centres-airstrike-deaths-food-conditions-a8988801.html>
- 68 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Mission d'appui des Nations Unies en Libye - Rapport du Secrétaire général*, S/2020/360 ; HRW, *No Escape from Hell - EU Policies Contribute to Abuse of Migrants in Libya*, 21 janvier 2019, <https://www.hrw.org/report/2019/01/21/no-escape-hell/eu-policies-contribute-abuse-migrants-libya>; VOA, *African Refugees Evacuated from Libya Tell Horror Stories in Rwanda*, 24 octobre 2019, <https://www.voanews.com/africa/african-refugees-evacuated-libya-tell-horror-stories-rwanda>; The Guardian, *Torture, rape and murder: inside Tripoli's refugee detention camps*, 3 novembre 2019, <https://www.theguardian.com/world/2019/nov/03/libya-migrants-tripoli-refugees-detention-camps>; MSF, *Out of sight, out of mind: refugees in Libya's detention centres*, 12 juillet 2019, <https://www.msf.org/out-sight->

- [out-mind-refugees-libyas-detention-centres-libya](#); The Nation, *The EU's Shame Is Locked Away in Libya*, 13 novembre 2019, <https://www.thenation.com/article/libya-refugees-detention/>; BBC, *'Tortured and abused': One Somali woman's ordeal in Libya*.
- 69 HCDC, *Note de presse sur la Libye. Voir également OIM, Les migrants disparus en Libye sont sources de sérieuse inquiétude*, 17 avril 2020, <https://www.iom.int/news/migrants-missing-libya-matter-gravest-concern>
- 70 En Libye, les dispositions de la Loi 19 de 2010 sur la lutte contre la migration irrégulière prévoient des peines d'emprisonnement assorties de travail pour les personnes trouvées en situation irrégulière.
- 71 ONU Info, *Six children among 53 confirmed fatalities after Libya detention centre airstrikes: Security Council condemns attack*, 5 juillet 2019, <https://news.un.org/en/story/2019/07/1041911>
- 72 MSF, *Libya: Ongoing fighting endangers detained migrants and refugees*, 9 mai 2019, <https://www.doctorswithoutborders.org/what-we-do/news-stories/news/libya-ongoing-fighting-endangers-detained-migrants-and-refugees>
- 73 MSF, *Time running out for evacuations of trapped refugees in Tripoli amid shooting*, 26 avril 2019, <https://www.msf.org/time-running-out-evacuations-refugees-tripoli-amid-shooting-libya?component=video-262778>; Conseil de sécurité de l'ONU, *Mission d'appui des Nations Unies en Libye : Rapport du Secrétaire général, S/2019/682*, [https://unsmil.unmissions.org/sites/default/files/sg\\_report\\_on\\_unsmil\\_s\\_2019\\_628e.pdf](https://unsmil.unmissions.org/sites/default/files/sg_report_on_unsmil_s_2019_628e.pdf)
- 74 Independent Ireland, *Refugees turned back by the EU forced to fight in Libya's civil war*, 28 avril 2019, <https://www.independent.ie/world-news/africa/refugees-turned-back-by-the-eu-forced-to-fight-in-libyas-civil-war-38056862.html>
- 75 AP, *Deadly land, deadly sea: Libya migrants face brutal choice*, 4 juillet 2019, <https://apnews.com/c16c9c647d3a47bcad8b7bb79b5e80f1>; HRW, *They Tried to Reach Europe and Were Turned Back. Now They're Trapped in Libya's Crossfires*, 16 mai 2019, <https://www.hrw.org/news/2019/05/16/they-tried-reach-europe-and-were-turned-back-now-theyre-trapped-libyas-crossfires>
- 76 Small Arms Survey, *Diaspora in Despair*, juin 2020, <http://www.smallarmssurveysudan.org/fileadmin/docs/reports/HSBA-Report-Darfur-mobility.pdf>.
- 77 The Irish Times, *Migrant (39) who failed to reach Europe dies in Libyan detention centre*, 25 mai 2020, <https://www.irishtimes.com/news/world/africa/migrant-39-who-failed-to-reach-europe-dies-in-libyan-detention-centre-1.4262356>.
- 78 HCR, *Le conflit et les violences au Burkina Faso déplacent près d'un demi-million de personnes*, 11 octobre 2019, <https://www.HCR.org/news/briefing/2019/10/5da03eee4/conflict-violence-burkina-faso-displaces-nearly-half-million-people.html>
- 79 HCR, *Amidst escalating violence in Mali, HCR issues new protection guidelines*, 9 août 2019, <https://www.HCR.org/news/briefing/2019/8/5d4d2ca94/amidst-escalating-violence-mali-HCR-issues-new-protection-guidelines.html>
- 80 HCR, *Le HCR est alarmé par une recrudescence de violence dans le sud-est du Niger*, 9 avril 2019, <https://www.HCR.org/news/briefing/2019/4/5cac53cd4/HCR-alarmed-upto-violence-south-east-niger.html>
- 81 Voir par exemple, HRW, *Algérie : Des migrants expulsés vers le Mali, puis rançonnés*, 14 mars 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/03/14/algeria-deported-migrants-robbed-mali>
- 82 MMC, *A persistent reality: the role of corruption in mixed migration*, 28 juin 2019, <http://www.mixedmigration.org/articles/a-persistent-reality-the-role-of-corruption-in-mixed-migration/>
- 83 HCDC, *Press briefing on Libya*, 28 avril 2020, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25834&LangID=E>; HCDC, *Note pour la presse sur l'Algérie et la Libye*, 22 mai 2018, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23114&LangID=E>
- 84 EASO, *Eritrea National service, exit, and return*, septembre 2019, [https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/2019\\_EASO\\_COI\\_Eritrea\\_National\\_service\\_exit\\_and\\_return.pdf](https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/2019_EASO_COI_Eritrea_National_service_exit_and_return.pdf)
- 85 HCR, *Eritrean, Guinean and Sudanese Refugees and Migrants in Italy*, janvier 2019, <https://www.refworld.org/docid/5c667ab84.html>; IOM, *Flow Monitoring Surveys: The Human Trafficking and other Exploitative Practices Indication Survey*, janvier 2018, [https://www.iom.int/sites/default/files/dtm/Mediterranean\\_DTM\\_201801.pdf](https://www.iom.int/sites/default/files/dtm/Mediterranean_DTM_201801.pdf)
- 86 MEDU, *The Torture Factory*.
- 87 Les enquêteurs, hommes et femmes, positionnés par le programme 4Mi en de multiples points de la route de la Méditerranée centrale conduisent en continu des entretiens approfondis avec des hommes et des femmes. Ces enquêteurs, formés et étroitement encadrés, utilisent une application d'enquête sur Smartphone, basée sur des questions fermées, dont les résultats sont ensuite transmis pour analyse aux pôles régionaux du MMC.
- 88 MMC, *A summary of the Mixed Migration Monitoring Mechanism Initiative (4Mi) methodology and approach*, 2018, [http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/08/4mi\\_summary\\_methodology.pdf](http://www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/08/4mi_summary_methodology.pdf)
- 89 15 983 entretiens ont été réalisés.
- 90 Au cours des dernières années par exemple, de nombreux abus ont été signalés par des personnes se rendant en Israël durant leurs déplacements vers et à travers le Sinaï, un itinéraire qui n'est plus que rarement emprunté aujourd'hui. Voir par exemple HRW, «I Wanted to Lie Down and Die»: *Trafficking and Torture of*

- Eritreans in Sudan and Egypt*, 11 février 2014, <https://www.hrw.org/report/2014/02/11/i-wanted-lie-down-and-die/trafficking-and-torture-eritreans-sudan-and-egypt>; van Reisen, M. E. H., Estefanos, M., and Rijken, C. R. J. J., *Human trafficking in the Sinai: Refugees between life and death*, 2012, Wolf Legal Publishers.
- 91 Pour plus d'informations sur la collecte de données par le programme 4Mi, voir MMC, *A summary of the Mixed Migration Monitoring Mechanism Initiative (4Mi) methodology and approach*; MMC, *Frequently asked questions (FAQ)*, octobre 2019, [http://www.mixedmigration.org/4mi/4mi\\_faq/](http://www.mixedmigration.org/4mi/4mi_faq/)
- 92 Ainsi, des personnes en transit à travers la Libye ont indiqué avoir passé la totalité de leur temps dans le pays retenus en captivité par des passeurs, voir HCR, *From Hand to Hand*. Dans les témoignages apportés aux équipes du HCR, certains ont signalé avoir été témoins de multiple décès et abus pendant leur période prolongée en captivité, autant de données qui ont échappé aux enquêteurs du programme 4Mi. D'autres sont emprisonnés dans des centres de détention officiels en Libye, hors d'accès pour les enquêteurs. Par exemple, pour les plus de 4800 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans des centres de détention officiels en Libye en octobre 2019, la période passée en détention était de 11 mois en moyenne, avec un maximum de plus de cinq ans.
- 93 OIM et UNICEF, *Résumé analytique: Un voyage épouvantable: Sur les routes de la Méditerranée, les enfants et les jeunes exposés à la traite et à l'exploitation*, septembre 2017, [https://www.unicef.org/publications/files/Harrowing\\_Journeys\\_Children\\_and\\_youth\\_on\\_the\\_move\\_across\\_the\\_Mediterranean.pdf](https://www.unicef.org/publications/files/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf); UNICEF et REACH, *Children on the move in Italy and Greece*, juin 2017, <https://www.unicef.org/eca/media/921/file/REACH%20report%202017.pdf>; UNICEF, "No Mother Wants Her Child to Migrate": *Vulnerability of children on the move in the Horn of Africa*, juin 2019, [https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/Child-Migration-Horn-of-Africa-part-1.pdf?utm\\_campaign=cotm\\_hoa&utm\\_source=cotm\\_hoa\\_microsite](https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/Child-Migration-Horn-of-Africa-part-1.pdf?utm_campaign=cotm_hoa&utm_source=cotm_hoa_microsite)
- 94 Sur l'échantillon ouest-africain, 71% des personnes interrogées étaient des hommes et 29% des femmes. Les nationalités les plus représentées étaient les Guinéens (13%), les Burkinabés (12%), les Ivoiriens (10%), les Nigériens (10%) et les Maliens (9%).
- 95 Pour l'ensemble de données sur la Libye, 53% des personnes interrogées étaient des hommes, pour 47% de femmes. Les nationalités les plus représentées parmi les personnes interrogées étaient les Nigériens (32%), les Soudanais (11%), les Ghanéens (8%), les Érythréens (7%) et les Tchadiens (7%).
- 96 Pour l'ensemble de données sur l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, 64% des personnes interrogées étaient des hommes, pour 36% de femmes. Les nationalités représentées étaient par ordre d'importance les Éthiopiens (71%), les Somaliens (23%) et les Érythréens (4%).
- 97 Le nombre de personnes interrogées par lieu était également différent, ce qui pourrait avoir eu une incidence sur la détermination des lieux où le plus grand nombre d'abus se seraient produits selon les témoignages.
- 98 Aux fins de ce rapport, une interprétation stricte de l'enlèvement a été appliquée, selon laquelle seuls les incidents n'impliquant pas des membres des forces de l'ordre/immigration ont été pris en compte ainsi que les incidents où des personnes qui n'étaient pas physiquement présentes ont dû acquitter une rançon (par exemple des membres de la famille ou autre, plutôt que la personne enlevée ou toute autre personne à ses côtés). Cette approche permet de distinguer les cas d'enlèvement des incidents de demandes de pots-de-vin où les personnes sont temporairement détenues et où leurs documents sont conservés par des agents des forces de l'ordre/immigration jusqu'à ce que la somme exigée soit payée par la personne concernée ou toute autre personne voyageant avec elle.
- 99 Les personnes interrogées pouvaient citer plus d'une catégorie de responsables, par exemple « passeurs » ou encore « groupe de voyous/gang criminel. »
- 100 Comme précédemment indiqué, les données enregistrées par les enquêteurs du programme 4Mi ne précisent pas le lieu des différents incidents. Toutefois, toutes les personnes qui ont fait état des 1395 décès s'étaient mises en route en janvier 2018 au plus tôt et l'on peut donc au moins affirmer avec certitude que ces pertes sont intervenues pendant cette période.
- 101 Cet élément ne suffit pas en soi à illustrer les dangers rencontrés le long de ces deux portions de route d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, l'échantillon pour la Corne de l'Afrique étant de taille beaucoup plus réduite.
- 102 Ce sont également les pays où les moniteurs du programme 4Mi sont basés, ce qui pourrait aussi contribuer au nombre plus important de données sur les incidents survenus dans ces pays.
- 103 Étant donné la nature non représentative de l'échantillon du programme 4Mi, nous ne pouvons conclure avec certitude que les incidents de protection sont plus nombreux à se produire dans ces villes qu'en d'autres lieux ; néanmoins, ces éléments montrent qu'il y a lieu de se préoccuper des problèmes de protection même dans les zones plus au sud de la route de la Méditerranée centrale.
- 104 Les enquêteurs du programme 4Mi ne recueillaient pas de données au Soudan à l'époque où cet échantillon a été collecté et les données concernant le Soudan ont donc été principalement recueillies en Libye et en Égypte.
- 105 Par ailleurs, bien que ce rapport ne vise pas les incidents survenus dans les pays d'origine, des ressortissants éthiopiens particulièrement nombreux ont signalé des incidents de sévices corporels et de violences sexuelles à Metema, à la frontière avec le Soudan. Voir également Research and Evidence Facility, *Migration and migration*

- management on the Ethiopia-Sudan border: Research from Metema, mars 2020, <https://blogs.soas.ac.uk/ref-hornresearch/files/2020/03/Migration-Management-Metema-final-Mar-2020.pdf>
- 106 L'analyse des résultats relatifs aux portions de désert où se produisaient les incidents tenait compte de facteurs tels que l'itinéraire déjà emprunté, l'endroit où l'entretien avait été conduit et la nationalité du répondant.
- 107 Toutefois, des informations anecdotiques et des témoignages partagés par des réfugiés et des migrants avec les équipes du HCR ont révélé d'importants risques lorsque des groupes étaient enlevés durant la traversée du désert entre le Soudan et la Libye. Voir également MMC, *Everyone's prey: Kidnapping and extortionate detention in mixed migration*.
- 108 Voir par exemple MEDU, *The Torture Factory*.
- 109 Le rapport 2018 du Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye comprenait un examen approfondi du trafic de migrants ou de la traite d'êtres humains à Bani Walid et identifiait un certain nombre de leurs auteurs qui opéraient depuis cet endroit, voir Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye *Lettre datée du 5 septembre 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*, septembre 2018.
- 110 Entre janvier 2018 et juin 2019, des entretiens assez nombreux ont été conduits au Caire, ce qui pourrait avoir contribué au nombre relativement élevé d'incidents signalés sur le parcours entre le Soudan et l'Égypte.
- 111 HCR, *The 10-Point Plan in Action: Differentiated Processes and Procedures*, 2016, <https://www.HCR.org/publications/manuals/5846d06f7/10-point-plan-action-2016-update-chapter-6-differentiated-processes-procedures.html>
- 112 Pour plus d'informations, voir <https://www.tellingtherealstory.org/en/>
- 113 HCR, *Un premier groupe de réfugiés vulnérables évacués depuis la Libye vers le Rwanda*, 27 septembre 2019, <https://www.HCR.org/news/briefing/2019/9/5d8dc6e64/first-group-vulnerable-refugees-evacuated-libya-rwanda.html>
- 114 Voir par exemple GITOC, *The Human Conveyor Belt Broken*.
- 115 Pour un exemple de cartographie régionale des espaces sûrs, voir HCR et le Réseau régional des espaces sûrs, UNHCR: *The Regional Safe Spaces Network in the Americas: Lessons learned and toolkit*, juin 2018, <https://acnur.org/5c05b97d4.pdf>
- 116 IOM, *Le premier centre d'accueil pour les victimes de traite s'ouvre au Niger*.
- 117 Voir GRETA, *Report concerning the implementation of the Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings by Italy*, 25 janvier 2019, <https://rm.coe.int/greta-2018-28-fgr-ita/168091f627>; GRETA, *Report concerning the implementation of the Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings by Malta*, 16 mars 2017, <https://rm.coe.int/greta-2017-3-fgr-mlt-en-w-cmts/1680782abd>
- 118 Voir par exemple Start Network et REACH, *Refugees and Migrants' Access to Resources, Housing and Healthcare in Libya*, décembre 2017, [https://www.impact-repository.org/document/reach/9f6e42de/reach\\_lby\\_report\\_merf\\_décembre\\_2017\\_0.pdf](https://www.impact-repository.org/document/reach/9f6e42de/reach_lby_report_merf_décembre_2017_0.pdf)
- 119 HCR, *Live, Learn, and Participate: Enhancing access to solutions and developmental opportunities for children and youth along the Central Mediterranean route*, juin 2019, <http://reporting.HCR.org/sites/default/files/HCR%20Central%20Med%20Situation%20LLP%20-%20October%202019.pdf>
- 120 *Ibid*
- 121 Outre les personnes évacuées vers le Niger et le Rwanda, près de 400 autres personnes ont été directement évacuées de la Libye vers l'Italie en 2019.
- 122 HCR, *Statement to the United Nations Security Council*, 2 November 2017, <https://www.HCR.org/admin/hcspeeches/59fb25ad4/statement-united-nations-security-council.html>
- 123 HCR, *Déclaration au Conseil de sécurité des Nations Unies*, 18 juin 2020, <https://www.HCR.org/admin/hcspeeches/5eebac3a4/briefing-united-nations-security-council.html>
- 124 Conseil de sécurité de l'ONU, *Application de la résolution 2491 (2019)*, 6 avril 2020, <https://undocs.org/S/2020/275>
- 125 ONU Info, *As Security Council imposes sanctions on six human traffickers in Libya, UN chief calls for more accountability*, 8 juin 2018, <https://news.un.org/en/story/2018/06/1011751>
- 126 Groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye, *Lettre datée du 5 septembre 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*, voir la recommandation 11.
- 127 United Nations, *Security Council Grants Mandate Extension to Panel of Experts on Libya Sanctions, Adopting Resolution 2441 (2018) by 13 Votes, with 2 Abstentions*, 5 November 2018, <https://www.un.org/press/en/2018/sc13564.doc.htm>
- 128 Conseil de sécurité de l'ONU, *Mahamadou Ag Rhissa*, décembre 2018, <https://www.un.org/securitycouncil/content/mahamadou-ag-rhissa>; Conseil de sécurité de l'ONU, *Lettre datée du 8 août 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, 9 août 2018, [http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s\\_2018\\_581.pdf](http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2018_581.pdf)
- 129 Conseil de sécurité de l'ONU, *Lettre datée du 14 janvier 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Soudan*, S/2020/36\*, janvier 2020, <https://undocs.org/S/2020/36>; voir également Clingendael, *Multilateral Damage*.

- 130 Conseil de sécurité de l'ONU, *Lettre datée du 28 décembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005)*, S/2017/1125, décembre 2017, <https://www.undocs.org/S/2017/1125>
- 131 BBC, *Libya migrants: Smuggling network arrest warrants issued*, 14 mars 2018, <https://www.bbc.com/news/world-africa-43409878>
- 132 Voir Newsweek, *For Sudanese Refugees Released From a Libyan Kidnap Gang, a New Torture Awaits at Home*, 27 janvier 2018, <https://www.newsweek.com/sudan-refugees-released-libya-kidnap-gang-new-torture-home-788091>
- 133 Xinhua, *Libya's 2 most dangerous human traffickers arrested*, 24 octobre 2019, [http://www.xinhuanet.com/english/2019-10/24/c\\_138497204.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2019-10/24/c_138497204.htm)
- 134 Voir par exemple, Interpol, *Niger : 232 victimes de la traite d'êtres humains secourues par la police*, 26 février 2020, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2020/Niger-Police-rescue-232-victims-of-human-trafficking>
- 135 Policía Nacional, *Desarticulada una organización en Níger que había facilitado la migración a España de miles de subsaharianos*, 27 décembre 2018, [https://www.policia.es/prensa/20181227\\_2.html](https://www.policia.es/prensa/20181227_2.html)
- 136 DW, *Malohiya – the unknown smuggler from Niger*, 25 avril 2019, <https://www.dw.com/cda/en/malohiya-the-unknown-smuggler-from-niger/a-48483492>
- 137 Ethiopian Monitor, *Ethiopian Police Arrest Alleged Human Trafficking Ringleader*, 14 mars 2020, <https://ethiopianmonitor.com/2020/03/14/ethiopian-police-arrest-alleged-human-trafficking-ringleader/>; RFI, *Éthiopie: vague d'arrestations de trafiquants de migrants*, 20 mars 2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200319-%C3%A9thiopie-vague-arrestations-trafiquants-migrants>
- 138 Voir également Alakhbar Alarabiya, *The arrest of the biggest human traffickers in Kassala*, 13 février 2019, <https://akhbaralarabiya.com/en/2019/02/13/the-arrest-of-the-biggest-human-traffickers-in-kassala/>; Alakhbar Alarabiya, *Sentence of 12 human traffickers in Kasala state*, 19 mars 2019, <https://akhbaralarabiya.com/en/2019/03/19/sentence-of-12-human-traffickers-in-kasala-state/>
- 139 NAPTIP, *4th Quarter 2018 analysis*, juillet 2019, <https://www.naptip.gov.ng/wp-content/uploads/2019/07/4th-Quarter-2018-Analysis.pdf>
- 140 NAPTIP, *2019 data analysis*, mars 2020, <https://www.naptip.gov.ng/wp-content/uploads/2020/03/2019-Data-Analysis.pdf>
- 141 EUCrim, *Rethinking Judicial Cooperation between Africa and Europe: The Nigerian Case*, novembre 2019, <https://eucrim.eu/articles/rethinking-judicial-cooperation-between-africa-and-europe/>
- 142 IOM, *L'OIM salue les premières condamnations pour des faits de traite d'êtres humains en Sierra Leone*, 28 février 2020, <https://www.iom.int/news/iom-hails-historic-first-human-trafficking-convictions-sierra-leone>
- 143 Interpol, *Des victimes de trafiquants d'êtres humains secourues lors d'une opération coordonnée par INTERPOL au Mali*.
- 144 Avvenire, *Migranti. Condannati a Messina tre torturatori arruolati in Libia dagli uomini di Bija*, 28 mai 2020, <https://www.avvenire.it/attualita/pagine/condannati-a-messina-tre-torturatori-arruolati-in-libia-dagli-uomini-di-bija>; InfoMigrants, *Sicily: Two Nigerians get 26-year jail terms for torturing migrants*, 19 novembre 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/20940/sicily-two-nigerians-get-26-year-jail-terms-for-torturing-migrants>; Independent, *Smuggler who 'revelled in' torturing migrants arrested in Italy as almost 9,000 refugees rescued in two days*, 28 juin 2017, <https://www.independent.co.uk/news/world/europe/smuggler-migrants-torture-libya-refugee-crisis-rescue-mohamed-somali-lampedusa-mediterranean-sea-a7811986.html>; Reuters, *Italy arrests Libyan suspected of involvement in migrant murder*, 11 mai 2017, <https://www.reuters.com/article/us-europe-migrants-italy-smugglers-idUSKBN187211?il=0>; InfoMigrants, *Alleged Libyan torturer arrested in southern Italy*, 13 février 2020, <https://www.infomigrants.net/en/post/22745/alleged-libyan-torturer-arrested-in-southern-italy>
- 145 Il Fatto Quotidiano, *Migranti, ergastolo per due torturatori: riconosciuti e condannati grazie a racconti vittime dei lager libici arrivate in Italia*, 19 décembre 2018, <https://www.ilfattoquotidiano.it/2018/12/19/migranti-ergastolo-per-due-torturatori-riconosciuti-e-condannati-in-italia-grazie-ai-racconti-delle-vittime-dei-lager-libici/4847224/>; RT, *Nigerian 'Rambo' suspected of killing & torturing migrants in refugee camp arrested in Italy*, 21 juin 2017, <https://www.rt.com/news/393513-suspected-torture-migrants-italy-rambo/>
- 146 The Telegraph, *Sadistic people smuggler who raped and murdered migrants in Libyan desert sentenced to life in prison*, 10 octobre 2017, <https://www.telegraph.co.uk/news/2017/10/10/sadistic-people-smuggler-raped-murdered-migrants-libyan-desert/>
- 147 The Guardian, *Arrests made in Sicily over suspected sex trafficking of girls from Nigeria*, 29 janvier 2019, <https://www.theguardian.com/global-development/2019/jan/29/arrests-sicily-suspected-sex-trafficking-nigeria>; InfoMigrants, *Five Nigerians arrested for running human trafficking ring*, 18 février 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/15234/five-nigerians-arrested-for-running-human-trafficking-ring>; ANSA, *11 arrested for trafficking Nigerians*, 19 avril 2019, [http://www.ansa.it/english/news/general\\_news/2019/04/19/11-arrested-for-trafficking-nigerians\\_b1b1379f-2b8f-4f46-b545-0f0b5b2b2d3c.html](http://www.ansa.it/english/news/general_news/2019/04/19/11-arrested-for-trafficking-nigerians_b1b1379f-2b8f-4f46-b545-0f0b5b2b2d3c.html); InfoMigrants, *Italy: 11 people accused of trafficking, coercing Nigerian girls into prostitution*, 18 novembre 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/20896/italy-11-people-accused-of-trafficking-coercing-nigerian-girls-into-prostitution>; InfoMigrants, *Italy: Nigerian group involved in human trafficking dismantled*, 14 juin 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/17518/italy-nigerian-group-involved-in-human-trafficking-dismantled>; ANSA, *Nigerian mafia trafficking, slavery clans*

- busted, 3 décembre 2019, [https://www.ansa.it/english/news/2019/12/03/nigerian-mafia-trafficking-slavery-clans-busted\\_87de8053-87d8-4b9b-99d6-eb0574baee29.html](https://www.ansa.it/english/news/2019/12/03/nigerian-mafia-trafficking-slavery-clans-busted_87de8053-87d8-4b9b-99d6-eb0574baee29.html)
- 148 Europol, 25 arrests and 16 victims safeguarded in operation against sexual exploitation of women, 24 août 2017, <https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/25-arrests-and-16-victims-safeguarded-in-operation-against-sexual-exploitation-of-women>
- 149 Europol, 12 arrested and 4 women safeguarded in Spain and the UK in operation against sexual exploitation of women, 21 février 2018, <https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/12-arrested-and-4-women-safeguarded-in-spain-and-uk-in-operation-against-sexual-exploitation-of-women>
- 150 The Local, Nigerian sex traffickers jailed in France, 30 novembre 2019, <https://www.thelocal.fr/20191130/nigerian-sex-traffickers-jailed-in-france>
- 151 Europol, The Crime Information Cell – “Pilot project” bridging internal and external security of EU, 5 juillet 2018, <https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/crime-information-cell-%E2%80%93-%E2%80%9Cpilot-project%E2%80%9D-bridging-internal-and-external-security-of-eu>
- 152 Cour pénale internationale, Discours adressé au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à propos de la situation en Libye, en application de la résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité, 5 mai 2020, <https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=200505-statement-prosecutor-unsc-libya>; Cour pénale internationale, Discours prononcé devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à propos de la situation en Libye, en application de la résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité, 8 mai 2019, <https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=180508-otp-statement-libya-UNSC>
- 153 Voir ONUDC, L'Union européenne et l'ONUDC lancent un projet de 15 millions d'euros visant à démanteler les réseaux de passeurs et de trafic de migrants en Afrique du Nord, 1 août 2019, <https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2019/August/the-european-union-and-unodc-launch-15-million-euro-project-to-dismantle-migrant-smuggling-and-human-trafficking-criminal-networks-in-north-africa.html>; Conseil de sécurité de l'ONU, Application de la résolution 2380 (2017) Rapport du Secrétaire général, S/2018/807, 31 août 2018, [https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s\\_2018\\_807.pdf](https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2018_807.pdf)
- 154 Voir OSCE, Combating Human Trafficking along Migration Routes, non daté, <https://www.osce.org/projects/cthblixv>
- 155 Interpol, Human trafficking: hundreds rescued in West Africa, 24 avril 2019, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2019/Human-trafficking-hundreds-rescued-in-West-Africa>; Interpol, Trafic d'êtres humains: 100 victims rescued in Sudan, 10 septembre 2018, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2018/Human-trafficking-100-victims-rescued-in-Sudan>; Interpol, Une opération conduite par INTERPOL permet de sauver 500 victimes de la traite d'êtres humains et aboutit à 40
- arrestations, 23 novembre 2017, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2017/INTERPOL-led-operation-rescues-500-victims-of-human-trafficking-leads-to-40-arrests>
- 156 Research and Evidence Facility, Disrupting the Finances of Criminal Networks Responsible for Human Smuggling and Trafficking, février 2019, <https://www.soas.ac.uk/ref-hornresearch/research-papers/file138615.pdf>
- 157 Voir par exemple, Time, The Families of Migrants Held Hostage Are Using Facebook to Raise Money for Smugglers' Ransoms.
- 158 UNODC, Egypt: Follow the Money and Find the Trafficker: Financial Investigation workshop to address Trafficking in Persons and Smuggling of Migrants, non daté, [https://www.unodc.org/middleeastandnorthafrica/en/web-stories/egypt\\_-follow-the-money-and-find-the-trafficker\\_-financial-investigation-workshop-to-address-trafficking-in-persons-and-smuggling-of-migrants.html](https://www.unodc.org/middleeastandnorthafrica/en/web-stories/egypt_-follow-the-money-and-find-the-trafficker_-financial-investigation-workshop-to-address-trafficking-in-persons-and-smuggling-of-migrants.html)
- 159 OSCE, Following the Money, octobre 2019, <https://www.osce.org/secretariat/438323?download=true>.

